Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15429 – 7 F

DIMANCHE 4 - LUNDI 5 SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MERY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Voulant limiter à cinq pays le « noyau dur » de l'Union

Le parti d'Helmut Kohl ouvre une vive polémique en Europe

En prônant une Europe à géométrie variable dont le « noyau dur » serait constitué par les six membres fondateurs de la Communauté à l'exception de l'Italie, les responsables parlementaires du parti chrétien-démocrate allemand (CDU), que préside le chancelier Helmut Kohl, ont soulevé une vive polémique. Le ministre allemand des affaires étrangères, le libéral Klaus Kinkel, a vigoureusement réagi contre cette conception, de même que son homologue italien, qui l'estime « inadmissible».

Premier cercle ou pré carré ?

L'idée, séduisante au premier abord, d'une Europe « à géométrie variable » où chaque pays pourrait choisir, à la carte, les politiques qu'il souhaite mener en commun avec ses partenaires redevient donc d'actualité. Après les déclarations, mardi 30 août, d'Edouard Balladur, *voilà que les responsables parlementaires du Parti chrétien-démocrate allemand (le Monde* du 3 septembre), dans un document présenté jeudi 1er septembre, se prononcent, aussi, pour cette solution.

Une question, parmi tant d'autres, se pose quant à la forme que pourrait prendre cette future communauté : quels pays seront désireux (ou aptes) de faire partie du « noyau dur », du moteur, si l'on s'en tient à un vocabulaire aéronautique, de cette construction ? Quels pays joueront le jeu à fond, c'est-à-dire participeront à toutes les initiatives communes ?

Si, pour des raisons diplomatiques évidentes, le premier ministre français, comme la plupart de ceux qui prônent cette *méthode, se gardent bien de citer* des noms, les chrétiens-démocrates allemands n'ont pas eu cette pudeur. En le faisant, ils ont jeté un beau pavé dans la mare.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite et nos informations page 3

Rudesse germanique

Le coup d'envoi a été donné, presque simultanément, à Bonn et à Paris : les questions européennes ont fait leur apparition comme l'un des grands thèmes sur lesquels les électeurs allemands auront à choisir le mois prochain leurs députés et sur lesquels, en France, les candidats à l'élection présidentielle devront se déterminer.

On se flatte, du côté de la **CDU-CSU au pouvoir à Bonn, comme du côté du gouvernement français, de la bonne entente franco-allemande qui préside à la réflexion sur ce que doit devenir cette Europe en passe de s'agrandir et contrainte, de ce fait, de se doter de nouvelles structures. Mais il n'est pas certain que la communauté de vues entre les deux chefs de gouvernement soit, à ce stade, totale : autant les interventions de M. Balladur sur l'avenir de l'Union, notamment sur l'élargissement et la « géométrie variable », sont restées théoriques, autant le document présenté par le parti du chancelier jeudi présente les choses avec rudesse, en désignant nommément les rares pays élus pour faire partie du « premier cercle».**

L'IDÉE que tous les membres de l'Europe ne peuvent d'emblée participer sur un même pied à toutes les politiques communautaires n'est pas nouvelle : il y a des mois que, dans l'entourage de Jacques Delors, on souhaitait que soit lancée une réflexion précise sur ce sujet. L'élément nouveau, en France et en Allemagne, c'est que l'on renonce officiellement au « dogme » de Maastricht : non seulement au principe (illusoire) selon lequel les nouveaux membres de l'Union devront souscrire à « tout l'acquis communautaire », mais aussi à l'idée que les Douze partagent tous les objectifs du traité, fût-ce avec des dérogations présentées comme provisoires.

L'Union à douze éclate, à la fois dans la version de M. Balladur, qui, sans citer personne, déclare que certains Etats de l'Union seulement « devront créer entre eux une organisation mieux structurée sur le plan monétaire et militaire », et dans la version de la CDU, qui cite les cinq membres du « noyau dur ». Sans doute la justification est-elle le réalisme et l'un des objectifs de se libérer des éternelles obstructions britanniques et de mettre Londres au pied du mur. Les exclus – britanniques et autres – apprécieront.

IL y a dans la démarche allemande une brutalité qui choquera. Mais il y a aussi un désir explicite de forcer la France à davantage de clarté. Il faut, a dit l'un des auteurs du document, Karl Lamers, que Paris « annonce la couleur ». On en est encore loin, tant sur l'élargissement à l'Est que sur les futures institutions européennes, alors que s'amorce en France une très délicate partie, sur ces questions et d'autres, au sein de la majorité.

La majorité et l'élection présidentielle

Le RPR presse M. Chirac de se déclarer candidat

Devant les jeunes militants du RPR réunis pour leur université d'été à Bordeaux, M. Juppé, secrétaire général du mouvement, a demandé, vendredi 2 septembre, à M. Chirac de « montrer le chemin » pour la prochaine élection présidentielle, en assurant qu'il serait à ses côtés. Cet appel du ministre des affaires étrangères n'est guère apprécié par les dirigeants du Parti républicain. M. Balladur, pour sa part, assure, dans un entretien au « Point », que les « idéaux » du RPR sont les siens.

En maintenant l'organisation de la rituelle université d'été de leurs jeunes militants, du vendredi 2 au dimanche 4 septembre à Bordeaux, les dirigeants du RPR ne pouvaient pas ignorer qu'elle serait forcément interprétée comme le lancement de la campagne présidentielle de Jacques Chirac. Pour calmer l'ardeur passionnée des jeunes néogaullistes, le maire de Paris devait s'adresser à eux, et à quelques représentants de l'UDF, samedi soir, à l'occasion d'un dîner de gala.

Vendredi après-midi, Alain Juppé est allé aussi loin qu'il le pouvait, après avoir reconnu sur RMC, le 24 août, qu'il y avait, au RPR, deux candidats possibles à la fonction présidentielle. Au plus haut de la courbe de popularité d'Edouard Balladur, le secrétaire général du RPR a souhaité fermement que *« Jacques Chirac montre le chemin »* à ses troupes pour que celles-ci puissent le suivre. Ainsi, le ministre des affaires étrangères sera de l'aventure présidentielle, derrière le maire de Paris. L'exercice ressemblait fort à une demande pressante de s'engager dans la course à l'Elysée, adressée au président du RPR, avant qu'il ne soit trop tard. Elle sonnait comme une supplique.

Cette démarche intervient au moment même où Jacques Toubon, ministre de la culture, et autre fidèle de M. Chirac, fait part de ses *« frustrations »* devant les choix budgétaires de Nicolas Sarkozy, ministre du budget et proche du premier ministre.

Lire pages 8 et 9

Un rival pour Tokyo

L'aéroport d'Osaka veut devenir la « seconde porte du Japon »

OSAKA

de notre envoyé spécial

L'ambition du Kansai de devenir le « deuxième œil » du Japon est à l'origine du projet titanesque d'un aéroport construit sur une île *entièrement artificielle. La* région d'Osaka-Kyoto, autrefois centre culturel et économique du pays, dépossédée de cette place il y a quatre siècles par la suprématie d'Edo (aujourd'hui Tokyo), entend réaffirmer son rôle et se poser en *rivale de la capi*tale, congestionnée. Dans l'esprit de ses promoteurs, le nouvel aéroport international du Kansai, qui devait entrer en service le dimanche 4 septembre, devra être la « seconde porte du Japon».

Situé dans la baie d'Osaka, à 5 kilomètres de la côte de Senshu, il est relié à la terre ferme par un pont à deux niveaux de 3,7 kilomètres.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 17

Le réveil de la querelle algéro-marocaine

Entre les deux voisins maghrébins resurgissent des soupçons que la réconciliation de 1988 n'avait pas effacés

RABAT

de notre envoyé spécial

Malgré des vols supplémentaires, les listes d'attente s'allongent dans les bureaux d'Air France et de Royal Air Maroc pour les retours en France. Venus comme ils disent *« respirer au Maroc un air d'Orient »* devenu trop pesant chez eux, de nombreux Algériens – ou des Français d'origine algérienne – ont dû écourter leurs vacances pour quitter un pays où ils se sentent indésirables. *Si officiellement* les autorités de Rabat restent prudentes quant aux responsabilités de l'Algérie dans l'infiltration de *« réseaux terroristes »* à l'intérieur du royaume, la presse marocaine n'est pas en reste *avec celle d'Alger pour jeter* de l'huile sur le feu. En quelques jours, cette affaire embrouillée a suffi pour replonger les deux pays dans leurs vieilles querelles et suspicions.

Comme on est loin des grandes envolées de 1988 sur la réconciliation éternelle et les grandioses perspectives de l'Union du Maghreb arabe (UMA) ! Juillet 1988, c'était en grande fanfare la réouverture des frontières terrestres, quelques semaines après le rétablissement des relations diplomatiques. Des milliers de familles « binationales », séparées par la querelle des Etats, voyaient la fin de l'époque pendant laquelle, pour se rendre d'un pays à l'autre, il fallait des visas chichement accordés.

L'ensemble des populations était invité à célébrer la réconciliation des deux peuples, après vingt-cinq ans d'une crise ouverte par la « guerre des sables ». Celle-ci, en octobre 1963, opposa troupes algériennes et unités marocaines dans *la région de Tindouf, où le tracé de* frontières héritées de la colonisation française était contesté. Une médiation de l'empereur d'Ethiopie, Haïlé Sélassié, évita que deux pays, *en principe unis dans la lutte* pour l'indépendance, donnent le spectacle de leurs rivalités territoriales à l'Organisation de l'unité africaine (OUA), alors en pleine euphorie quant à l'avenir du *« continent des jeunes nations »*.

En janvier 1976, le canon tonna de nouveau entre les deux armées, quand les forces royales se heurtèrent aux soldats de Boumediène, engagés aux côtés du Front Polisario. Trois mois après la « marche verte » des Marocains au Sahara occidental, l'Algérie s'opposait militairement au rêve d'Hassan II de *« récupération des provinces du Sud »* sous tutelle espagnole.

Jamais les Marocains ne pardonnèrent à l'Algérie de Boumediène son soutien à une république sahraouie autoproclamée. Ils s'estimèrent payés de beaucoup d'ingratitude pour leur aide au FLN pendant la guerre d'indépendance et dénoncèrent les ambitions hégémoniques de leur voisin, maquillées selon eux par un discours sur le droit à l'autodétermination d'un peuple de nomades. Ils dirent que les Algériens contestaient les droits historiques du royaume sur ces régions, pour se ménager *en fait un accès* à l'Atlantique, sous couvert d'une *« république fantoche »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire la suite page 7

Le débat sur la croissance démographique s'amplifie avant la conférence du Caire



Lire nos informations page 17

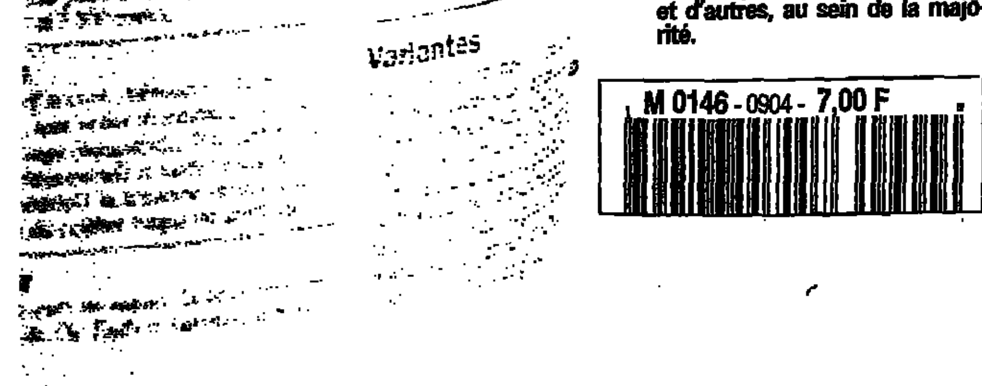
Moscou retrouve la galerie Tretiakov

L'un des plus célèbres musées russes, avec l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, la galerie Tretiakov de Moscou, ouvre ses portes, dimanche 4 septembre, après neuf années de fermeture. La durée des travaux s'explique par la rénovation complète de l'établissement. Ses responsables en ont profité pour opérer un tri dans les *collections. Les critères qui ont présidé à ce choix sont vivement* contestés à Moscou.

Lire page 11

Bernard Pons au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 4 septembre, *à partir de* 18 h 30. « Le grand jury RTL-*le Monde* » est aussi diffusé en direct sur RTL-TV.



M 0146 - 0904 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM; Antilles, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $CAN; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 200 PTA; Grande-Bretagne, 95 p.; Grèce, 300 DR; Irlande, 1,30 £; Italie, 2400 L; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 8 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 200 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 700 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; Tunisie, 850 m; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

EUROPE

IRLANDE DU NORD

Le transfert d'Angleterre de détenus membres de l'IRA fait monter la tension

Le gouvernement de Dublin a fait pression, vendredi 2 septembre, sur celui de Londres pour qu'il rencontre rapidement les dirigeants du Sinn Fein. Le premier ministre irlandais Albert Reynolds a confirmé que des discussions secrètes se poursuivaient avec les loyalistes paramilitaires (protestants). A Belfast, le transfert de quatre détenus membres de l'IRA, de l'Angleterre vers l'Irlande du Nord, suscite la colère des loyalistes.

BELFAST

de notre envoyée spéciale

Sur Pallsroad, l'artère symbole des catholiques républicains à Belfast, la façade du Frelon reste close aux regards indiscrets. La première porte grillagée s'ouvre, si l'on veut bien recevoir l'arrivant, puis une seconde porte tout aussi gardée permet l'accès au bar. Ce club, où les anciens prisonniers de l'IRA se retrouvent pour boire une pinte, n'est pas ouvert au public vendredi 2 septembre. « *No press* » répond laconiquement le serveur avant de refermer les grilles. Habituellement, et depuis des années, des journalistes viennent au Frelon rencontrer l'un ou l'autre. Mais ce jour-là, trente-six heures après le cessez-le-feu déclaré par l'IRA, la consigne « *venue d'en haut* », explique un sympathisant, est celle du silence. Le sort des prisonniers dans l'actuelle négociation avec le gouvernement britannique est-il à ce point une question brûlante ?

La veille, les autorités britanniques ont annoncé le transfert, de l'Angleterre vers l'Irlande du Nord, de quatre détenus, membres de l'IRA. L'un d'entre eux purge une longue peine pour sa responsabilité dans l'attentat de Brighton, qui fit cinq morts en 1984, lors d'un congrès du Parti conservateur.

Belfast se reprend à douter

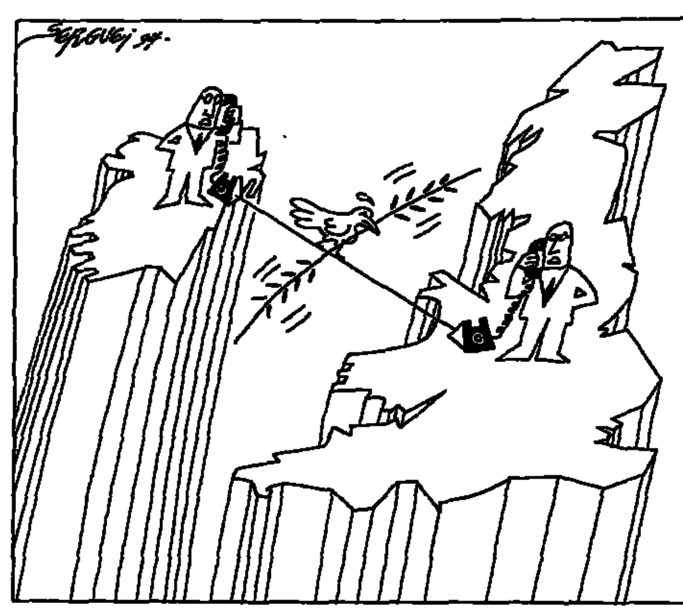
Cette décision a provoqué une tempête à Londres et à Belfast. « *Incompétence !* », a commenté devant les caméras une des victimes de l'attentat, député conservateur. Le premier ministre John Major est devenu, paraît-il, « *livide* », selon les commentateurs, lorsqu'il apprit la décision de la direction de l'administration pénitentiaire. Ce transfert, pour des raisons humanitaires à l'égard des familles des détenus, était prévu depuis juin, a-t-on expliqué sur les ondes. Pas convaincus, les élus loyalistes de Belfast ont multiplié les protestations. Le bruit court que tous les prisonniers catholiques irlandais pourraient être prochainement transférés sur l'île.

Au-delà de l'émotion du moment, l'enjeu de ces transferts est clair. Pour les loyalistes, c'est un élément du marchandage qu'ils soupçonnent entre le gouvernement britannique et l'IRA. Quant aux républicains sympathisants de l'IRA, ils se montrent réalistes. Jacky, un ancien prisonnier de l'IRA d'environ trente ans, rencontré près du Frelon, déclare par exemple : « *Une fois transférés ici, ils obtiendront beaucoup plus facilement leur libération sur parole puisqu'elle dépendra non de Londres mais du secrétaire d'Etat irlandais* ». Le jeune homme ne croit pas « *possible une libération immédiate* ». Pas davantage une amnistie. Mais si la relaxe tarde trop, « *alors la guerre reprendra* ».

La ville est toujours en proie à une profonde incertitude, à peine deux jours après le cessez-le-feu, et au désir de vengeance que nourrissaient les deux camps depuis si longtemps. « *Difficile d'accepter l'élargissement de celui qui a tué votre père ou votre enfant...* » Ce besoin de vendetta, devenu comme une seconde nature, ne peut guère s'apaiser alors que, la nuit même, un jeune catholique, John O'Hanlon, a été assassiné tandis qu'il aidait un ami à réparer sa voiture. Cette même nuit aussi, deux autres catholiques ont échappé de peu au même sort. L'organisation loyaliste extrémiste UFF a revendiqué le meurtre dès le matin. Peu après, un autre groupe a carrément annoncé officiellement son intention de poursuivre attentats et assassinats.

Alors, dans East Belfast contrôlé par des durs de cette mouvance, certains habitants commencent à vider les rayons du boulanger et de l'épicier. « *On stocke; si par malheur la guerre civile...* » La ville se replie sur un attentisme méfiant. Un sondage publié ce vendredi 2 septembre par le quotidien du soir *Belfast Telegraph* (tendance loyaliste modérée) et réalisé la veille ne fait qu'illustrer le doute. Un habitant sur deux estime que le cessez-le-feu sera seulement « *provisoire* ». Visiblement, les déclarations officielles de l'IRA ou du gouvernement britannique laissent dubitatifs.

DANIELLE ROUARD



Le Sinn Fein demande le retrait des forces de l'ordre britanniques des zones catholiques

Gerry Adams, président du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a demandé, vendredi 2 septembre, que l'armée et la police britanniques se retirent des zones catholiques d'Ulster à la suite du cessez-le-feu déclaré mercredi par l'IRA. « *La présence de forces de la Couronne, y compris la Royal Ulster Constabulary* [la police nord-irlandaise], *n'est pas acceptable dans les zones nationalistes* », a déclaré le dirigeant nationaliste dans un communiqué publié à Dublin, en exergue à sa première conférence de presse depuis l'annonce de la trêve.

Ce processus de « *démilitarisation* » doit être engagé immédiatement, a-t-il ajouté, tout en réclamant que les quelque cinquante conseillers municipaux du Sinn Fein bénéficient de la protection de la police. Les républicains irlandais craignent une surenchère des milices paramilitaires protestantes, qui ont revendiqué, jeudi, le meurtre d'un jeune catholique dans une rue du nord de Belfast.

Gerry Adams, qui a appelé « *tous les nationalistes et démocrates* » à manifester dimanche à Belfast pour soutenir le processus de paix, a également réclamé l'abolition de « *toutes les formes de législation répressives* », ainsi que des rafles, perquisitions et arrestations, et a exhorté Londres à reconnaître la légitimité politique de son parti. La Grande-Bretagne a déjà déclaré qu'elle n'y consentirait que lorsque la permanence du cessez-le-feu annoncé par l'IRA se vérifierait.

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, les unionistes protestants, initialement abasourdis par l'annonce de la trêve de l'IRA et les manifestations de joie de la communauté catholique, ont, à leur tour, défilé dans les rues de Belfast, dans la nuit de jeudi et vendredi soir. Quelque trois cents personnes ont manifesté pour dénoncer la « *trahison* » de Londres. Ils ont été repoussés par la police alors qu'ils tentaient de franchir la « ligne de paix » qui sépare les zones catholiques et protestantes de Belfast.

Par ailleurs, le président Bill Clinton, qui a rencontré, vendredi dans le Massachusetts, le ministre irlandais des affaires étrangères, Dick Spring, a affirmé que les Etats-Unis s'apprêtaient à s'engager pour contribuer au processus de paix en Irlande du Nord. « *Nous sommes prêts à prendre certaines mesures pour faire tout ce que nous pouvons pour aider* » à la réconciliation en Ulster, a déclaré M. Clinton, qui s'est dit « *enchanté* » par les progrès réalisés ces derniers jours sur cette voie.

Le président américain, dans une brève déclaration à la presse, n'a pas précisé la nature des mesures, mais des informations de presse avaient fait état d'une aide possible de 200 millions de dollars des Etats-Unis lorsque la violence aurait cessé en Irlande du Nord. M. Spring a estimé que « *l'engagement personnel très fort* » de M. Clinton avait apporté « *une dynamique* » aux efforts de l'Irlande et de la Grande-Bretagne en faveur de la paix en Ulster.

Interrogé sur d'éventuelles amnisties de prisonniers, il a estimé qu'il était encore « *trop tôt* ». Les amnisties ou le retrait des troupes britanniques sont des « *choses qui suivront naturellement* » la fin durable de la violence, a-t-il dit. De son côté, le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, a indiqué vendredi qu'il pourrait rencontrer en public Gerry Adams avant la fin du mois. – *(Reuter, AFP.)*

BOSNIE

Les Serbes accentuent leur pression

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné, vendredi 2 septembre, la poursuite de la purification ethnique par les Serbes de Bosnie et demandé la libre circulation de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) sur l'ensemble du territoire.

Dans la matinée, plus de sept cents Musulmans, expulsés de la région de Bijelina (nord-est de la Bosnie) par les forces serbes, avaient été contraints de traverser la ligne de front pour rejoindre l'enclave de Tuzla, sous contrôle de l'armée gouvernementale bosniaque. Depuis le 17 juillet dernier, 3 000 Musulmans ont été chassés de chez eux, dont 1 700 de Bijelina. Le Conseil de sécurité a réclamé le libre accès de ces régions pour le personnel de l'ONU et s'est déclaré préoccupé par l'étranglement des territoires sous contrôle bosniaque. Après avoir imposé au début de l'été la fermeture du principal axe routier par lequel était ravitaillé Sarajevo et coupé la semaine dernière le gaz destiné à la capitale bosniaque, les Serbes menacent d'un blocus les enclaves musulmanes déjà difficilement ravitaillées. De plus, ils viennent d'interdire le survol de leur territoire par les hélicoptères de l'ONU. Une importante délégation américaine attendue dimanche à Sarajevo a dû modifier son itinéraire en raison de cette interdiction.

Outre l'« *accroissement des activités militaires* » au nord-ouest de Sarajevo et dans la région de Brcko (nord), signalée depuis plusieurs jours par la FORPRONU, de violents affrontements ont éclaté dans la poche de Bihac (nord-ouest), opposant l'armée gouvernementale bosniaque aux forces serbes de Bosnie et de Croatie et mettant en danger les « casques bleus » sur place. – *(AFP, Reuter.)*

TCHÉTCHÉNIE

L'opposition appelle au « renversement militaire » du président Doudaev

La Tchétchénie, cette petite République du Caucase, membre de la Fédération de Russie, qui avait proclamé son indépendance en dépit de l'opposition de Moscou, vient de connaître les premiers affrontements entre opposants et partisans du président Djokhar Doudaev. L'opposition a appelé, vendredi 2 août, au « *renversement militaire du régime* ». Des combats ont opposé des forces de l'opposition, appuyées par une douzaine de blindés, à des troupes loyales au président tchétchène, dans la région de Nadtéretchny (nord), fief du Conseil provisoire, l'un des principaux mouvements de l'opposition tchétchène, soutenu par Moscou.

Selon le gouvernement tchétchène, les blindés étaient « *de fabrication russe et conduits par des équipages russes* », et les forces gouvernementales ont réussi à stopper cette offensive vers Grozny sans subir de pertes. L'opposition dément catégoriquement toute participation russe, et affirme qu'une vingtaine d'hommes parmi les troupes loyales au président Doudaev ont été tués au cours de l'offensive.

Ces combats se sont déroulés alors même que le Conseil provisoire abandonnait, pour la première fois, son refus de tout usage de la force. « *La tentative de forcer pacifiquement M. Doudaev à partir n'a pas réussi. Le renversement militaire du régime devient le seul moyen de prévenir la guerre civile* », a affirmé dans un communiqué le président du Conseil, Oumar Avtourkhanov. Jusqu'à présent, ce dernier avait compté essentiellement sur la pression psychologique et sur l'aide financière fournie par Moscou pour obtenir le départ du président tchétchène. – *(AFP.)*

POLOGNE

Le Parlement avalise le veto du président Walesa à la libéralisation de l'avortement

Les députés polonais n'ont pas réussi, vendredi 2 septembre, à s'opposer au veto du président Lech Walesa sur un projet d'assouplissement de la législation antiavortement. Il a manqué 42 voix aux membres de la Diète pour atteindre la majorité des deux tiers nécessaire pour passer outre à la volonté du chef de l'Etat : 232 ont voté contre le veto, 157 pour et 22 se sont abstenus.

La loi actuellement en vigueur n'autorise l'avortement que lorsque la vie ou la santé de la mère est en danger, lorsque la grossesse résulte d'un inceste ou d'un viol ou quand le fœtus a subi des dommages irrémédiables. Les médecins ayant pratiqué l'avortement dans tout autre cas risquent jusqu'à deux ans de prison.

En juin, le Parlement à majorité de gauche avait approuvé des amendements qui légalisaient les avortements subis par des femmes en situation financière ou personnelle difficile. Mais le président Walesa y avait promptement opposé son veto en déclarant qu'il n'autoriserait jamais la légalisation de ce qu'il considère comme un meurtre et avait menacé de démissionner s'il n'était pas suivi. Après le vote de la Diète, des militants « pro-avortement » ont indiqué qu'ils essaieraient d'organiser un référendum national sur la question. – *(Reuter.)*

GÉORGIE : l'ONU donne son accord à l'envoi d'observateurs turcs. – Alors que les négociations entre la Géorgie et l'Abkhazie restent au point mort à Genève, L'ONU a donné son accord, jeudi 1er août, à l'envoi, sous son égide, d'observateurs militaires turcs en Géorgie. Une proposition du secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, qui avait également mentionné l'Albanie, Cuba, la Russie, le Pakistan et les Etats-Unis, comme candidats à l'envoi d'observateurs, a été acceptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité. – *(Reuter, AFP.)*

RUSSIE : révocation d'un membre du gouvernement pour propos « ultranationalistes ». – Boris Mironov, directeur du Comité d'Etat sur la presse et membre du gouvernement, a été révoqué, vendredi 2 août, pour propos ultranationalistes. « *Si le nationalisme russe est du fascisme, alors, je suis fasciste* », avait-il affirmé au cours d'une tournée en province en exhortant l'Etat en reprendre le contrôle de la presse. – *(Reuter.)*

BULGARIE

Le gouvernement va présenter sa démission

Après des mois d'atermoiements, le gouvernement de Sofia a finalement annoncé, vendredi 2 septembre, qu'il allait présenter sa démission la semaine prochaine au Parlement. Sauf surprise majeure, de nouvelles élections législatives anticipées devraient donc bientôt être organisées.

Cette décision vient conclure une longue crise larvée qui a progressivement paralysé le gouvernement dit d'« experts », au pouvoir depuis décembre 1992. D'entrée de jeu, le terne mais tenace premier ministre, Luben Berov, un économiste de soixante-huit ans, a dû affronter une opposition farouche, qui a déposé non moins de six motions de défiance, ainsi que la méfiance puis l'hostilité de plus en plus ouverte du président Jeliou Jelev, un homme habile et modéré, et n'a pu compter que sur un soutien purement tactique des socialistes (ex-communistes) et du parti de la minorité turque, pivot de toutes les majorités parlementaires. Et les récents ennuis cardiaques du chef du gouvernement ont rendu encore plus fragile une situation déjà passablement précaire.

La chute du gouvernement de M. Berov était assez prévisible, tant sa survie était dépendante du bon vouloir du puissant Parti socialiste bulgare (PSB), dominé par le lobby des cadres de l'ancien régime, qui s'estime désormais prêt à affronter de nouvelles élections. Pour les socialistes, l'intermède du gouvernement Berov a été bénéfique à bien des égards. Il leur a d'abord permis de se remettre du traumatisme qui a suivi la victoire de la très anticommuniste Union des forces démocratiques, écartée du pouvoir au bout d'un an, en 1992, à cause de ses dissensions internes.

Par ailleurs, les socialistes sont accusés d'avoir profité de cette période pour consolider leur assise, notamment financière, au besoin par des moyens peu scrupuleux, alimentant ainsi la très riche chronique des scandales balkaniques. Finalement, le PSB est resté dans la position confortable d'un soutien sans participation, lui permettant ainsi de bénéficier des avantages du pouvoir sans en subir l'usure. C'est d'ailleurs après l'introduction de la TVA et l'augmentation des prix de l'énergie en avril, mesures qui ont renforcé l'impopularité du gouvernement, que les socialistes ont commencé à prendre une distance de plus en plus ouverte envers le cabinet Berov.

Le « bon élève des Balkans»

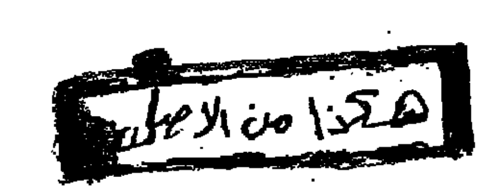
Mais le gouvernement est aussi tombé à cause de sa propre inertie. Hormis la récente conclusion d'un accord de principe sur une réduction salutaire de 50 % de la dette bulgare, son action aura été timide. Se présentant comme une équipe de technocrates, le gouvernement avait fait de l'accélération des privatisations une priorité. Or force est de constater que, vingt mois après son investiture, celles-ci sont au point mort, la restitution des terres s'est passablement ralentie et les principaux indicateurs économiques du pays sont plutôt préoccupants.

Il est vrai que la petite Bulgarie (huit millions et demi d'habitants) a accumulé les handicaps au point d'incarner, jusqu'à la caricature, les difficultés de la transition post-communiste : l'écroulement du COMECON a affecté, plus que les autres, son économie inféodée à l'ex-URSS, l'embargo de l'ONU contre la Yougoslavie voisine lui a coûté plus de 2 milliards de dollars et l'a isolée, du fait de la fermeture des principales routes d'accès vers les marchés de l'Ouest. S'ajoute à tout cela l'impact des tensions provoquées par la surenchère nationaliste dans l'ex-Yougoslavie, où réside une minorité de souche bulgare, en Macédoine.

Dans ce contexte délicat, la Bulgarie a néanmoins réussi à éviter de succomber aux démons du nationalisme, qui déstabilisent la plupart de ses voisins, s'attirant ainsi la réputation de « bon élève des Balkans ».

Toutefois, si des élections anticipées sont effectivement organisées, il ne semble pas qu'elles puissent mettre un terme à la principale incertitude qui mine la jeune démocratie bulgare, à savoir l'absence de majorité parlementaire stable. La scène politique est toujours polarisée entre les « bleus » de l'Union démocratiques et les « rouges » du Parti socialiste, qu'un récent sondage crédite respectivement de 21,8 % et de 14 5 % des intentions de vote.

YVES-MICHEL RIOLS



Italie : la difficile rentrée de Silvio Berlusconi

Le président du conseil italien, qui jouit toujours de sondages favorables, est handicapé par les incohérences de sa coalition

ROME

de notre correspondante

Le Parlement ne reprendra ses travaux que le lundi 5 septembre, mais les millions d'Italiens qui, au retour des vacances, ont retrouvé un pays coupé en deux par la canicule et le mauvais temps ont eu au moins la certitude que le climat politique, lui, restait inchangé. Ces derniers jours, en effet, accusations à l'emporte-pièce et « petites phrases » inopinées ont déclenché de nouvelles polémiques, y compris – ce qui devient banal – au sein de la majorité.

Après les énergiques et embarrassantes professions de foi d'Irene Pivetti, la très catholique présidente de la Chambre des députés, déclarant samedi 27 août qu'il fallait revoir les règles de la société pour les mettre en accord avec les enseignements divins, c'était au tour d'Umberto Bossi, leader de la Ligue du Nord et imprévisible allié de Silvio Berlusconi, de créer la stupeur.

Umberto Bossi s'est couvert de ridicule en « révélant », mardi, qu'il avait réussi, en 1987, à calmer une révolte armée dans les vallées de la région de Bergame, où 300 000 hommes étaient, selon lui, résolus à en finir avec le pouvoir corrompu de Rome. Puis il a tranquillement démenti. De plus, mettant fin à la trêve estivale, durant laquelle on l'avait vu visiter Silvio Berlusconi en Sardaigne, dès mercredi il accusait son allié-ennemi de chercher à déclencher de nouvelles élections. Vendredi encore Umberto Bossi ajoutait à la confusion en évoquant sa possible démission de la présidence de la Ligue, jurant de ne laisser aucun répit au président du conseil.

Les ministres d'Alliance nationale, la composante d'extrême droite de la majorité, ne sont pas en reste. Ces dernières semaines, pendant que leur chef, Gianfranco Fini, prenait le soleil en Californie, ils ont défrayé la chronique en attaquant, qui le gouverneur de la Banque d'Italie jugé « *trop autonome* », qui la grande industrie et les « *pouvoirs occultes* » qui gouvernent le pays, qui l'avortement qualifié de « *meurtre* », ou encore les grandes banques d'affaires internationales trop critiques, comme la Morgan Stanley, qu'un sous-secrétaire au budget avait tout bonnement proposé d'exclure d'Italie.

Le problème de la Fininvest

Silvio Berlusconi n'avait pas tort, à son retour, de proposer en riant un impôt sur les « *bavardages inutiles* » pour remplir les caisses de l'Etat. Tant il est vrai que se sont bien vite dissipées les tempêtes qui ont ébranlé le gouvernement cet été : que ce soit celle déclenchée par les nominations à la RAI, que le gouvernement voulait plus « *en harmonie* » avec ses idées : le décret de loi Biondi sur la limitation de la détention préventive, jugé par trop favorable aux politiciens corrompus ; ou encore l'exigence d'une séparation hermétique entre les affaires privées et l'action publique du président du conseil.

Toutes ces levées de boucliers n'ont rien résolu sur le fond : justice, économie, audiovisuel, antitrust, tout reste à faire. Et ce, dans un climat d'incertitude judiciaire fragilisant. Car si Paolo Berlusconi, jeune frère du président du conseil, arrêté en juillet pour la deuxième fois, vient d'être remis en liberté, ce n'est pas sans avoir reconnu l'existence de fonds secrets de la Fininvest. L'enquête « mani pulite » sur les pots-de-vin payés à la garde des finances, en échange de contrôles pas trop regardants, n'est pas finie. Une recherche plus approfondie sur le groupe à péage Telepiu, dont la Fininvest dit ne posséder que 10 % pour ne pas contrevenir à la loi, est en cours. Et des surprises sont toujours possibles.

C'est dans ce contexte délicat que le gouvernement s'apprête à se mettre au travail. Ces dossiers, quels sont-ils ? Tout d'abord un problème presque « structurel » : celui de la transparence promise par M. Berlusconi entre son groupe, la Fininvest, et ses fonctions actuelles. Pour l'instant, rien de neuf. Les trois sages qui planchent là-dessus depuis des mois devraient faire connaître leurs propositions courant septembre. Durant l'été, en « avant-première », M. Berlusconi lui-même, avait révélé, sans aucunement convaincre, qu'on s'orientait à ce moment-là vers une formule de *blind-trust*, et des garants désignés, entre autres, par les présidents des Chambres. En revanche, il n'est pratiquement pas un parti qui n'ait dans ses cartons un projet antitrust. C'est le cas notamment de la Ligue qui, outre des limitations sévères au marché de la publicité, voudrait mettre de l'ordre dans la bataille entre la RAI (télévision publique) et la Fininvest, chacune perdant dans un premier temps une chaîne nationale. Quant aux nominations dans les différentes chaînes de la RAI, test assez parlant de la volonté politique ambiante, on les attend toujours...

Vient ensuite le gros morceau de la rentrée : la préparation de la loi de finances pour 1995, et les mesures d'austérité qui l'accompagnent. Le tout devrait être bouclé d'ici à la fin du mois : ce ne sera pas facile, même si, après sa chute de la mi-août, la lire a repris et si la Bourse semble plus confiante.

M. Berlusconi s'étant engagé à ne pas augmenter la pression fiscale, déjà très élevée, il faudra donc s'orienter vers des coupes budgétaires et des économies, soit 48 000 milliards de lires (1). Mais où couper ? Des déclarations sur la fin de « *l'assistance abusive* » et l'annonce d'une remise en ordre et d'un possible dégraissage du système des retraites (âge, attribution, etc.) ont déjà irrité les syndicats. Et cette attaque contre le système des retraites, lequel comporte aussi quelques belles aberrations (comme ce principe qui voulait, récemment encore, qu'après vingt ans de service dans la fonction publique on puisse prendre sa retraite, n'eût-on que quarante ans), vient à point nommé pour l'opposition. Le Parti démocratique de la gauche (PDS), notamment compte bien enfourcher ce cheval de bataille pour se donner enfin un peu de visibilité.

Les réformes judiciaire et électorale

Visibilité d'autant plus nécessaire que, devant le peu de propositions de la gauche et les lézardes de la coalition de droite, les forces du centre, bien que disparates, semblent trouver un second souffle. Et, à défaut de servir à replâtrer les fissures de la majorité, elles pourraient fournir un nouvel interlocuteur à l'opposition. En attendant les batailles budgétaires à venir, le gouvernement ne s'est attaqué pour l'instant qu'au problème des fausses pensions d'invalidité. Sur 7 millions recensées, près de la moitié seraient « *abusives* », vestiges, dans le Sud notamment, d'assistance déguisée ou de récompenses clientélaires.

De son côté, l'imbroglio judiciaire reste entier. Le décret-loi Biondi sur la détention préventive, qui avait fait couler tant d'encre, gommé de ses aspects polémiques, est devenu un projet de loi. Mais le ministre de la justice, Alfredo Biondi, qui vient de se voir refuser l'examen en conseil des ministres d'un projet sur la surpopulation des prisons, furieux des nouvelles critiques de la Ligue à son égard, a réclamé et obtenu, semble-t-il à brève échéance, un « sommet » de la majorité pour discuter des réformes de fond à entreprendre. Et certaines sont urgentes.

Enfin, à part la relance des privatisations, un peu en sommeil, l'autre gros dossier concerne la réforme électorale. La Ligue, le PDS et le PPI (héritiers de la démocratie-chrétienne) seraient plutôt pour un vote à deux tours à la française. Pour des raisons évidentes. Silvio Berlusconi penche, lui, pour le scrutin majoritaire à un tour sur le modèle anglais. Une décision est prévue à l'automne, dit-on, au moment où il faudra bien étudier la question pour préparer les élections administratives et régionales de 1995.

Une consolation pour M. Berlusconi : au moment d'affronter cette rentrée difficile, il est très nettement remonté dans les premiers sondages de la rentrée. Crédité de 53 % d'opinions favorables, ex aequo avec son plus fidèle allié, Gianfranco Fini, de l'Alliance nationale, il n'est dépassé que par le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro qui plafonne à 62 %.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) Un milliard de lires équivalent à 3 500 000 francs.

Un ancien responsable du contre-espionnage extradé par la Suisse. – Michele Finocchi, ancien responsable du contre-espionnage italien, arrêté en Suisse le 25 juillet, a été extradé jeudi soir vers l'Italie, a annoncé, vendredi 2 septembre, le ministère fédéral de la justice et de la police à Berne. M. Finocchi, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international, est l'un des sept anciens responsables des services secrets civils italiens (SISDE) qui sont accusés d'avoir détourné 60 milliards de lires (35 millions de dollars) de fonds publics, et sont jugés depuis avril dernier à Rome. Il était le seul à avoir échappé aux recherches. – *(AFP.)*

Le débat sur l'avenir de l'Europe

Les prises de position des chrétiens-démocrates allemands sont vivement contestées par Klaus Kinkel

Dans un communiqué publié vendredi 2 septembre, le ministre des affaires étrangères allemand, Klaus Kinkel, par ailleurs président du Parti libéral FDP, a pris ses distances avec les options européennes de ses partenaires chrétiens-démocrates. Ceux-ci avaient proposé, jeudi, (« le Monde » du 3 septembre) un plan visant à mettre en place rapidement une « Europe à géométrie variable », articulée autour d'un petit « noyau dur » de cinq pays, excluant notamment l'Italie.

BONN

de notre correspondant

« *Oui à une Europe forte et capable d'agir. Mais celle-ci ne doit pas se limiter à un petit groupe d'Etats au sein de l'Union européenne* » : cette mise au point de Klaus Kinkel relance vivement le débat sur l'avenir de l'Europe au sein de la coalition au pouvoir à Bonn. Dans un geste inhabituel, le ministre des affaires étrangères affiche ainsi son désaccord avec les dirigeants parlementaires chrétiens-démocrates de la CDU-CSU, auxquels il reproche d'utiliser les termes d'« *Europe à géométrie variable* » et d'« *Europe à plusieurs vitesses* », « *qui sont chargés de trop de concepts ne correspondant pas à notre politique européenne* ».

Ces nuances d'interprétation entre les partis au pouvoir à Bonn sont nouvelles. Il existe en effet, comme le rappelle Klaus Kinkel lui-même, un large « *consensus* » au sein de la coalition sur les questions européennes, que le ministre estime menacé par la nouvelle initiative de la CDU-CSU. Celle-ci, selon lui, ne représente qu'une « *proposition* » parmi d'autres et n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

Invité à s'exprimer sur le sujet, le porte-parole du gouvernement de Bonn, Dieter Vogel, n'a pas, pour sa part, constaté de « *divergences* » avec le document des élus de la CDU-CSU, tout en soulignant que la préparation de la conférence intergouvernementale européenne de 1996 susciterait « *bien d'autres contributions de ce genre* ».

Pas d'exclusive

Sans doute Klaus Kinkel souhaite-t-il rappeler sa prééminence en matière de politique étrangère, à moins de deux mois des élections générales et alors que le parti qu'il préside, le FDP, est traversé par de graves interrogations sur son avenir. Mais il cherche aussi à rassurer les capitales de pays aussi importants que l'Italie, exclus du « noyau dur » de la future Europe telle que la conçoivent les chrétiens-démocrates : « Nous avons lié notre présidence européenne à celle de la France, mais aussi à celles de l'Espagne et de l'Italie, qui vont suivre [...]. *Je tiens à le répéter, étant donné tout ce qui peut être dit et prêter à malentendu sur le rôle de la France et de l'Allemagne.* »

L'Europe, selon Klaus Kinkel, ne doit pas comprendre de « *noyau dur* » à caractère exclusif, même s'il est le premier à vanter, en d'autres occasions, le « *rôle moteur* » de la France et de l'Allemagne en Europe, et qu'il est partisan du renforcement de l'intégration des pays qui souhaitent « *aller plus vite que les autres* ». Il rappelle, dans son communiqué, tout l'espoir qu'il place à l'entrée dans l'Union, au 1er janvier 1995, des nouveaux pays membres que sont la Suède, la Norvège, la Finlande et l'Autriche. Ceux-ci pourraient être tentés de dire non à l'Europe s'ils avaient le sentiment, par avance, d'être exclus du « noyau dur ».

Pour le ministre allemand, l'Europe doit être entendue au sens large, et s'il accepte de parler de « *noyau* », c'est pour dire que « *l'Union européenne doit être le noyau de l'Europe* ». En d'autres occasions, Klaus Kinkel avait déjà parlé d'une Europe « *conçue comme un tout* », une « *Gesamteuropa* » baignée au nord par par la mer Baltique et au sud par la Méditerranée, et dont la frontière orientale s'arrêterait à la Russie.

LUCAS DELATTRE

Premier cercle ou pré carré ?

Suite de la première page

Pour les chrétiens-démocrates allemands, il appartient aux pays fondateurs de la Communauté, et à eux seuls, en renforcant leur cohésion dans tous les domaines, de jouer ce rôle moteur.

Les Six, donc, mais avec une exception de taille : l'Italie. Ce qui réduit ce « *noyau* » dur au couple franco-allemand et aux trois pays du Benelux. Voilà donc le pays d'Alcide De Gasperi, d'Altiero Spinelli ou des premiers « eurocommunistes » – sans aller jusqu'aux maîtres de la Renaissance –, voilà donc un pays dont les gouvernements ont toujours fait de la construction européenne l'axe obligé de leur diplomatie renvoyé sur le banc des mauvais élèves. « *En série B* », *comme le titrait, samedi, La Repubblica*. « *Inacceptable* », renchérissait, dans les mêmes colonnes, Antonio Martino, le ministre des affaires étrangères.

Zone de turbulences

Certes, ce document n'a pas de valeur « officielle » et, déjà, le ministre des affaires étrangères libéral, Klaus Kinkel, en a catégoriquement rejeté les principales thèses *(lire ci-dessus l'article de notre correspondant à Bonn)*. Il reste qu'une telle prise de position du parti le plus fort du plus puissant pays d'Europe, préparée sous la houlette de Wolfgang Schäuble, dauphin présumé d'Helmut Kohl, ne peut laisser indifférent à un moment où l'Europe se cherche et où l'Italie traverse une forte zone de turbulences.

Cette mise à l'écart est d'abord un camouflet à l'égard de Silvio Berlusconi. Si, dans son pays, le nouveau président italien a bâti une partie de sa popularité sur les décombres de la Démocratie chrétienne, il aurait bien aimé, sur la scène internationale et notamment européenne, en assumer l'héritage. Témoin les efforts qu'il déploie, pour le moment en pure perte, pour que les parlementaires italiens élus sous l'étiquette de Forza Italia puissent adhérer au groupe démocrate-chrétien de l'assemblée de Strasbourg.

Derrière Berlusconi, c'est, aussi, l'Italie toute entière qui est ainsi mise sur la touche, sans que les chrétiens-démocrates allemands disent exactement pourquoi : laxisme dans sa politique économique ? Risque trop grand de désintégration régionale ? Hypertrophie de l'économie parallèle ?... A certains égards, notamment si l'on considère l'implosion de l'Etat central ou encore le volume de la dette extérieure, un pays comme la Belgique pourrait, lui aussi, être exclu de la cour d'honneur européenne. D'un autre côté, on voit mal pourquoi l'Autriche ou la Suède, avant même d'entrer officiellement dans l'Union européenne, seraient exclues d'avance de ce fameux « noyau dur ». Et pourquoi l'Espagne, qui, en dépit de ses difficultés actuelles, a fait un effort considérable pour rompre définitivement avec toutes les séquelles du franquisme et arrimer son économie à celles de ses partenaires des Douze, dont le gouvernement est parmi les plus actifs au sein de l'Union, serait-elle, elle aussi, mise à l'écart ? Ecarte-t-on le Portugal, pourtant considéré comme un des élèves les plus studieux de la classe, pour la seule raison qu'il n'est pas encore assez riche ? Soyons francs : pour le moment, seuls deux pays parmi les Douze méritent le « carton jaune » qui pourrait les exclure de certaines politiques : la Grande-Bretagne, tout simplement parce qu'elle n'en veut pas, et la Grèce qui, prise dans l'inextricable imbroglio balkanique, se livre à une surenchère nationaliste de moins en moins compatible avec le savoir-vivre européen.

Les Italiens peuvent donc se consoler : à l'exception de la France, considérée par les chrétiens-démocrates allemands comme le partenaire obligé, et, dans une moindre mesure, de la Belgique francophone, les autres pays choisis pour entrer dans l'élite européenne font déjà, peu ou prou, partie de la zone d'influence économique privilégiée de l'Allemagne.

Les responsables du parti d'Helmut Kohl ont, certes, eu le mérite de la franchise mais ils en ont oublié au passage que l'Europe était, aussi, affaire de nuances, de diversités et que leur « noyau dur » ressemblait un peu *trop* à celui d'une bombe à neutrons, capable de tout faire exploser.

JOSÉ-ALAIN FRALON

DIPLOMATIE

Alors que demeurent les incertitudes créées par la mort de Kim Il-sung

Pékin se retire de la commission militaire d'armistice en Corée

Le vice-premier ministre et chef de la diplomatie chinoise, Qian Qichen, a annoncé, jeudi 1er septembre, le retrait de son pays de la commission militaire d'armistice en Corée en recevant à Pékin un vice-ministre nord-coréen, Song Ho-gyong, envoyé spécial de Pyongyang.

PÉKIN

de notre correspondant

Le moment choisi par la Chine pour annoncer son retrait de la commission militaire d'armistice en Corée – en pleine crise nucléaire dans une péninsule en proie aux incertitudes créées par la mort de Kim Il-sung – paraît destiné à indiquer que Pékin entend jouer son propre jeu, et celui-là seulement, dans la recherche d'une solution à l'imbroglio coréen, quoi qu'en espèrent ses partenaires internationaux.

La question du statut de l'accord d'armistice de 1953 – signé à l'issue de la guerre par la Corée du Nord et la Chine, d'une part, par les forces de l'ONU, d'autre part, – avait surgi avec l'entrée de Pyongyang à l'ONU en 1991. Mais elle avait été occultée par la crise portant sur le programme nucléaire de Pyongyang. Cette capitale s'était retirée de l'accord d'armistice le 31 mai, appuyant ainsi son exigence d'un accord de paix. Washington a, jusqu'à présent, rejeté cette demande. Les Etats-Unis insistent pour que l'armistice reste en place jusqu'à l'instauration d'un système de paix par négociation entre les deux Corées, eux-mêmes, et la Chine.

Comme souvent, Pékin a tenté de ménager la chèvre et le chou. La Chine a souligné, auprès de Séoul en particulier, qu'elle considérait que l'accord d'armistice devait demeurer en vigueur malgré son retrait de la commission militaire. Les Etats-Unis ont pris note de ce point, mais n'en ont pas moins jugé, comme la Corée du Sud , *« regrettable »* une décision qui amenuise le *« rôle important que continue de jouer la commission militaire d'armistice en vue de faciliter la paix »*.

Le commandement des Nations unies en Corée, pour sa part, a estimé que le geste chinois *« accroît le risque que des incidents mineurs puissent évoluer vers une situation plus grave »* entre ses forces et celles de Pyongyang sur la zone démilitarisée qu'il patrouille. De fait, quoi qu'en dise la Chine, l'armistice se trouve fragilisé par son geste.

Jouer dans la cour des grands

En retirant ses *« volontaires »*, selon l'expression consacrée, la Chine, par ailleurs, complique la situation à un moment où elle reconnaît discrètement nourrir quelques inquiétudes quant à l'avenir du régime de feu Kim Il-sung. Elle a peut-être reçu de l'envoyé nord-coréen Song Ho-gyong des assurances permettant d'appuyer l'espoir, formulé par le vice-premier ministre chinois, que *« le peuple* [nord-coréen] *s'unit autour du Parti des travailleurs dirigé par Kim Jong-il »* ; mais, en privé, des responsables de Pékin ne cachent pas leur surprise à voir le processus de succession piétiner.

Le coup de pouce de la Chine à Pyongyang n'est pas fait pour rassurer la Corée du Sud qui s'inquiétait déjà, ces derniers jours, de voir Washington aller un peu vite en besogne dans son rapprochement avec le Nord. Des négociateurs américains rencontreront des Nord-Coréens dans des réunions jumelles à Berlin et à Pyongyang le 10 septembre pour des discussions portant sur la question nucléaire et l'échange éventuel de bureaux de liaison.

Washington insiste sur le fait que la décision d'ouvrir de tels bureaux n'a pas été encore formellement adoptée ; mais Séoul craint que les Etats-unis ne multiplient les concessions envers Pyongyang sans obtenir de contrepartie dans l'abandon du chantage nucléaire auquel le pays de Kim Il-sung s'est livré, ni de progrès dans le dialogue intercoréen. Le chef de la diplomatie sud-coréenne, Han Sung-joo, se rendra le 5 septembre à Washington afin de faire valoir ses vues auprès du président Clinton.

Annoncée au moment où le chef de l'Etat chinois, Jiang Zemin, s'embarquait pour une visite d'Etat en Russie, en Ukraine puis en France, la décision chinoise de quitter la commission militaire d'armistice en Corée souligne que Pékin, dans son désir de s'imposer parmi les puissances, est prête à jouer avec le feu de manière plus active, allant au-delà de la complaisance dont elle avait jusqu'à présent fait preuve envers son allié nord-coréen. La visite de M. Jiang à Moscou, quant à elle, est sa seconde en deux ans, mais la première qu'il y fait en qualité de chef de l'État. Invité de M. Gorbatchev à la veille de l'effondrement soviétique, il avait alors refusé d'y rencontrer Boris Eltsine. En surface au moins, ce « malentendu » a été dissipé lors du voyage du président russe à Pékin en décembre 1992. Aucun chef de l'Etat chinois ne s'était rendu à Moscou depuis Mao Zedong en 1957, – une visite qui survenait, alors, quatre ans après la fin de la guerre de Corée, et à la veille du schisme sino-soviétique.

Le voyage de M Jiang a été présenté par Pékin comme *« le premier* [effectué par] *un président chinois en Russie après la désintégration de l'Union soviétique et la fin de la guerre froide »* : une manière pour la Chine de bien marquer qu'une ère nouvelle s'est ouverte à ses yeux, à laquelle elle entend bien prendre part dans la cour des grands.

FRANCIS DERON

Jimmy Carter de nouveau invité à Pyongyang. – Les Nord-Coréens ont une nouvelle fois demandé à l'ancien président américain Jimmy Carter de se rendre à Pyongyang pour servir d'intermédiaire dans leurs discussions avec les Etats-Unis sur leur programme nucléaire, a annoncé vendredi 2 septembre le Département d'Etat. M. Carter s'était déjà rendu en juin à Pyongyang à l'invitation du maréchal Kim Il-sung, depuis lors décédé. – *(AFP.)*

REPÈRES

AFGHANISTAN

Annulation d'une réunion de paix sous l'égide de l'ONU

Une réunion entre les principales factions afghanes, qui devait se tenir vendredi 2 septembre au Pakistan sous les auspices de l'ONU, n'a pas pu avoir lieu en raison du refus de l'ex-président Rabbani de discuter avec la faction du général Dostom, général ouzbek qui fut un pilier du régime communiste, passé dans le camp de l'ancien premier ministre intégriste Hekmatyar. Cette réunion préliminaire était destinée à jeter les bases d'un éventuel processus de paix. L'ONU était absente d'Afghanistan depuis la chute du régime communiste, en avril 1992. Elle est revenue sur le devant de la scène au printemps, avec l'envoi d'une mission dirigée par l'ex-ministre tunisien des affaires étrangères, M. Mestiri.

Par ailleurs, cinq personnes ont été tuées et huit autres blessées par des tirs de roquettes le jeudi 1er septembre à Kaboul, a rapporté la radio présidentielle. – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE

Une cassette montre les otages occidentaux vivants

Dans une cassette vidéo visionnée vendredi 2 septembre à Phnom-Penh, les trois otages occidentaux détenus par les Khmers rouges dans la région de Kampot, au sud-ouest du Cambodge, demandent l'arrêt des bombardements gouvernementaux qui, disent-ils, empêchent leur libération. L'enregistrement a été fait le 29 août, avant l'expiration de l'ultimatum fixé par les geôliers. *« C'est de plus en plus dur, physiquement et psychologiquement. Aidez-nous »*, dit le Français Jean-Michel Braquet, vingt-sept ans, qui apparaît en bonne santé, ainsi que ses compagnons australien et britannique. On peut entendre des tirs d'artillerie sur la cassette. Phnom-Penh se défend de bombarder Phnom-Vour, où sont détenus les otages, mais reconnaît maintenir une *« pression »* autour de la base khmère rouge, afin de couper les lignes de ravitaillement des maquisards et les empêcher de s'enfuir. – *(Reuter.)*

CORÉE-DU-SUD

Manifestations antijaponaises

Une quarantaine de manifestants ont envahi, vendredi 2 septembre, le Musée national d'art moderne de Séoul, dont ils ont saccagé plusieurs vitrines. Dans le groupe figuraient des femmes qui avaient été forcées de se prostituer par les troupes japonaises durant la deuxième guerre mondiale et qui exigent de Tokyo un dédommagement. Les manifestants avaient auparavant jeté des œufs sur l'ambassade du Japon et une brève échauffourée avait eu lieu avec la police anti-émeute.

Par ailleurs, la Commission internationale de juristes a déclaré vendredi 2 septembre à Genève que le Japon a *« l'obligation morale et légale d'apporter réhabilitation et réparation »* aux *« femmes de réconfort »* que l'armée nippone a forcées à se prostituer durant la deuxième guerre mondiale. La Commission a précisé qu'elle recommanderait aux autorités des pays (au moins huit) dont sont originaires les 100 000 à 200 000 victimes de porter plainte auprès de la cour internationale de justice si Tokyo persistait à refuser des indemnités. – *(AFP.)*

GRÈCE

Athènes dénonce les accords entre Chypre du Nord et la Turquie

La Grèce a critiqué, vendredi 2 septembre, la décision prise par la République turque (autoproclamée) de Chypre du Nord (RTCN) de renforcer sa coopération avec la Turquie. Le Parlement de la RTCN a consenti, lundi, à l'établissement d'accords de politique étrangère, de défense et de sécurité avec Ankara, quasi-répliques de ceux qui existent déjà entre Athènes et les Grecs chypriotes du sud de l'île. Le ministre grec des transports, Théodore Pangalos, ex-ministre des affaires européennes et réputé pour ses déclarations incendiaires, a estimé, vendredi, que la Turquie était *« l'ennemie de la Grèce et devait être traitée comme telle tant que durerait l'occupation turque à Chypre »*. Par ailleurs, la Grèce a rappelé, vendredi, que l'extension de ses eaux territoriales en mer Égée constituait un de ses *« droits souverains »*, en réponse à une mise en garde turque, jeudi, contre une telle éventualité.

ZAÏRE

Polémique en Belgique sur l'envoi de troupes

Deux ministres belges ont exprimé des points de vue opposés, vendredi 2 septembre, sur l'envoi de troupes au Zaïre pour prendre part à la réorganisation de ce pays, ancienne colonie belge.

Dans un entretien au journal *Gazet van Antwerpen*, le ministre de la défense, Léo Delcroix, s'est dit favorable à cette idée, mais le ministre des affaires étrangères, Willy Claes, a immédiatement réagi en la qualifiant de *« prématurée »*. A Kinshasa, le nouveau gouvernement a déclaré vendredi qu'il était temps que les Occidentaux reprennent leur coopération. *« Les conditions sont aujourd'hui réunies pour la reprise totale de la coopération zaïroise avec ses principaux partenaires »*, a affirmé le ministre de l'information, Masegabio Nzanzu. – *(Reuter.)*

EN BREF

ÉTATS-UNIS : première exécution au Nebraska depuis trente-cinq ans. – Un meurtrier âgé de quarante-trois ans a été exécuté par la chaise électrique, vendredi 2 septembre, à Lincoln, dans le Nebraska. Cet Etat n'avait pas pratiqué d'exécution depuis 1959. Harold Otey avait été reconnu coupable de l'assassinat d'une jeune femme. Il l'avait violée puis frappée à mort avec un marteau. – *(AFP, Reuter.)*

HAÏTI : les Etats-Unis sont fondés à intervenir à tout moment. – Le secrétaire général de l'ONU a déclaré, vendredi 2 septembre, que les Etats-Unis peuvent intervenir *« quand ils veulent »* en Haïti et qu'aucun ultimatum n'est nécessaire : *« Ils ont reçu un mandat »* du Conseil de sécurité, a rappelé M. Boutros-Ghali. – *(AFP.)*

L'OLP autorise un journal pro-jordanien à reparaître. – L'Autorité palestinienne a donné le feu vert pour la reparution d'un quotidien palestinien pro-jordanien, *El Nahar*, un mois après avoir ordonné sa fermeture, a annoncé, vendredi 2 septembre, le « ministre » palestinien de la justice. Le quotidien avait été fermé après la signature, le 25 juillet à Washington, de l'accord jordano-israélien conférant à la Jordanie un rôle spécial dans la gestion des lieux saints musulmans de Jérusalem, rôle que les Palestiniens revendiquent pour eux-mêmes. – *(AFP.)*

Le Monde

Édité par la SARL le Monde
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

AMÉRIQUES

CUBA

Un ministre admet que la fin de l'embargo ne résoudrait pas tous les problèmes

L'embargo commercial imposé par les Etats-Unis depuis 1960 *« est la cause la plus importante de la difficile situation que traverse Cuba actuellement, mais sa levée ne signifierait pas la solution de tous nos problèmes »*, a admis, vendredi 2 septembre, le ministre des affaires étrangères de La Havane, Roberto Robaina. L'aggravation de l'isolement économique du pays, après l'effondrement de l'URSS en 1989, et les *« entraves bureaucratiques »* ont également contribué à la crise, a ajouté M. Robaina à l'issue d'une rencontre avec José Maria Figueres, le président du Costa-Rica, où le ministre effectue une visite officielle.

Il a réaffirmé qu'il était important que le thème de l'embargo soit abordé lors des négociations américano-cubaines sur l'immigration, qui devraient se poursuivre dimanche à New-York. Le porte-parole américain, David Johnson, a déclaré vendredi que les Etats-Unis avaient présenté par écrit *« certaines idées »* sur les moyens de faciliter l'octroi de visas aux Cubains. Washington veut obtenir du régime castriste qu'il freine les départs « sauvages » de *balseros* (20 000 depuis le 5 août, dont 1 921 jeudi), en échange d'un *« programme d'immigration légale, sûre et organisée »*.

Le gouvernement cubain a, semble-t-il, réussi à convaincre les Etats-Unis qu'il ne cherchait pas à profiter de l'exode pour se débarrasser de ses criminels, comme il l'avait fait en 1980. Selon le Département d'Etat, les assurances reçues en ce sens ont une *« certaine crédibilité »*. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

MALAISIE

La Thaïlande livre à Kuala-Lumpur le chef d'une secte musulmane bannie

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La Thaïlande vient, selon toute apparence, d'expulser le leader d'Al-Arqam, une secte musulmane bannie par la Malaisie il y a un mois (*le Monde* du 9 août). D'évidence, Bangkok a, ce faisant, entendu faire une fleur à Kuala-Lumpur. Ashaari Muhammad avait annoncé auparavant qu'il comptait regagner son pays (il l'avait quitté en 1988 pour s'installer dans le nord de la Thaïlande) afin d'y faire appel de l'interdiction de son mouvement et intenter un procès en diffamation au gouvernement de Mahathir Mohamad. Les autorités thaïlandaises semblent donc avoir pris les devants en le rapatriant discrètement, vendredi 2 septembre, par la frontière terrestre entre les deux pays. Il a été arrêté par les autorités malaisiennes sitôt après être rentré dans son pays

La Thaïlande s'aligne ainsi sur Singapour, qui a déjà interdit de séjour les dirigeants d'Al-Arqam. Ces derniers sont également déclarés indésirables en Indonésie, où les activités de la secte ont été interdites dans 9 provinces sur 27. Bruneï, un sultanat musulman, avait été le premier à bannir la secte dans la région.

Kuala-Lumpur doit désormais gérer un problème délicat. La Malaisie dispose certes d'un arsenal réglementaire pour détenir sans jugement des membres de la secte, faire fermer ses 48 « villages musulmans » et 257 écoles, ou saisir ses biens évalués à plus de 100 millions de dollars. Mais 8 organisations non gouvernementales et le Conseil des avocats malaisiens ont déjà exprimé des réserves, d'ordre juridique, sur l'interdiction de la secte et les mesures s'y rapportant. En outre, les musulmans de la région, qui pratiquent un islam modéré, sont divisés sur l'opportunité de l'interdiction. En Malaisie, comme en Indonésie, certains estiment, en effet, que l'enseignement et les activités d'Al-Arqam sont orthodoxes et ne justifient pas, en tout cas, un ordre de bannissement qui classe la secte dans la même catégorie que le défunt Parti communiste malaisien insurgé.

Enfin, compte tenu des appuis dont la secte a bénéficié au sein de la classe dirigeante malaisienne, l'application du bannissement pourrait avoir des implications politiques. Entre autres choses, la date des élections générales, qui doivent avoir lieu au plus tard en 1995, dépendra sans doute des éventuelles répercussions, auprès de l'opinion publique, de cette affaire dans les prochaines semaines.

JEAN-CLAUDE POMONTI

OCÉANIE

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Julius Chan redevient premier ministre

Julius Chan a été élu, le 30 août, premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée par le Parlement, en remplacement de Païas Wingti. Chef de gouvernement depuis juin 1992, M. Wingti avait dû remettre son mandat en jeu après l'invalidation par la Cour suprême de sa réélection, survenue en 1993. Les juges avaient estimé inconstitutionnel un *« subterfuge »* utilisé par M. Wingti afin d'éviter le dépôt d'une motion de censure.

Julius Chan a joué un rôle-clé dans ce retournement de majorité : sa formation, le Parti progressiste populaire (PPP), a en effet quitté la coalition gouvernementale dirigée par M. Wingti. Personnalité de premier plan du cabinet sortant, M. Chan cumulait les fonctions de vice-premier ministre et celles de ministre des affaires étrangères avant de démissionner.

Au moment du vote des députés, la police anti-émeutes tentait de contenir une foule de plusieurs milliers de personnes, composée majoritairement des partisans de M. Wingti, qui s'était rassemblée devant le Parlement de Port-Moresby, en dépit de l'interdiction de toute manifestation.

Sitôt après son investiture, M. Chan a annoncé qu'il entamerait des discussions avec la rebellion séparatiste de l'île de Bougainville en vue d'aboutir à un accord de paix. *« C'est la priorité des priorités, on ne peut pas y échapper »*, a-t-il dit en évoquant la perspective d'une rencontre avec des dirigeants de l'Armée révolutionnaire de Bougainville (ARB) qui aurait lieu dans l'Etat voisin des îles Salomon. Déclenchée en 1989, la guérilla de l'ARB a déstabilisé la Papouasie, notamment depuis la fermeture de Panguna, une des plus grandes mines de cuivre du monde. Plus de 500 personnes ont trouvé la mort dans ce conflit, le plus meurtrier du Pacifique Sud. – *(AFP, AP.)*

[Né en 1939 dans les Tonga, au large de la Nouvelle-Irlande, Julius Chan a fait ses études secondaires en Australie avant de se lancer dans la politique. En 1969, il fonde le PPP et, dès la formation du premier gouvernement représentatif, en 1972, il collabore avec son chef, M. Somare. Ministre de l'intérieur et des finances après l'indépendance, vice-premier ministre après les élections de 1977, M. Chan ne cache pas ses ambitions. En mars 1980, Michael Somare est renversé par une motion de censure. Chargé de lui succéder, Sir Julius sera une première fois premier ministre de 1980 à 1982.]

هكذا من الاعلانات





BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner à Médecins du Monde, 67 avenue de la République, 75011 Paris. Téléphone 49 29 15 15. CCP 1144 Z Paris.
Médecins du Monde est reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989.

MÉDECINS DU MONDE

☐ **Oui, je m'abonne un an au bulletin d'information trimestriel de Médecins du Monde : Les Nouvelles, 4 numéros = 10 F.**
☐ **Oui, je veux soutenir par mon don l'action médicale et humanitaire de Médecins du Monde.**

Veuillez trouver ci-joint mon chèque bancaire ou postal à l'ordre de Médecins du Monde
☐ **150 F** ☐ **500 F**
☐ **250 F** ☐ **autre ...... F**

Nom ....
Prénom ....
Adresse ....
....

Les dons effectués au profit de Médecins du Monde sont déductibles du revenu net imposable à hauteur de 40% dans la limite de 5% des revenus des personnes physiques et de 3‰ du chiffre d'affaires, déductibles du bénéfice brut pour les entreprises.
Nous rappelons à nos donateurs que nous envoyons un reçu fiscal justifiant le montant des déductions.

L'université d'été des jeunes du RPR et la préparation

Alain Juppé, devant les jeunes du RPR réunis en université d'été à Bordeaux, a, vendredi 2 septembre, demandé à Jacques Chirac de « montrer le chemin », assurant qu'il serait avec lui « pour le suivre ». Mais le secrétaire général du mouvement néogaulliste a aussi comme souci de préserver l'unité de son parti lors de la campagne présidentielle.

■ LE PR ET L'UNION. Les dirigeants du PR, réunis aussi en université d'été, ont réaffirmé la nécessité de l'union de la majorité, mais n'ont pas voulu dramatiser l'appel de M. Juppé à une candidature de M. Chirac à l'élection présidentielle.

■ M. BALLADUR ET LE RPR. Le premier ministre, en déplacement vendredi dans le Val-d'Oise, a fait de nombreuses références au général de Gaulle. Dans un entretien au « Point », il assure que les idéaux du RPR sont les siens.

M. Juppé confirme son engagement derrière M. Chirac

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Encore enivrés par les derniers mots du discours du secrétaire général, ils ont entamé une *Marseillaise* qui chavirait de bonheur. Comme si Alain Juppé avait levé un tabou, les jeunes du RPR réunis à Bordeaux, vendredi 2 septembre, pour l'ouverture de leur douzième université d'été, ont enfin fait parler leur cœur à travers leurs poumons. Cette fois, ils n'en pouvaient plus de hurler : *« Chirac, président ! »*. Bien sûr, ils avaient scandé ce slogan à plusieurs reprises, tout au long de l'allocution de M. Juppé, qui en avait joué avec habileté, mais ils sentaient bien qu'ils transgressaient un interdit. Ne leur avait-on pas conseillé de ménager leur passion militante, même si on devinait que ce souhait serait vain ?

Inconditionnels dans leur grande majorité du président du RPR, ces jeunes néogaullistes avaient bien entendu l'appel de Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint et porte-parole du parti, à s'affranchir du consensus et du conformisme. Plus encore, ils l'avaient entendu souhaiter « un grand débat sur l'avenir de la France », auquel M. Debré voulait participer, *« auprès de Jacques Chirac »*. Comment pouvaient-ils résister alors même que Nourdine Cherkaoui, le secrétaire national à la jeunesse, leur avait martelé : *« Par la voix de Jacques Chirac, la République nous appelle. »* Les mots ultimes du ministre des affaires étrangères, qui, bien sûr, s'exprimait en tant que secrétaire général du RPR, ne pouvaient dès lors que provoquer une explosion libératrice.

« Que Jacques Chirac montre le chemin ; il sait qu'alors vous serez là – et moi avec vous – pour le suivre. » Ce sont ces mots-là, de la dernière phrase du discours de M. Juppé, qui ont mis le feu aux poudres. D'un coup, la salle du palais des Congrès, où étaient réunis plus d'un millier de jeunes, a été secouée par une sorte de tremblement de terre. Que n'avait-il pas dit là, le secrétaire général ? Pourtant, il ne venait que de répéter la phrase prononcée, un an plus tôt à Strasbourg, par son meilleur ennemi, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Seguin, lors de la précédente université d'été.

Préserver l'unité du mouvement

Cette constance dans le jugement permet à M. Juppé d'affirmer sa fidélité dans son engagement, en se défendant d'avoir franchi la ligne tracée par le chef du gouvernement, ligne qui interdit aux ministres de s'engager prématurément dans la campagne présidentielle. Cette démonstration ne rassurera pas tous les balladuriens, qui, à l'instar du député Jean-Yves Chamard, pourront considérer que M. Juppé a prononcé une phrase de trop. Il y en aura même pour penser que le secrétaire général a donné le coup d'envoi de la campagne du maire de Paris.

La tentation de réduire l'intervention de M. Juppé à cette seule phrase adroitement interprétée ferait pourtant courir le risque de passer à côté du sens profond du discours du secrétaire général. Comme s'il pressentait que l'inévitable joute entre les deux prétendants qui se réclament du gaullisme recèle l'éclatement du RPR, le secrétaire général semble privilégier l'unité du mouvement, par rapport au choix qu'il sera conduit à opérer *« le moment venu »* entre les deux belligérants. Des responsables du RPR, et non des moindres dans le camp chiraquien, estiment d'ores et déjà que ce choix annoncé, sans que les modalités n'en soient précisées, est une figure de rhétorique. En clair, d'aucuns soutiennent qu'il n'aura pas lieu, et que le RPR n'aurait pas deux candidats à l'élection présidentielle, mais qu'il n'en soutiendrait aucun. Dans l'entourage de M. Juppé, on jure que cela ne sera pas le cas.

Pour étonnante qu'elle soit, cette configuration ne serait toutefois pas sans précédent. La campagne sur la ratification du traité de Maastricht a montré qu'une grande formation politique pouvait être conduite à laisser un libre choix à ses militants pour préserver, justement, son unité. Certes, M. Juppé a remarqué qu'une *« grande formation politique, la première de France, se condamnerait à l'effacement durable si elle n'était pas de ce combat »*. Mais prônant l'ouverture et la tolérance il a ajouté : *« Nous y parviendrons d'autant mieux que, le moment venu, nous saurons définir une règle du jeu claire, susceptible de nous conduire à ce qui doit être notre seul objectif : permettre à un gaulliste d'assumer la responsabilité de conduire la France et les Français pendant les sept prochaines années. »*

Cette assertion éclaire singulièrement la donne, quand on ajoute que M. Juppé a caractérisé *« ce combat »* en précisant : *« Faudra-t-il, pour autant, chercher la confrontation, voire l'exclusion ; faire campagne plutôt contre que pour ? Ce serait à coup sûr courir à l'échec, pour nous-mêmes et pour la majorité tout entière. »* Ainsi, le RPR pourrait être contraint à la « finlandisation », c'est-à-dire à la neutralisation, qui est ardemment souhaitée par les stratèges de l'hôtel Matignon. Ceux-ci affirment que le chef du gouvernement lui-même aurait conseillé aux dirigeants du RPR de tenir sagement le mouvement néogaulliste à l'écart de l'affaire présidentielle. *« Notre Rassemblement doit, par-dessus tout*, a lancé vendredi M. Juppé, *préserver son unité, parce que nous aurons besoin, la France aura besoin, d'un mouvement gaulliste en 1995, mais aussi en 1996, en 1997, et ainsi de suite. »*

D'ici-là, Eric Raoult, député de Seine-Saint-Denis au franc-parler, pourra tout à loisir expliquer qu'il est *« derrière Chirac »*, car *« il fait plus peuple que l'autre »*. Ceux qui soutiennent *« l'autre »* auront certainement un aussi bon argument à lui opposer. Et se plaçant au-dessus de cette mêlée, M. Seguin pourra définir la fonction présidentielle, telle qu'il l'entend, en souhaitant qu'un gaulliste à l'Elysée puisse incarner le pays dans sa diversité, ainsi que les valeurs de la République, en ayant pour mission de rétablir le primat du politique, et de susciter plus que de commander. La démonstration, là aussi, aura le mérite de préserver l'avenir.

OLIVIER BIFFAUD

M. Balladur se réfère au général de Gaulle pour refuser d'opposer l'économie et le social

Il ne sera pas dit que le premier ministre reste le seul à ne pas se faire entendre sur la question sociale. *« Nous devons nous occuper des exclus du travail, de ceux de la culture, de ceux de la sécurité, du revenu »*, a-t-il égréné devant un parterre d'élus et de représentants du milieu associatif, à Deuil-la-Barre, vendredi 2 septembre, à l'occasion d'un déplacement qu'il effectuait dans le Val-d'Oise.

De la politique de la ville à la préservation des paysages, en passant par la santé, Edouard Balladur, accompagné de ses ministres Simone Veil, Michel Barnier et Michel Giraud, qui est aussi président du conseil régional d'Ile-de-France, avait décidé de s'aventurer sur la gamme étendue des préoccupations des Français. Le tout en territoire ami : à son approche, les maires conviés devant le château de Théméricourt, siège du futur parc naturel régional du Vexin, se sont levés comme à l'école. Dans la mairie de Deuil-la-Barre, l'assistance est longuement restée debout, comme à l'église.

Cette commune de vingt mille habitants ne compte pas parmi les plus défavorisées de la couronne parisienne. Cependant, son maire, Jean-Pierre Delalande, est un des députés RPR qui travaillent pour Edouard Balladur. Rosissant d'aise devant les compliments du premier ministre, le sémillant député a fait part de *« sa confiance en l'avenir »*, malgré les difficultés qui frappent sa banlieue. Ce genre de propos sonne plaisamment aux oreilles d'un chef du gouvernement qui martèle lui-même, depuis des semaines, ses raisons d'espérer. Nuançant tout de même son optimisme déclaré, le chef du gouvernement a promis qu'on ne l'entendrait jamais « dépeindre les choses en rose quand elles ne le sont pas, ni faire de vaines promesses, ni se porter fort pour l'avenir ».

Les signes de reprise ne peuvent pourtant que le conforter. *« Je n'ai jamais compris que l'on oppose l'économie à l'action sociale ou à la diplomatie, puisque la force de celle-ci est la base de tout »*, a-t-il affirmé. D'ailleurs, *« le général de Gaulle avait commencé par une réforme économique en 1958 »*. Comme une référence obligée, le nom du fondateur de la V[e] République a émaillé chacun des discours de M. Balladur.

Pour autant, le dynamisme de la politique économique *« ne peut suffire à résoudre tous les problèmes »*, qui se concentrent dans les banlieues. *« Il est même des pays où elle produit des exclus et des malheureux »*, note le premier ministre. *« Nous devons avoir une ambition plus totale, une ambition de société »*, a-t-il lancé, avant de définir *« l'idéal traditionnel de notre pays, qui est fait de l'adhésion à un même type de civilisation »*. Comme pour prévenir toute ambiguïté, il a précisé : *« Il faut combiner cela avec tolérance et respect d'autrui, même si c'est difficile. Chacun a droit d'avoir ses convictions et ses croyances. »*

Sans bain de foule, ni cérémonie, hormis la pose rapide d'une première pierre à l'hôpital de Gonesse, le premier ministre a poursuivi son travail d'explication de texte. Il a, une fois encore, appelé à *« l'union de tous »*, et a insisté auprès des élus du Val-d'Oise sur leur *« devoir particulièrement fort de solidarité et de cohérence »*. L'adresse pouvait aussi être entendue par les ministres présents, qui n'ont pas eu, ce jour-là, l'occasion de s'exprimer.

MARTINE VALLO

Dans un entretien au « Point »

« Les idéaux que défend le RPR sont les miens », déclare le premier ministre

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *le Point* du 3 septembre, Edouard Balladur souligne que *« La France commence à aller mieux. (...) Et si la France va mieux, nous devons bien y être pour quelque chose. »* Mais, ajoute-t-il, *« le temps de la facilité n'est pas venu, la France ne peut s'accommoder d'un déficit budgétaire aussi important que celui que nous avons trouvé »*. Pour autant, le premier ministre ne redoute pas de guérilla parlementaire, au sein de la majorité, à l'occasion du débat budgétaire : *« Jamais le soutien de la majorité n'a fait défaut au gouvernement. (...) Les parlementaires savent mieux que d'autres que les élections ne se gagnent que par l'union. »*

Pour l'avenir, M. Balladur se déclare *« partisan de réformes profondes de notre société, mais de réformes progressives »*. *« Il faut du temps, c'est vrai, mais c'est du temps utilement employé »*, *réplique-t-il aux impatients qui le pressent d'aller « plus vite et plus loin ». Quant au RPR, « les idéaux qu'il défend sont les miens, le général de Gaulle est notre modèle et notre inspirateur. Je m'y sens bien »*, martèle-t-il. Et d'ajouter : *« Que l'amélioration du sort des hommes, et notamment des plus démunis, soit le but ultime d'une société civilisée, qui n'en conviendrait ? Le problème n'est pas là. C'est le choix des moyens qui compte. Nous ne bâtirons pas une société plus juste sans avoir une économie plus robuste. C'est la condition de tout. »* Enfin, conclut le premier ministre, *« finalement, c'est l'opinion des Français qui l'emporte : cela s'appelle la démocratie. »*

BIBLIOGRAPHIE

La politique du Front fort

LA MAIN DROITE DE DIEU
Enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite
d'Emmanuel Faux, Thomas Legrand et Gilles Perez.
Seuil, 264 p., 110 F.

« Ils n'auront jamais connu que moi », déclarait, le 14 juillet, sur un ton mi-désolé, mi-amusé, François Mitterrand à propos des jeunes d'aujourd'hui. Devenus journalistes, trois d'entre eux qui, en 1981, avaient respectivement dix-sept, dix-huit et quatorze ans, ont voulu prendre la mesure de cette expérience politique univoque. Elevés à gauche, ayant hérité de leurs aînés une aversion profonde pour l'extrême droite, participé aux manifestations étudiantes de 1986 et côtoyé SOS-Racisme, ils ont donc cherché à comprendre *« comment François Mitterrand, l'homme du changer la vie, était devenu, dix ans plus tard, le président d'une France où le Front national recueillait régulièrement les suffrages de plus d'un électeur sur dix »*.

Le résultat est un livre sincère, écrit sous l'emprise d'une froide colère comme une dette envers ces *« millions de Français que les années Mitterrand ont déçus »*. Car ce qu'ils ont trouvé en chemin dérangera tous ceux pour qui la gauche mitterrandienne, en arrivant au pouvoir, devait incarner une conception éthique de la politique, à rebours des compromissions sans principes. La révélation essentielle de leur enquête est en effet que, très tôt, le nouveau pouvoir utilisa cyniquement l'extrême droite afin de se maintenir aux affaires. Ce qui, hier, ne relevait que du commentaire, à partir du constat que l'ascension du Front national gênait la droite en mordant sur son électorat, devient ici une vérité de fait, nourrie d'exemples et de preuves : certains cercles mitterrandistes firent la courte échelle à l'extrême droite.

Au départ de ce que les auteurs nomment avec humour *« la politique du Front fort »*, une simple lettre. Le 29 mai 1982, alors que son parti végète autour de 0,2 % des suffrages – un score à l'époque encore plus faible que celui de l'extrême gauche –, Jean-Marie Le Pen est cordialement reçu à l'Elysée par Guy Penne, alors conseiller élyséen pour les affaires africaines et l'une de ses vieilles connaissances estudiantines qu'il tutoie. Afin de s'assurer que sa supplique sera donnée en mains propres à son destinataire, il lui remet une lettre adressée au président de la République où il se plaint du silence de la *« télévision d'Etat »* sur les activités du Front national.

« François Mitterrand réussit à se faire obéir »

Le 22 juin 1982, François Mitterrand lui répond par écrit en lui donnant raison : *« Il est regrettable que le congrès d'un parti soit ignoré par la Radio-Télévision (...). Elle ne saurait méconnaître l'obligation de pluralisme qui lui incombe (...). L'incident que vous signalez ne devrait donc plus se reproduire. Mais d'ores et déjà, je demande à Monsieur le ministre de la communication d'appeler l'attention des responsables des sociétés de Radio-Télévision sur le manquement dont vous m'avez saisi. »* Ce n'était pas une promesse en l'air : une semaine plus tard, le 29 juin, l'invité en direct du journal de 23 heures de TF 1 n'est autre que Jean-Marie Le Pen. Du président lui-même au ministre de la communication, en passant par les journalistes concernés, tous les acteurs ont confirmé aux trois auteurs qu'il y avait bien eu ordre explicite depuis le sommet de l'Etat.

Conservé aux archives de l'INA, l'enregistrement du journal télévisé en témoigne puisque l'un des deux présentateurs, Alain Chaillou, y apostrophe M. Le Pen en ces termes : *« Le président est un homme que vous connaissez bien puisque vous lui écrivez. Alors, il paraît que vous êtes mécontent de la télévision, qui est pourtant indépendante ? »* Réponse de M. Le Pen : *« Je vois que cette lettre porte ses fruits. François Mitterrand réussit à se faire obéir. »* Ainsi commença l'aventure télévisuelle du chef de l'extrême droite qui fut l'un des instruments de sa promotion électorale.

Ce coup de pouce ne sera pas le seul. L'exemple d'en haut sera suivi localement selon le degré de cynisme des élus. Témoignages à l'appui, nos auteurs montrent qu'ici et là, notamment dans le Midi, des candidats du FN ont été discrètement aidés en échange de leur maintien au second tour afin de diviser la droite. Dès 1984, à Draguignan (Var), lors d'une élection municipale partielle, le candidat socialiste finance en secret son adversaire d'extrême droite. Selon nos confrères, en mai 1988, entre les deux tours de l'élection présidentielle, Roland Dumas, vieux compagnon de François Mitterrand, aurait rencontré chez des amis communs Roland Gaucher, membre du bureau politique du FN et collaborateur sous l'Occupation. A l'ordre du jour : le vote en sous-main de l'extrême droite pour le candidat socialiste. Si M. Dumas a démenti, dans *InfoMatin* du 2 septembre, ce rendez-vous, pourtant attesté par les autres participants, M. Le Pen a confirmé aux auteurs cette consigne de vote *« national-révolutionnaire »* lancée par Jean-Pierre Stirbois, alors secrétaire général du FN.

Le procès des faux-semblants

Enfin, aux élections législatives de 1993, dans la circonscription de Gardanne (Bouches-du-Rhône), Bernard Tapie, qui a fait de l'anti-lepénisme son label, n'aurait pas résisté à la tentation en obtenant le maintien du candidat d'extrême droite au second tour. Deux témoins, Jean Kéhayan, suppléant d'un candidat de gauche indépendant, et Francis Allouche, franc-maçon alors proche du patron de l'OM, l'affirment. Le premier assure avoir entendu M. Tapie lui déclarer : *« Le FN, je m'en charge, et tu verras même qu'ils nous seront favorables ! (...) Une élection, ça se gagne en divisant l'adversaire et en gagnant le maximum de voix sur son nom. »* Le second affirme avoir *« des preuves »* d'un accord négocié *« avec Le Pen directement »*, et livre l'échange qu'il eut à ce sujet avec M. Tapie.

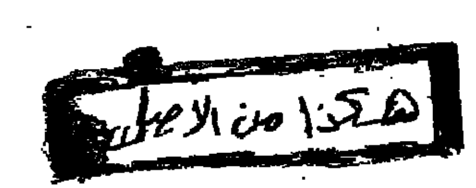
Ce ne sont là que quelques exemples parmi d'autres d'un comportement dont Bastien Leccia, fidèle mitterrandiste et pilier du socialisme marseillais, n'a pas hésité à livrer la clé aux auteurs : *« Sans Le Pen, la gauche ne serait pas restée au pouvoir pendant dix ans. Mitterrand est un fin tacticien, c'est un champion. C'est une règle, diviser l'adversaire. Si vous êtes de gauche, vous ne pouvez qu'être d'accord. »* Faux, Legrand et Perez auraient pu s'en tenir à cette visite des cuisines électorales, déjà peu réjouissante. Ils ont préféré, passant de l'enquête à l'essai, remonter aux sources de ces jeux aussi dangereux qu'incompréhensibles pour qui croit que la politique est d'abord un affrontement d'idéaux. De ce présent peu glorieux, ils ont donc demandé des comptes au passé qui, à leurs yeux, l'explique : la relation ambiguë de François Mitterrand avec l'extrême-droite qui lui a toujours semblé peu dangereuse, et donc aisément manipulable.

Ce faisant, leur livre croise certaines des révélations de celui de Pierre Péan (1), quoique de façon plus allusive et moins exhaustive. Outre l'inventaire des fidélités jalousement préservées des années pétainistes – on apprend au passage que Charles Hernu fit de même à sa plus petite échelle –, ils rappellent la prompte amnistie des généraux putschistes d'Algérie en 1982 et les secrets compagnonnages suscités par l'antigaullisme – notamment les dessous de l'appel de l'extrême droite à voter Mitterrand au second tour de la présidentielle de 1965.

Cette mise en perspective de faits souvent connus, mais épars, témoigne assurément d'un parti pris. Quand Pierre Péan se veut historien du passé, attaché à comprendre les motivations du Mitterrand maréchaliste, nos trois auteurs se veulent acteurs du présent. En ce sens, ils jugent, refusant d'invoquer la complexité de l'homme pour justifier des choix discutables. Nul hasard si, les recevant, François Mitterrand leur fera ce reproche : *« Vous instruisez mon procès. »* Ce à quoi ils répondent : *« S'il est un procès que ce livre peut instruire, c'est celui des faux-semblants et de l'Histoire arrangée. »*

EDWY PLENEL

(1) Pierre Péan, *Une jeunesse française. François Mitterrand 1934-1947*, Fayard (*le Monde* du 2 septembre).



AFRIQUE

Rwanda : Kigali, une capitale à reconstruire et à repeupler

Démunies, les nouvelles autorités ont beaucoup de mal à relancer l'activité dans la ville dévastée

KIGALI

de notre envoyé spécial

« Ce gouvernement part de zéro ! ». Le constat de ce haut responsable des Nations unies au Rwanda se vérifie dix fois par jour à Kigali. Le pays en lui-même n'est pas totalement ruiné, mais les dirigeants de l'ancien régime, avant de fuir au Zaïre, ont pris soin de faire le vide dans les banques et dans les ministères. *« Je n'ai pas une machine à écrire, pas une agrafeuse »*, bougonne le ministre de la justice, Alphonse-Marie Nkubito, six semaines après son entrée en fonctions. Pourtant, une tâche, cruciale pour le nouveau régime, l'attend : établir les responsabilités de tous ceux qui ont trempé dans les massacres qui ont fait, d'avril à juillet, entre sept cent mille et un million de morts, selon les estimations.

Ministre de la reconstruction et de la réinstallation sociale, Jacques Bihozagara avait, dans l'urgence, établi ses quartiers dans un bâtiment au toit crevé par un obus. Devant l'imminence de la saison des pluies, il a finalement emménagé dans un immeuble à étages du boulevard de Nyabugogo, appartenant à Félicien Kabuga, le principal actionnaire de la Radio-Télévision des Mille Collines (RTLM), la « radio qui tue », qui s'était rendue célèbre par les appels au meurtre diffusés en permanence sur ses ondes dès la reprise de la guerre civile, au lendemain de la mort du président Juvénal Habyarimana.

On accède aux bureaux du ministère par une porte latérale dont la serrure a été forcée à coups de revolver, mais le ministre et ses collaborateurs y ont trouvé assez de mobilier, la propriété du fondateur de RTLM (récemment expulsé de Suisse où il s'était réfugié) n'ayant pas été dévastée. M. Bihozagara, détenteur d'un portefeuille-clé en ces temps d'après-guerre, a vu sa demeure équipée d'un téléphone-radio, un privilège dont ne bénéficie pas tous ses confrères, qui doivent se contenter de coursiers en attendant la remise en état du réseau téléphonique.

Après la tombée de la nuit, l'Hôtel Méridien, qui héberge les ministres dont la résidence a été détruite par les combats, dispense de l'électricité en fonction des possibilités de son générateur. Ce soir, une panne a surpris un ministre en pleine conférence de presse, l'obligeant à conclure dans l'obscurité, devant des journalistes prenant des notes à la lueur d'une lampe de poche. Le retour des quelque deux millions de réfugiés qui ont fui au Zaïre, au Burundi et en Tanzanie est, selon le discours officiel, la priorité des priorités. Mais dans la capitale il s'agit avant tout de réhabiliter au plus vite les infrastructures, grâce au soutien indispensable des bailleurs de fonds. En attendant la réparation de la centrale de la capitale, les Nations unies ont décidé de prêter un générateur qui a servi en Somalie, et le gouvernement allemand s'est engagé à fournir durant deux mois du fuel pour l'alimentation électrique de Kigali. Encore faudra-t-il remettre en état le réseau de câbles, dont une bonne partie a été pillée ou détruite pendant la guerre.

Quant à l'eau courante, les rares techniciens qui ont repris le travail parent au plus pressé avec les moyens du bord. Certains quartiers en bénéficient de temps à autre pendant quelques heures. Pour les autres, il y a toujours les sources, les citernes et les cours d'eau. Mais il faut attendre les rapports d'évaluation des dommages, à partir desquels on établira des projets de réhabilitation à présenter aux donateurs.

Rumeurs de disparitions

La pénurie de main-d'œuvre est aussi préoccupante que l'absence de matériel. Selon les dirigeants rwandais, plus de la moitié des fonctionnaires du ministère de la justice ou de l'éducation ont été éliminés. Les gens instruits, d'ethnie tutsie ou Hutus modérés, ont été la cible des miliciens du précédent pouvoir. Ceux qui n'ont pas été inquiétés par les tueurs ont fui à l'étranger par peur de la vengeance des combattants du Front patriotique rwandais (FPR), ou encore parce qu'ils ont du sang sur les mains. Seulement 12 % des 700 employés du ministère des finances ont, pour le moment, repris du service. Incapable de payer le moindre salaire, le gouvernement promet de régler les arriérés dès qu'il en aura les moyens...

Mais avant même de penser à la reconstruction du pays, il faut le nourrir. La production agricole a chuté de 50 %, et les campagnes sont encore désertes en raison de l'exode et de l'insécurité. La moitié de la population actuelle du Rwanda (5 millions de personnes, selon la dernière évaluation du Programme alimentaire mondial) est dans le besoin. Le PAM et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se répartissent la distribution des secours alimentaires.

Il leur faut intégrer dans les prévisions le retour des réfugiés (140 000 étaient revenus du Zaïre au 30 août, selon le Haut-Commissariat aux réfugiés – HCR). Sans compter celui des exilés de longue date, les rescapés des massacres de 1959 et de 1973, qui reviennent du Burundi ou d'Ouganda à bord de camionnettes surchargées. Selon des estimations gouvernementales, près de 350 000 seraient déjà rentrés, qui s'installent dans les maisons abandonnées. Il est devenu difficile de s'approprier une villa dans les beaux quartiers de Kiyovu ou de Kimihurura. Kigali comptait, fin août, près de 90 000 habitants, contre 350 000 avant la guerre.

Les Hutus, qui ont fui les combats ou l'avancée du FPR en se réfugiant au Zaïre ou en Tanzanie, rentrent souvent avec appréhension. Ils ont eu vent d'exactions perpétrées par les nouvelles forces armées (en majorité tutsies) et, même s'ils n'ont rien à se reprocher, ils savent qu'ils ne sont pas à l'abri d'un acte de vengeance. Au stade de Nyamirambo, des réfugiés viennent d'arriver de Kibuyé, à bord de camions escortés par la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). Ils disent avoir été rassurés par les discours des « casques bleus » et des nouvelles autorités. Arrive soudain un jeune homme qui était parti le matin même, avec un ami, pour vérifier l'état de sa maison dans le quartier de Kicukiro. Tremblant de tout son corps, les yeux embués de larmes, il raconte : *« J'ai trouvé ma maison occupée par des Tutsis qui nous ont battus en criant que nous n'avions plus rien à faire ici. Ils ont ligoté mon compagnon et j'ai vu s'approcher un homme armé d'un couteau. J'ai réussi à m'échapper en sautant la palissade, mais je n'ai pas retrouvé mon ami ; ils l'ont sans doute tué. »*

Un vent de panique souffle aussitôt parmi les déplacés. Certains ne veulent plus rentrer chez eux sans la protection des « casques bleus ». D'autres hésitent à poursuivre leur chemin jusqu'à leur village. La rumeur veut que les disparitions de personnes soient souvent liées à des conflits de propriété. Joie ou anxiété... la différence des états d'âme de ceux qui reviennent au pays a souvent une origine ethnique. Avec une majorité de ministres hutus, le nouveau gouvernement, élargi à tous les formations politiques à l'exception de l'ancien parti au pouvoir et de ses satellites (écartés pour leurs responsabilités dans les massacres), veut rassurer les 85 % de Rwandais d'origine hutue. Il affiche également son unanimité sur plusieurs questions comme les *« procès indispensables des planificateurs des massacres »* ou les relations avec la France – *« notre différend avec Paris est pratiquement terminé »*. Mais des tiraillements apparaissent, sans s'étaler au grand jour, entre le FPR (le mouvement des vainqueurs) et les autres formations de la coalition. *« C'est un gouvernement de concertation*, se défend le ministre de la justice, *dans lequel les partis politiques prennent part aux décisions »*.

Le premier ministre, Faustin Twagiramungu (président du Mouvement démocratique républicain, MDR), dispose d'un moyen de pression sur le FPR : tant qu'il ne démissionne pas, il est la preuve que celui-ci ne cherche pas à régner sans partage. Mais ni lui ni ses partenaires n'ont pu empêcher le FPR de créer le poste de vice-président, qui n'était pas prévu dans les accords d'Arusha et qui semble avoir été fait sur mesure pour l'homme fort du régime, le général Paul Kagamé, chef militaire du FPR et déjà en charge de la défense. Et en attendant la remise en route de l'administration, les ministres dépendent du seul corps organisé du pays, à savoir le FPR.

JEAN HÉLÈNE

Le réveil de la querelle algéro-marocaine

Suite de la première page

Les incursions du Front Polisario au Sahara occidental à partir de sanctuaires algériens de la région de Tindouf furent stoppées par la construction du fameux « mur » marocain, une sorte de ligne Maginot du désert, efficace, celle-ci, mais ruineuse pour le Maroc.

Le président Chadli se rendit finalement compte du caractère suicidaire de ce conflit, qui saignait financièrement le royaume, mais sans entamer sa résolution, et privait l'Algérie d'un débouché naturel pour ses hydrocarbures. Après sa première rencontre avec le roi Hassan II, en février 1963, dans un petit village algérien proche de la frontière marocaine, il fallut encore cinq ans de petits pas pour parvenir à une normalisation complète.

Une défiance mutuelle

Décidée au niveau gouvernemental par réalisme politique et économique, cette réconciliation ne fut pas accompagnée d'un effort pédagogique auprès des populations. La verbeuse Union du Maghreb arabe était compromise dès l'origine par la participation de la Libye de Mouamar Kadhafi. Jamais elle n'a joué un rôle analogue à celui de la Communauté européenne du charbon et de l'acier pour le rapprochement entre les peuples français et allemand. L'économie socialiste de l'Algérie ne se prêtait d'ailleurs pas au libre-échange, qui aurait permis de faire sortir l'UMA du simple stade déclamatoire.

En fait, même pendant l'apparente euphorie des années 1988-1989, l'ébauche d'une coopération économique ne modifia guère les sentiments mutuels des deux peuples. Fort de son passé de vieille nation, le Maroc conserve un complexe de supériorité à l'égard d'une Algérie que la génération encore aux affaires dans le royaume a connue quand ce pays ne constituait que quelques départements français. L'Algérie, de son côté, estime que l'indépendance conquise par les armes, sans les compromis du protectorat, fait d'elle un pays unique dans le monde arabe et lui donne une vocation particulière.

Depuis l'indépendance, l'Algérie a pratiquement vécu en état de conflit avec le Maroc. En dehors de l'affaire du Sahara, une convention signée au début des années 70 sur le tracé des frontières a dû attendre mai 1989 pour entrer en vigueur. Au Maroc, le parti nationaliste de l'Istiqlal n'a accepté que du bout des lèvres l'échange des instruments de ratification.

Le roi Hassan II n'a pas tiré un trait sur l'éphémère réconciliation avec Chadli Benjedid à l'occasion de la crise de ces derniers jours. Il a signifié sa méfiance à l'égard de l'équipe en place dès janvier 1993, quand, dans un entretien accordé à un journal saoudien, il a déploré l'interruption des élections législatives, dont le premier tour avait été remporté par les islamistes, à la fin de 1991. *« Cela aurait été une expérience intéressante*, avait-il dit. *L'Algérie aurait constitué un laboratoire qui aurait révélé comment l'extrémisme religieux peut dépasser ses contradictions. »*

Un seul grand projet était sorti de la réconciliation de 1988 : le gazoduc devant relier l'Algérie et l'Europe, via le Maroc et le détroit de Gibraltar. Une première tranche de travaux a commencé, à quatre-vingts kilomètres au sud d'Oujda. En principe, le gaz algérien d'Hassi R'mel devait arriver à Séville dès septembre 1995. Une société mixte de travaux publics maroco-espagnole, Metragaz, est chargée de la construction du tronçon marocain. Madrid s'inquiète de la suite des événements.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

ALGÉRIE

Confirmation de la suspension provisoire de la délivrance des visas français

L'ambassade de France à Alger a annoncé vendredi 2 septembre, dans un communiqué, que la délivrance de visas d'entrée en France pour les Algériens n'était *« temporairement plus examinée »* dans les consulats de France, *« sauf cas exceptionnel »*, conformément à la décision annoncée mercredi par Paris.

« L'instruction des dossiers sera centralisée en France, où devront être envoyés directement les dossiers qui étaient jusqu'à présent adressés aux consulats de France en Algérie », a indiqué un communiqué de l'ambassade. Cette mesure a été décidée pour des raisons de sécurité à la suite de l'attentat qui avait coûté la vie, le 3 août dernier, à cinq fonctionnaires français au consulat d'Alger.

La Suisse a annoncé de son côté qu'elle retirait le personnel suisse de son ambassade à Alger en raison de l'insécurité. Déjà réduit au minimum depuis quelques mois, le personnel de la représentation suisse ne comptait plus que quatre personnes, dont l'ambassadeur. D'autre part, interrogé par l'AFP sur la situation en Algérie, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a déclaré vendredi que toute doctrine fondamentaliste était *« incompatible avec les grands principes de l'ONU »*. – *(AFP.)*

Tripoli et Khartoum auraient promis de ne pas soutenir les islamistes algériens

A Tripoli, où il se trouvait pour le 25e anniversaire de la révolution libyenne, le président algérien Liamine Zéroual aurait reçu du colonel Mouamar Kadhafi et du président soudanais, Omar el Bachir, l'assurance qu'ils n'appuieraient plus les extrémistes musulmans d'Algérie. Le Soudan et la Libye ont dans le passé été accusés par l'Algérie d'aider en sous-main les islamistes algériens.

« Nous sommes convenus de maintenir les contacts afin de nous assurer qu'aucune action menaçant la sécurité de l'un ou l'autre pays ne sera menée », a déclaré, vendredi 2 septembre, le dirigeant soudanais. Selon lui, *« il est apparu que la plupart »* des accusations algériennes *« étaient sans fondement »*. *« Nous sommes convenus de maintenir le contact et d'éviter les malentendus »*, a-t-il ajouté.

Le colonel Kadhafi, qui avait déclaré l'an dernier que les dirigeants islamistes algériens étaient ses *« amis »*, a de son côté donné l'assurance qu'il *« n'encouragera pas les groupes extrémistes* [algériens] *ni n'aura de contacts avec eux »*, a révélé le ministre algérien des affaires étrangères, Mohamed Salah Dembri. – *(Reuter.)*

Paris dénonce la « discrimination » faite par Rabat à l'égard des Français d'origine algérienne

L'instauration au Maroc d'une discrimination entre Français, selon leur origine *« est tout à fait inacceptable »*, a rappelé, vendredi 2 septembre, le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Paris avait déjà protesté contre le fait que l'obligation du visa pour les Algériens ait été étendue aux personnes d'origine algérienne, notamment à des Français qui ont été refoulés.

Des *« démarches »* ont été effectuées *« auprès des autorités marocaines pour leur indiquer qu'il n'était pas possible d'instaurer une discrimination entre les catégories de citoyens français, selon leur origine »*, a affirmé Richard Duqué. *« Cela est tout à fait inacceptable et contraire au droit. Nous continuons ces contacts avec les autorités marocaines, qui sont parfaitement informées de notre position sur ce point de principe »*, a-t-il ajouté.

Selon lui, *« il y a eu un certain nombre de Français qui se sont trouvés bloqués dans une situation difficile. (...) Nous avons été en contact avec les autorités marocaines à ce sujet et la plupart de ces situations ont pu être réglées »*.

SOCIÉTÉ

L'enquête sur la catastrophe du 21 août

Le pilote de l'avion marocain accidenté près d'Agadir aurait effectivement voulu mettre fin à ses jours

L'accident de l'ATR-42 de la Royal Air Maroc, qui s'est écrasé le 21 août près d'Agadir, causant la mort de quarante-quatre personnes, s'explique par « la volonté délibérée du commandant de bord de mettre fin à ses jours », avait affirmé la commission d'enquête (« le Monde » du 23 août). L'enregistrement des conversations dans le cockpit confirme le comportement aberrant du pilote, tout en révélant un problème technique lié au verrouillage de la porte de soute avant le décollage.

Que s'est-il passé dans la cabine de pilotage de l'ATR-42 qui s'est écrasé, dimanche 21 août, près d'Agadir, causant la mort de quarante-quatre personnes ? La publication par le quotidien marocain *Al Bayane*, mercredi 31 août, des propos échangés entre le commandant de bord et son copilote ne permet pas, à elle seule, de confirmer la thèse du suicide du commandant de bord, mais elle fait cependant apparaître un comportement aberrant de sa part.

Ce document est un *« brouillon »*, *« un document de travail »* dont la trancription, *« très incomplète »*, ne comporte que très peu de signaux sonores, estime-t-on de source proche de l'enquête. L'étudier isolément, sans le superposer aux données de l'autre « boîte noire », celle des paramètres de vol, apporte des indices, mais elle ne permet pas d'avoir de certitude absolue. On peut toutefois retenir cet échange entre le pilote, Younès Khayati, et la copilote, Sofia Figuigui.

– Copilote : *Commandant, qu'est-ce que vous faites ?* [L'exclamation est entendue à trois reprises.]

– Commandant de bord : *Mourir.*

– Copilote : *Commandant, mais qu'est-ce que vous faites ?*

– Copilote : *Commandant !*

– Copilote : *Qu'est-ce que vous faites commandant ?*

– Sol : alarme.

– Steward : *Attachez vos ceinture, s'il vous plaît.*

– Hôtesse : *Ne vous inquiétez pas et attachez vos ceintures, s'il vous plaît.*

– Sol : alarme.

– Copilote : *Commandant, mais qu'est-ce que vous faites ?*

Cet échange avait débuté un peu plus d'une minute avant l'impact, juste après que le commandant de bord eut débranché le pilote automatique. Trente et une secondes avant le choc, le copilote tente également d'envoyer un message de détresse à la tour de contrôle *(« Agadir Air Maroc 630 May Day May Day, il y a le commandant qui est... »)*, tout en suppliant ce dernier à maintes reprises jusqu'à la fin *(« Commandant, s'il vous plaît, s'il vous plaît »)*.

Suicide ou incident technique ?

Ces exclamations montrent que le pilote a eu un comportement aberrant, mais seuls les paramètres de vol, révélant qu'il a précipité l'appareil vers le sol, peuvent permettre d'aboutir à la conviction qu'il y a bien eu volonté délibérée de se donner la mort. L'AMNPT (Association marocaine du personnel navigant technique) n'exclut pas, pour sa part, qu'il ait perdu le contrôle de son appareil après avoir « décroché » (un avion qui décroche n'est plus porté par l'air). Une hypothèse qu'a exclue la commission. *« La vitesse de l'avion n'a jamais approché la vitesse de décrochage »*, affirme-t-on de source proche de l'enquête. Un incident technique survenu avant le décollage suscite toutefois des interrogations de la part des pilotes marocains. Selon le document publié par *Al Bayane*, l'équipage a été confronté, avant le décollage, à un problème *lié* au verrouillage de la porte de soute. Déjà, les pilotes marocains, dont certains ont entendu l'enregistrement, avaient émis l'hypothèse que l'ouverture en vol de la porte de soute ait pu être à l'origine d'une perte de contrôle de l'avion par l'équipage.

Normalement, le bon verrouillage de la porte de soute (ou cargo) se vérifie grâce à un voyant à l'intérieur du cockpit, mais aussi à l'extérieur de l'avion par des sortes de fenêtres plastiques à travers lesquelles on aperçoit les verrous. Selon les enregistrements – avant le décollage de l'ATR42 –, le copilote signale au commandant de bord que la porte de soute *« n'est pas encore fermée »*. *« C'est un problème de* switch *»*, déclare le « sol », autrement dit de contact. *« Ça doit être la signalisation*, estime le commandant de bord. *On démarre le* [moteur] *!... On va voir. »* Réponse du sol : *« D'accord. »*. *« On va partir avec le* switch *ouvert ? »*, interroge plus loin le copilote. *« On sait que c'est pas vrai »*, répond le commandant de bord.

Le copilote semble plus réticent à attribuer cet incident à un simple problème de signalisation. *« On doit pas décoller avec la porte ouverte »*, déclare-t-elle. Réponse du commandant : *« Elle est en panne de signalisation. »* Le commandant, seul maître à bord, décide de décoller, avec la conviction que la porte de soute est bien verrouillée, même si le voyant indique, semble-t-il, le contraire. L'équipage ne reparlera pas de cet incident technique par la suite. *« Si cette porte s'était ouverte en vol*, estime un expert, *c'était un tout autre scénario qui aurait entraîné de multiples alarmes. D'ailleurs, cela aurait fait un tel vacarme qu'on n'aurait plus rien entendu d'autre dans les enregistrements. »*

Un autre point dans l'enregistrement reste énigmatique. Il apparaît que l'équipage s'interroge sur la nécessité de faire *« un autre tour »*, *« un troisième »*, *« à cause des montagnes »*, *« parce que c'est brumeux* [et qu'] *on ne voit pas très bien »*. Les montagnes au nord-est de l'aéroport d'Agadir imposent de faire un cercle, voire deux avec un ATR, pour prendre de l'altitude. Comment peut-on expliquer cette histoire de troisième cercle, d'autant plus que les paramètres de vol montreraient qu'un seul cercle a été réalisé ? A cela, l'association des pilotes marocains rétorque que l'équipage a voulu faire *« demi-tour »*, plutôt qu'un *« tour »* supplémentaire.

« Un bon vivant »

Les raisons du suicide du commandant de bord seraient à rechercher dans sa *« vie sentimentale »*, selon une source proche de la commission d'enquête à Rabat. Divorcé depuis quelques mois, le pilote était sur le point de refaire sa vie. *« Il allait très bien et préparait sa nouvelle demeure*, explique un de ses collègues de la Royal Air Maroc. *C'était un bon vivant qui aimait la bonne chère et la bonne musique. Il vivait sa vie tranquillement. »*

Il faudra bien pourtant expliquer le comportement aberrant du pilote. Suicide, coup de folie, voire un tout autre motif ?... La commission d'enquête devra éclaircir les mobiles qui auraient conduit le pilote à un geste aussi désespéré.

MARTINE LARONCHE

JUSTICE

Attendant au Burkina l'examen de leur recours en France

Des expulsés de Folembray portent plainte en diffamation contre Charles Pasqua

Certains des vingt militants islamistes présumés, assignés à Folembray (Aisne), puis expulsés vers le Burkina, ont annoncé, vendredi 2 septembre à Ouagadougou, qu'ils allaient charger leurs avocats en France de porter plainte en diffamation contre le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua.

OUAGADOUGOU

correspondance

Certains des militants expulsés au Burkina entendent poursuivre le ministre français de l'intérieur pour diffamation. *« Après l'expulsion, M. Pasqua avait déclaré : « On ne va pas attendre que ces gens-là posent des bombes avant de les expulser »*, explique, au cours d'une conférence de presse dans la capitale burkinaise, l'avocat du Front islamique du salut (FIS), M[e] Ahmed Simozrag. Il ajoute : *« Ces propos portent gravement atteinte à notre dignité car ils dépassent le cadre de la présomption d'innocence qui doit être accordée à tout homme. C'est grave de la part d'un ministre d'un pays démocratique. Si nous étions vraiment coupables, nous devrions comparaître devant un tribunal. »*

Président de la Fraternité algérienne en France, Djaffar El Houari revient, quant à lui, sur les événements qui ont précédé son expulsion jusqu'au Burkina. Assigné à résidence il y a neuf mois dans un très petit village de l'Ariège, il était facilement repérable. *« Comment pouvais-je représenter un danger pour la sécurité des Français, alors que j'étais isolé du monde extérieur ?*, interroge t-il. *De toute façon, les visiteurs étaient découragés par la distance qui me séparait de Paris. »*

« Sans rien y comprendre »

Mohammed Benkhaled, trente et un ans, étudiant en chimie à l'université de Marseille et surveillant au lycée Jacques-Raynaud de Marseille, est arrivé en France au début de l'année 1991. Marié à une Française, il se dit *« musulman pratiquant mais pas fanatique »*. Le 5 août, des policiers arrivent chez lui et l'emmènent à la caserne de Folembray. Le jour de l'expulsion, lorsque les forces de sécurité arrivent à la caserne, il croit qu'il va pouvoir retourner chez lui, mais l'arrêté mentionne comme destination le Burkina, un pays dont il ne connaît le nom que pour l'avoir lu dans des manuels de géographie. Il refuse de monter dans l'avion. *« Quatre policiers m'ont tabassé, m'ont menotté »*, raconte-t-il.

Abderrahmane Bahri, vingt-neuf ans, ingénieur de recherche en physique à Orsay, marié, père de deux enfants, ne dort pas depuis son arrivée à Ouagadougou. Le 10 août dernier, il appelle sa femme de Bruxelles où il était allé vendre sa voiture. Elle lui affirme que la police est venue le chercher. Le 12 août, il est conduit au commissariat, où il affirme avoir signé, *« sans rien y comprendre »*, un procès-verbal signalant qu'il a *« matériellement »* soutenu des groupes armés en Algérie. Le même jour, il est transféré à Folembray.

Selon lui, le matériel incriminé serait une balise électronique qu'un de ses compatriotes résidant à Genève lui a demandé de lui expédier en 1992. M. Bahri proclame qu'il n'a rien à voir avec la politique, encore moins avec les islamistes. Il affirme qu'il est croyant, qu'il prie chez lui, mais qu'il ne fréquente pas les mosquées. *« Mon principal souci est de retrouver ma famille, mon travail et la France où je compte être jugé et innocenté »*, conclut-il.

D'autres expulsés, comme Djaffar El Houari, Ali Amar ou Ahmed Simozrag, souhaitent en revanche trouver une autre terre d'accueil que la France. Pour Djaffar El Houari, élu député du Front islamique du salut avant son arrivée en France, il n'est pas question de retourner dans *« un pays qui expulse un député du peuple algérien »*. Il souhaite rentrer un jour en Algérie pour défendre son engagement et la cause de son peuple. Les autres envisagent un probable séjour en Angleterre ou aux Etats-Unis, pays qui, disent-ils, *« respectent les principes démocratiques »*.

Tous souhaitent cependant rester à Ouagadougou jusqu'au 5 septembre, date de l'audience du tribunal administratif d'Amiens consacrée à l'examen de leurs recours contre les arrêtés d'expulsion en urgence absolue.

PIERRE LABRÉ

ENVIRONNEMENT

Boulc, au bout du monde

Un village de la Drôme, isolé depuis huit mois par un glissement de terrain, se mobilise pour un tunnel

BOULC-EN-DIOIS (Drôme)

de notre envoyé spécial

Glissement de montagne... Le glissement sémantique n'est pas exagéré pour qualifier le gigantesque mouvement de terrain qui, le 11 janvier, en quelques heures, a isolé le village de Boulc-en-Diois, aux confins de la Drôme, des Hautes-Alpes et de l'Isère. Sous l'effet de pluies diluviennes, des millions de mètres cubes se sont mis en mouvement pour combler le lit du ruisseau de Boulc, puis arracher, sur plus de 200 mètres, la route départementale en corniche qui relie le village à Châtillon-en-Diois, « son » chef-lieu de canton.

On savait que cette montagne-là avait la bougeotte – voilà cent millions d'années, elle remuait déjà sous l'eau, disent les géologues –, mais cette fois elle s'est offert un petit séisme. Après ça, le chaos. Coupés brutalement du monde, les cent six habitants des différents hameaux de Boulc ont vite réalisé que l'isolement pouvait être autre chose que « splendide ». Dans l'urgence, on a aménagé sommairement la piste forestière, qui, par le col de Miscon, à 1 023 mètres d'altitude, permet de rejoindre Luc-en-Diois, autre chef-lieu de canton, mais le temps perdu dans les 17 kilomètres de lacet de cet itinéraire *bis* désole les Boulcois. *« Il fallait dix minutes pour descendre à Châtillon, où sont tous les commerces, le médecin, l'école maternelle ; il en faut quatre fois plus pour aller à Luc »*, observe Claire Arbelet, une jeune sage-femme qui devra sans doute renoncer à assurer ses vacations à Grenoble.

Avec une population qui est passée de soixante-quatre habitants en 1990 à plus de cent aujourd'hui, dont la moyenne d'âge est de trente-huit ans et qui ne compte aucun chômeur, Boulc est jusqu'ici un exemple de résistance à la désertification. Mais si la commune peut se flatter d'abriter une menuiserie, une fabrique de jouets en bois, une « fabrique » de mohair et une douzaine d'exploitations agricoles regroupant mille six cents têtes d'ovins et de caprins, elle ne saurait prétendre à l'autarcie.

Un mal profond

Géologiquement, hélas, le mal est profond. La montagne a bougé jusqu'à 1 400 mètres d'altitude, formant des crevasses et des lézardes, et, selon les spécialistes de la mécanique des roches du Centre d'études techniques de l'équipement (CETE) de Lyon, qui l'auscultent en permanence, tout indique que la poussée va se poursuivre. La reconstruction d'une route *in situ* pourrait donc être une solution illusoire et dangereuse.

Pour les Boulcois, qui ont beaucoup réfléchi et consulté, le salut passe par un tunnel qu'on creuserait dans la falaise de Soubreroche, sur une longueur de 850 mètres, et dont le coût a été évalué à quelque 50 millions de francs. L'idée a fait son chemin. Lentement. Le conseil général de la Drôme a fini par voter, à l'unanimité, une enveloppe de 20 millions de francs, et la région Rhône-Alpes s'est déclarée prête à injecter 8 millions. Mais même avec un renfort financier de la Commission de Bruxelles, le compte ne serait pas encore bon.

Jean Mouton, président (UDF-CDS) du conseil général, dit avoir tiré à plusieurs reprises les sonnettes des ministres de l'équipement, de l'environnemment et de l'intérieur. En vain. La montagne bouge, pas l'Etat. Le préfet de la Drôme, Bernard Coquet – qui se serait déclaré très défavorable au projet de tunnel –, a estimé devant nous que, sous l'angle du *« rapport coût-efficacité »*, l'aménagement de la route du col de Miscon en départementale était sans doute la meilleure solution, sans renoncer toutefois à réexaminer de plus près les *« les avantages et les inconvénients »* de l'hypothèse tunnel.

C'est en mobilisant autour de cette idée de tunnel que l'association Avenir Boulc a fait l'unanimité. Et a rapproché les douze familles d'agriculteurs des néoruraux – un artiste peintre, un musicien, un conteur, une correctrice de chez Gallimard, une infirmière... –, même si leurs rapports n'avaient jamais été conflictuels, y compris au sein du conseil municipal. Pour Noël Riosset, un solide éleveur de quarante-quatre ans, cheveux et barbe de neige, *« cette histoire a quand même un mérite : elle a soudé les villageois. Nous, les agriculteurs, avons compris le travail que pouvaient faire ceux qui viennent ou reviennent de la ville. On est complémentaires. Et, ensemble, on a l'envie de se battre pour le tunnel »*.

Tendance « Charlie-Hebdo »

A cent, ils se démènent comme mille. Avec une conviction qui serait la variante d'un ancien slogan, un peu tombé en désuétude : vivre au pays et travailler... à distance raisonnable. Clé de sa renaissance, Boulc a conservé une école communale, dont l'instituteur, pour la classe unique de neuf élèves, n'est autre que le maire, Jean-Claude Jarjat, quarante-deux ans. Elu sans étiquette – *« tendance* Charlie-Hebdo *»*, plaisante-t-il –, celui-ci irait jusqu'à considérer que, si elle la surmonte, l'épreuve actuelle peut être une *« chance formidable »* pour sa commune.

L'heureux microclimat et l'équilibre qui semblent régner à Boulc se sont déjà forgés dans l'adversité. Lorsque la patronne de l'unique café-restaurant est décédée, la municipalité a créé une charmante auberge communale, La Tune de l'Ours, qui draine touristes et chasseurs de toute la région ; elle a ouvert des gîtes ruraux, réhabilité et mis en location des logements sociaux et, depuis deux ans, elle accueille, deux fois par an, un petit groupe de jeunes détenus de Fleury-Mérogis, en fin de peine, hébergés dans les locaux d'une des deux colonies de vacances qui, l'été, font le plein de petits citadins.

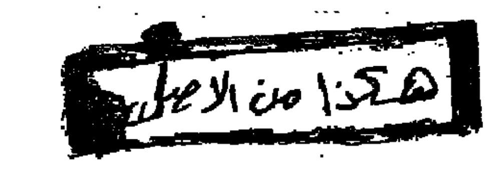
A Boulc, ce n'est pas le bout du tunnel que l'on guette collectivement, mais l'entrée. Pour forcer le destin, on l'a dessinée sur le rocher, à la peinture fluo, et, dimanche 4 septembre, au lieudit Pont-de-Boulc, où la D 148 sinistrée croise la RN 539, c'est avec des massettes et des burins que la population et ses amis sont invités à se rassembler devant cette image-mirage. Pour une manifestation festive, avec casse-croûte et jazz New-Orleans. Aucun Boulcois ne devrait manquer à l'appel, pas même l'unique nonagénaire, qui est prête à monter dans un 4 x 4. Boulc veut démontrer son appétit de vivre pour peu qu'on lui évite d'être le premier village mort en bonne santé.

ROBERT BELLERET

EN BREF

DÉFENSE : des Mirage d'occasion pour le Chili. – Pour quelque 600 millions de francs, la Belgique a vendu au Chili vingt-cinq Mirage-5 de conception française. Il s'agit d'un lot de vieux Mirage dont la force aérienne belge entendait se séparer depuis longtemps. Le Mirage-5 est une version simplifiée du Mirage-III. Vingt de ces Mirage-5 d'occasion seront modernisés sous la responsabilité du groupe français SAGEM pour leur donner un potentiel opérationnel au-delà de l'an 2000. Les livraisons au Chili sont prévues pour 1995. Le Chili dispose déjà de quinze Mirage-50, un modèle de Mirage-III dont les performances sont accrues grâce à un réacteur plus puissant.

SERVICE NATIONAL : les Français massivement favorables à une armée de métier. – Selon un sondage Louis-Harris, publié samedi 3 septembre par *le Figaro*, 85 % des Français seraient favorables à une armée de métier et 93 % au développement pour les jeunes d'un service civil dans la police, l'action sociale et l'environnement. Une grande majorité (80 %) estime enfin que ce service civil devrait être ouvert aux femmes.



des jeunes du RPR et la préparatio[n]

rrière M. Chirac

alladur se réfère au général de Gaulle

efuser d'opposer l'économie et le social

Dans un entretien au « Point »

« Les idéaux que défend le RPR

les miens », déclare le premier ministre

de l'élection présidentielle

Le PR rappelle « la nécessité de l'union »

CARCANS-MAUBUISSON

de notre envoyé spécial

L'appel d'Alain Juppé pour le soutien de la candidature de Jacques Chirac à l'élection présidentielle a tiré le Parti républicain de la torpeur qui pesait sur son université d'été, organisée, par pure coïncidence, à quelques kilomètres seulement de celle du RPR. Alain Madelin, vice-président du Parti républicain, avait fait preuve d'ailleurs d'intuition en choisissant délibérément d'aller vendredi écouter le secrétaire général du RPR plutôt que d'attendre avec ses amis du PR... la journée de samedi.

Vendredi matin 2 septembre, José Rossi, secrétaire général du Parti républicain, s'en était en effet tenu au discours convenu, presque arrêté la veille, lors de la réunion à huis clos des parlementaires. *« Aujourd'hui, je le dis avec beaucoup de sincérité, il ne s'agit pas de rouler pour un homme »* avait-il affirmé sans rire devant des militants PR qui n'ignorent rien de la séduction opérée par le premier ministre sur les dirigeants de leur parti. *« Le Parti républicain doit se préparer, pour sa part, à apporter dans l'unité, le moment venu, son soutien au candidat qui sera le mieux placé pour rassembler »*, avait ajouté M. Rossi, plaidant pour le soutien au gouvernement, l'affirmation de *« l'indépendance du PR »* et *« l'appel à une candidature unique de la majorité dès le premier tour de l'élection présidentielle »*.

L'engagement ferme du secrétaire général du RPR derrière le président de son parti a valu à Alain Juppé, invité du Parti républicain lors du dîner organisé vendredi soir, un accueil modérément chaleureux de la part des militants PR. Au-delà des sourires et de l'*« amitié »* de circonstance, vantée publiquement, François Léotard et Gérard Longuet ont modérément apprécié la sortie de leur collègue du gouvernement.

Le ministre de la défense s'est immédiatement remémoré l'accueil que celui des affaires étrangères lui avait réservé lorsqu'il avait déclaré en décembre 1993 que le premier ministre avait les capacités pour exercer les fonctions de président de la République. Le secrétaire général du RPR avait alors affirmé que la déclaration du président d'honneur du PR était *« au mieux une gaffe et, au pire, une vacherie »*. Huit mois plus tard, M. Léotard a répliqué, en aparté, que l'appel de M. Juppé à M. Chirac n'était *« ni une gaffe ni une vacherie, mais une erreur »*. Cependant, dans son discours de samedi, le président d'honneur du Parti républicain devait être surtout soucieux de ne pas jeter de l'huile sur le feu et de s'en tenir au rappel de la *« nécessité de l'union »*.

GILLES PARIS

M. Toubon se plaint de la politique budgétaire

Jacques Toubon, de passage à Besançon, a évoqué vendredi 2 septembre, sa *« frustration »* devant les choix de Nicolas Sarkozy, ministre du budget. *« La politique générale du budget est extrêmement restrictive en matière d'emplois »*, a souligné le ministre de la culture devant les personnels de la direction régionale à l'action culturelle de Franche-Comté. Il a admis que son ministère était dans une *« impasse »*. *« Il existe des domaines où nous sommes défaillants »*, a-t-il ajouté.

« Nous qui voulons sauvegarder, restaurer, mettre en valeur, nous nous heurtons à ceux qui considèrent qu'il y a mieux à faire », a poursuivi le ministre qui a annoncé cependant *« quelques satisfactions »* pour le budget 1995 mais également *« beaucoup de choses que nous ne ferons pas »*.

M. Douste-Blazy invite les centristes à être « loyaux et fidèles » au premier ministre. – Lors de l'université d'été du CDS, qui se terminait vendredi 2 septembre au Pradet (Var), Philippe Douste-Blazy a appelé les centristes à être *« loyaux et fidèles »* au premier ministre. Le ministre de la santé a aussi estimé qu'ils avaient bien été au long de l'année sa *« garde rapprochée »*. *« Si nous nous en tenons à la ligne que nous avons adoptée depuis la formation du gouvernement, la victoire viendra le moment venu par surcroît »*, a-t-il ajouté.

Les discussions sur le programme des socialistes

Le PS veut redevenir « le parti du salariat »

LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

La pression de l'élection présidentielle se fait sentir de plus en plus dans les rangs socialistes. Ce fut très perceptible dès l'ouverture, vendredi 2 septembre, de l'université d'été du PS. Le cadre – le Palais des congrès de La Rochelle – est le même que l'an dernier mais les cadres du parti, eux, ont changé d'humeur. D'une certaine résignation au lendemain de leur déroute des élections législatives de mars 1993, ils semblent être passés à une vraie volonté d'agir et de bien faire, qui dissimule cependant, parfois mal, quelques signes d'énervement.

Les états d'âme sur les états d'âme de Jacques Delors paraissent, toutefois, importer moins aux responsables du PS que la certitude de pouvoir réinjecter dans leur parti un bon carburant d'idées et de projets. Comment se faire entendre des Français, livrer à leur réflexion des solutions originales, leur proposer autre chose, comme l'a dit un militant, qu'*« un replâtrage de la société libérale »* ? Les appels à piocher dans la matière grise n'ont pas manqué, et le grand déballage va continuer jusqu'au congrès de Liévin, en novembre.

Les échanges n'ont pas été toujours d'une grande clarté, mais au moins y a-t-il maintenant un souci général d'avancer et de s'expliquer franchement. Les militants ne se gênent plus pour tancer *« les élus qui ne se remuent plus »* ou *« les technocrates qu'on ne comprend plus »*. Et ceux qui sont sur les estrades n'hésitent pas à réprimer *« les accès de masochisme »*. *« Bossons, bossons »*, a conseillé le porte-parole du parti, Jean Glavany. *« Collectivement,* a-t-il ajouté, *nous savons une chose : si nous disons aux Français, votez pour nous, on fera la même chose, on nous rira au nez. »*

L'équité pas la charité

Chacun s'est donc efforcé de tracer, à la lueur de son expérience, les pistes inexplorées de cet « autre chose » rêvé. *« Le PS,* a insisté Jean Glavany, *est devant un devoir absolu : celui de se repositionner comme le parti du salariat. »* Michel Delebarre a conforté cette volonté en présentant *« sa hiérarchie des combats »*. *« Les Français,* a fait observer le maire de Dunkerque, *attendent de nous des choses qui vont paraître totalement archaïques pour certains, mais qui sont les combats d'une construction à dominante socialiste, ceux pour la défense de la Sécurité sociale, de la retraite, du droit à l'éducation. »*

Chargé précisément du secteur éducatif au sein du parti, Henri Weber a réclamé que soit redonnée priorité au budget de l'éducation nationale. Objectif guère contesté, pas plus que ceux qui sont revenus dans beaucoup d'interventions, comme une nécessaire réforme d'envergure du système fiscal, la réduction obligatoire du temps de travail impliquant une prise en compte des revenus et non pas simplement des salaires, ou encore une réforme du financement de la protection sociale s'appuyant, comme l'a suggéré François Hollande, sur tous les facteurs de production. L'urgence d'éradiquer le chômage des jeunes a bien entendu été aussi au cœur des réflexions.

Priorité au social, tel sera donc bien, comme annoncé, le mot d'ordre socialiste de cette rentrée, parce qu'il oblige aussi à redéfinir une nouvelle conception de la société. *« Les socialistes sont pour une société équitable, pas charitable »*, a résumé Henri Weber. *« La droite,* a pour sa part insisté François Hollande, *n'a que des prix et des coûts en tête. Nous, nous devons avoir en tête les besoins qui ne sont pas satisfaits. »* Les socialistes naviguant aujourd'hui entre la « France solidaire » chère à Michel Rocard et la « France responsable » qu'a commencé à évoquer Jacques Delors, les vents internes ne pourront être que favorables.

DANIEL CARTON

Défendre les exclus sans mécontenter les électeurs

LA ROCHELLE

de notre envoyée spéciale

Pendant que l'université d'été du PS réfléchissait à ce que pourrait être le programme socialiste pour la présidentielle, celle de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains travaillait sur le programme municipal. La tâche n'est pas facile. *« Notre vocation traditionnelle, la défense des exclus, n'est plus très bien acceptée par l'électorat des classes moyennes »*, a observé Martine Buron, maire de Châteaubriant (Loire-Atlantique), vendredi 2 septembre. La veille, plusieurs élus avaient appelé à une certaine prudence dans l'exploitation de leur politique sociale: *« Je ne suis pas sûr que ça rapporte beaucoup de dire que nous organisons des ateliers d'insertion pour les femmes kurdes ou les alcooliques »*, avait ainsi noté Jean-Claude Peyronnet, président du conseil général de la Haute-Vienne.

Face à cette situation, la question qui se pose aux élus socialistes est la suivante : doivent-ils rester sourds aux critiques des couches moyennes, au risque de perdre leurs voix, ou abandonner les exclus, qui, de toute façon, ne fréquentent pas les urnes ? *« La défense des exclus doit rester notre priorité, mais nous devons avoir un grand souci de l'expliquer »*, a répondu Martine Buron, tandis que Marie-Noëlle Lienemann, maire d'Athis-Mons (Essonne) et ancien ministre du logement, affirmait que *« la démocratie, c'est aussi le fait de représenter les couches populaires, les exclus et les jeunes »*.

La démocratie locale devrait être aussi un cheval de bataille des socialistes. *« Mais elle se heurte à un problème institutionnel,* a constaté M. Geindre. *Nous ressentons le besoin de travailler à l'échelon du quartier et de l'intercommunalité. Or ces deux niveaux n'ont pas de représentants élus au suffrage universel direct. Nous devons réfléchir à une amélioration de la loi PLM. »*

Face au problème de l'emploi, enfin, quelle attitude doivent adopter les élus socialistes ? *« Il y a un paradoxe : nous n'avons pas la maîtrise de la création d'emplois, mais nous n'arrêtons pas d'être interpellés sur ce problème »*, a souligné Michel Delebarre, ancien ministre et maire de Dunkerque, en expliquant qu'il ne fallait pas hésiter à *« afficher les vraies responsabilités »*, celle du gouvernement et celle des chefs d'entreprise.

RAFAËLE RIVAIS

Naissances

– Jean-Charles et Marie-Claire Lombard,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Pacôme,

le 25 août 1994, au foyer de Joséphine de Huertas et Jean-Renaud Lombard.

« Les Saules »,
01300 Saint-Benoît,
Via Cino da Pistoia 26,
00152 Rome.

– Nessim, Paul, Samuel, Andréas, Margaux, Manon et Sarah,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite cousine,

Lucile PAITRA,

le 25 août 1994, chez Frédéric et Flore Paitra.

Décès

– Thibaut et Christine Carré,
Morgane et Flavien,
Odile Carré,
Michel David,
Et Alienor,
Yseult et Jean-Baptiste Chartier,
Perceval, Lancelot et Guenièvre,
Arlette Carré,
font part du décès accidentel de leur frère, oncle et neveu,

Olivier CARRÉ,

survenu le mercredi 31 août 1994.

La cérémonie aura lieu le lundi 5 septembre 1994, aux Andelys (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Tél. : (1) 45-66-73-47.

– Mme Yenta Durand,
son épouse,
Mireille Durand,
sa fille,
Parents,
Et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy DURAND
Conseiller commercial honoraire,
ancien élève de l'ENA,
(France combattante)

survenu le 1er septembre, à Soissac (Aude), à l'âge de soixante et onze ans.

24, avenue G.-Clemenceau,
11310 Soissac.

– M. Jean-Max Lazard,
M. et Mme Pierre Riche,
M. et Mme Alain Cayard,
et leurs enfants,

Les familles Mignot, Bouget, Lavigne, Pichot, Lazard,

font part du décès de

Mme Marcelle LAZARD,
vice-présidente, fondatrice
de la maison de l'Europe de Paris,
officier de l'ordre
de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite national,
grande médaille de vermeil
de la Ville de Paris,
médaille d'argent de l'association
Robert-Schuman,

survenu le 1er septembre 1994, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu le mardi 6 septembre, à 11 heures, en l'église de Fontenailles, Seine-et-Marne.

Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement à Paris.

La levée du corps aura lieu à 9 h 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital Begin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, avenue Foch,
94160 Saint-Mandé,

– Mme Marcel Lemant,
et ses enfants,
font part du décès de

M. Marcel LEMANT,

survenu le 31 août 1994.

15, rue Allard,
94160 Saint-Mandé.

– M. et Mme Bernard Mazaud,
Pascal Mazaud,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Léontine MAZAUD
(Bohémia, Lucie Alba),

survenu le 31 août 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e (M^o Alésia).

Le mercredi 7 septembre, à 10 h 30, une bénédiction aura lieu en l'église d'Ambrugeat (Corrèze) suivie de l'inhumation.

44, rue Fessart,
75019 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Jean et Claire Liber,
et leurs enfants,
Annie Liber,
ses neveux,
Michel Liber,
son beau-frère,
ont le regret de faire part du décès de

Mlle Paule PIETRI
directrice honoraire
de l'Ecole normale d'Ajaccio

survenu le 1er septembre 1994.

L'inhumation aura lieu à Quenza (Corse-du-Sud), le 5 septembre 1994.

Les Cadres A, parc Berthault,
20000 Ajaccio.
510 Ch.-des-Caïr,
13160 Château-Renard.

Anniversaires

– Dijon, Strasbourg, Grenoble,
Le dimanche 5 septembre 1993,

Frederique BÉGUIN,

vingt et un ans, était victime d'un accident mortel dans la traversée de la Meije.

Au nom de tous ceux qui l'ont connue et aimée et pour qui rien ne sera jamais plus comme avant,

Christian, J.-Claude, François.

– Il y a un an disparaissait,

Charlotte

que nul n'oublie.

Remerciements

Salima Mahammed-Benallegue,
son épouse,
Tarik et Karim,
ses enfants,

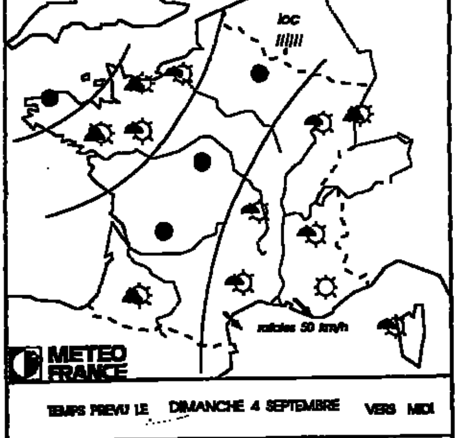
remercient toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs messages, leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de

Norreddine MAHAMMED

Communications diverses

– Le consistoire israélite de Paris rappelle que la Cérémonie des Déportes sera célébrée le dimanche 4 septembre 1994, à 11 heures, en la grande synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, en présence des plus hautes autorités civiles, religieuses et militaires.

MÉTÉO



Dimanche : très nuageux à l'Ouest, plus de soleil vers l'Est. – Le matin, le ciel sera couvert de l'Aquitaine à la Bretagne, jusqu'au Centre et aux régions situées au nord de la Seine. Localement, surtout près des côtes, il y aura quelques bruines. Des Pyrénées-Orientales au Massif Central et jusqu'au Nord-Est, les nuages élevés envahiront le ciel et seront parfois denses. Du pourtour méditerranéen aux Alpes et à la Corse, il fera beau.

L'après-midi, le ciel se couvrira à nouveau sur la pointe de la Bretagne avec quelques gouttes. A l'ouest d'une ligne Toulouse-Reims, les nuages resteront nombreux et le soleil aura du mal à percer. De la Franche-Comté à l'Alsace et à la Lorraine, le ciel sera voilé. Des Alpes au pourtour méditerranéen, le soleil sera prédominant. Le vent de nord-ouest soufflera à 60 km/h en rafales dans le golfe du Lion.

Les températures minimales iront de 9 à 12 degrés au Nord et de 13 à 17 degrés au Sud.

L'après-midi, le thermomètre marquera de 19 à 22 degrés au Nord et de 23 à 27 au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



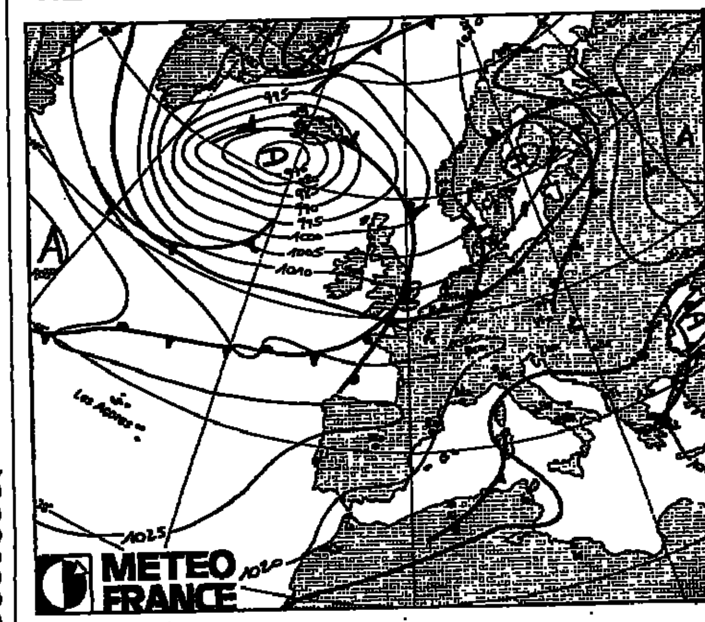
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	26/15
BIARRITZ	21/12
BORDEAUX	24/10
BOURGES	20/7
BREST	20/14
CAEN	19/10
CHERBOURG	20/11
CLERMONT-FER.	19/7
DIJON	21/11
GRENOBLE	17/14
LILLE	20/12
LIMOGES	18/8
LYON, BRON	22/10
MARSEILLE	24/16
NANCY, ESSEY	19/7
NANTES	22/11
NICE	26/17
PARIS-MONTS.	20/9
PAU	22/11
PERPIGNAN	25/14
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	22/10
ST-ETIENNE	18/7
STRASBOURG	23/13
TOULOUSE	24/11
TOURS	21/9
ÉTRANGER	
ALGER	32/24
AMSTERDAM	19/14
ATHÈNES	32/22
BANGKOK	33/26
BARCELONE	28/14
BELGRADE	34/23
BERLIN	22/13
BRUXELLES	18/13
COPENHAGUE	17/15
DAKAR	30/26
DUBLIN	20/14
GENÈVE	18/11
ISTANBUL	28/22
JÉRUSALEM	29/18
LE CAIRE	34/23
LISBONNE	31/18
LONDRES	22/10
LOS ANGELES	24/18
LUXEMBOURG	17/8
MADRID	29/10
MARRAKECH	40/24
MEXICO	18/14
MILAN	22/9
MONTRÉAL	19/8
MOSCOU	16/4
NAIROBI	22/12
NEW-DELHI	35/27
NEW-YORK	27/15
PALMA-DE-MAJ.	28/–
PÉKIN	31/25
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	28/15
HONGKONG	33/26
SÉVILLE	31/16
SINGAPOUR	31/28
STOCKHOLM	19/12
SYDNEY	21/11
TOKYO	31/24
TUNIS	40/24
VARSOVIE	21/16
VENISE	21/17
VIENNE	26/16

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-09-1994 à 6 heures TUC et le 3-09-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 5 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



CULTURE

CINÉMA

Le cinquante et unième Festival de Venise

Noirs et serrés

VENISE
de notre envoyé spécial

Après une ouverture en demi-teinte, les programmateurs de la Mostra ont voulu frapper fort au deuxième jour, avec deux films noirs et violents, deux premiers films qui, malgré leurs différences, ont administré un choc au public du festival. Encore les organisateurs ne pouvaient-ils prévoir les violents orages qui se sont abattus sur tout le nord de l'Italie, causant d'importants dégâts, et achevant de créer l'ambiance idoine sur le Lido.

Pigalle, de Karim Dridi, n'est pas conçu pour raconter une histoire, mais plutôt pour dessiner à grands coups de caméra, en scènes-chocs enchaînées, une évocation du monde nocturne. Le premier long métrage de ce cinéaste de trente-trois ans n'échappe à aucun des écueils du genre, ni au folklore, ni aux archaïsmes issus du vieux réalisme poétique avec sa discutable poésie des bas-fonds, ni aux séquences conventionnellement paroxystiques, ni à la gratuité des représentations de marginaux – dealers, strip-teaseuses, travestis de tous âges, malfrats de tous calibres...

Et les efforts du scénario pour donner, par moments, une vérité psychologique à ce déchaînement de folie et de désir, de volonté de puissance et d'avidité, ne le mènent pas loin. Mais Karim Dridi filme avec une sorte d'urgence qui le pousse sans cesse en avant. Dopée par cette énergie, la sarabande hargneuse de *Pigalle* avale les obstacles, balaie les poncifs en un tourbillon de gestes, d'actions, de situations, dont aucun élément pris à part n'est vraiment convaincant, mais dont l'ensemble a une indéniable puissance.

Par comparaison, *Little Odessa*, du New-Yorkais James Gray, passerait pour un film calme. Mieux vaut ne pas s'y fier. Si, cette fois, la réalisation prend son temps, elle n'en laisse que mieux éclater de foudroyants éclairs. Ceux-ci éclairent en retour la détresse et la rage accumulées par les protagonistes, issus de la communauté juive russe immigrée aux Etats-Unis. A travers l'histoire du jeune tueur renié par les siens, de la fascination qu'il exerce sur son petit frère, des relations complexes nouées avec le passé, avec les bandes et les mafias, entre générations et selon les liens familiaux, ce réalisateur de vingt-cinq ans réussit à rendre perceptible, sans jamais décrire et moins encore souligner, un monde compliqué, ancré dans les anciennes tragédies, inventant ses règles au jour le jour.

Le cinéaste fait de même. Ainsi, pour montrer une action aussi convenue qu'un crime crapuleux dans les rues de New-York, il s'invente une stylisation qui parvient à ne pas édulcorer la violence sans pour autant la rendre racoleuse. *Little Odessa* est entièrement tourné en basses lumières, qui tour à tour adoucissent les situations les plus extrêmes ou rendent inquiétants les moments les plus ordinaires. Se plaçant sous le signe de la tragédie, James Gray retrouve naturellement les lignes de force du grand cinéma noir. En dessinant le portrait d'un monde fermé sur lui-même, il obtient ainsi ce résultat paradoxal, et passionnant, d'ouvrir son film sur de nombreuses perspectives, avec une force d'expression qui évoque par instants les débuts de Martin Scorsese.

JEAN-MICHEL FRODON

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6380

HORIZONTALEMENT

I. Sont obligatoirement servis. Réserve de plis. – II. Conjuré. Des gens qui se mettent à table. Abréviation. – III. Dépôt de lait. Un coureur. Annonce une capitulation sans condition. – IV. Celui du cabot est excellent. Un vœu les unit. Muse. – V. Très bas. Vieille tige qui fit souche. – VI. Dans la Seine. Sont fréquents dans une vie de chien. Quelque chose de croustillant. Quartier de Rouen. – VII. Coups pour sonner. Gros grain. – VIII. Forme d'avenir que connaissaient nos ancêtres. Fait perdre beaucoup d'argent. – IX. Des espaliers y étaient placés. L'amer à boire. – X. Orientation. Terme musical. Peintre suisse. S'impose quand une répétition n'a pas suffi. – XI. Messager. Lance un appel dans la forêt. – XII. Implique une exception. Abréviation. Echappements libres. – XIII. Posent des cas épineux à celui qui les traite. Pronom. – XIV. Grands frisés de Milan ayant des petits frères à Bruxelles. Frappait parfois très fort. Note. Après le déjeuner. – XV. Boîte à lettres. Naît quand les lèvres s'unissent.

VERTICALEMENT

1. Petites opérations qui permettent de conserver leur finesse aux traits. Certificat d'une fidèle reproduction. – 2. Les morts y sont vivants. Les « étoiles » annoncent généralement leur fin prochaine. Interjection. – 3. Grande bête. Blessera en pinçant, par exemple. Elément d'une constitution. – 4. Négation. En France. Le fait d'avoir une chambre ne les empêche pas d'être sur le pavé. – 5. Pièces réservées au parquet. Symbole. – 6. Vieille et originale, elle est très recherchée. Un monsieur aux... toilettes. – 7. Abondante dans le boulot. Un véritable ami. Pièce maîtresse d'un grenadier. – 8. Sont censés arriver plus sûrement quand ils sont recommandés. A l'étranger. – 9. Ses filles jouaient sans doute avec les moutons. Origine du bourdon. Englobe tout ce qu'on ne dit pas. – 10. Envoyé ailleurs. Vampires qui saignent leurs victimes. – 11. Abréviation. Telles les écumes des chevaux. Précède le nom du patron. – 12. Désigne une huile. Roulement. A peine arrivé, il tombe. – 13. Maison d'agrément. Ne suffit pas pour faire une belle jambe. – 14. Fera des avances. Ne pas garder le silence. Sigle. – 15. N'assuraient pas leur service les jours de pluie. Effet de condensation.

Solution du problème n° 6379

Horizontalement

I. Prestance. – II. Ravaudeur. – III. Ebouriffé. – IV. Eme. – V. Ta. Ahuris. – VI. Imago. Yeu. – VII. Semeuses. – VIII. Ta. – IX. Ille. Iota. – X. Mie. Anses. – XI. Otrante.

Verticalement

1. Prestissimo. – 2. Rab. Ame. Lit. – 3. Evoé ! Ambler. – 4. Saurage. – 5. Turnhout. An. – 6. Adieu. Saint. – 7. Nef. Rye. Osé. – 8. Cuffies. Té. – 9. Ere. Su. Cash.

GUY BROUTY

SPORTS

CYCLISME

Portant le record à 53,040 kilomètres sur le vélodrome de Bordeaux

Miguel Indurain à l'heure de la piste

53,040 kilomètres, tel est le nouveau record de l'heure établi, vendredi 2 septembre au vélodrome de Bordeaux, par Miguel Indurain. Pour 327 mètres de plus, l'Espagnol détrône l'Ecossais Graeme Obree qui détenait ce record depuis le 24 avril 1994. L'an prochain, à Mexico, Indurain devrait tenter d'améliorer la distance. Selon Eddy Merckx, il pourrait atteindre les 55 kilomètres en altitude.

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

Une clameur et une onde de bonheur. Le record vient de tomber et le public de vivre une heure de lutte, de beauté, le spectacle d'un homme rivé à sa machine en une symbiose presque parfaite. Miguel Indurain ralentit enfin sa cadence. Il fait un tour d'honneur et descend de sa machine. Il peut à peine marcher. Ses « cannes » lui font mal. Il se dandine comme si la terre ne lui appartenait plus. Il a souffert. Il souffre encore. Il est heureux. Les haut-parleurs crachent l'exploit : 53,040 kilomètres en une heure. Graeme Obree est détrôné de son record pour 327 mètres. 327 mètres, une parcelle de distance pour des tonnes d'effort. Un souffle ou une vie. Autour du vainqueur, se forme une grappe humaine. Des hommes se congratulent. Des larmes baptisent un rêve de dix ans.

1984. Francesco Moser bat le record de l'heure. Miguel Indurain pénètre dans le milieu professionnel en confiant sa destinée à José-Miguel Echavarri, qui est resté son directeur sportif aujourd'hui. Le coureur a vingt ans. Il est un peu lourdaud : plus de 90 kilos pour 1,89 m. Mais il se distingue très vite par des qualités exceptionnelles : un cœur de marathonien et des jambes cousues pour le vélo, une harmonie parfaite entre le pied, le genou et l'axe fémoral. Un « mécano » de vainqueur. « *J'aurai voulu qu'il soit pistard* », se souvient Echavarri. On connaît la suite, ses premiers succès sur la route et cette carrière ponctuée par quatre victoires consécutives dans le Tour de France.

José-Miguel Echavarri aura toujours couru après le temps en regardant courir son poulain qui, entre temps, aura perdu plus de dix kilos. Miguel Indurain est un spécialiste du contre-la-montre, cette course-*blitz* où il bâtit ses victoires, dans le Tour de France surtout. C'est après le prologue du Luxembourg, en 1992, où Indurain avale 65 kilomètres en un peu plus de 40 km/h, qu'Echavarri se prend à rêver vraiment. Après le contre-la-montre de Bergerac, en 1994, où le champion espagnol dépasse les 50 km/h, il le sent prêt à menacer le record de l'heure de spécialistes comme Chris Boardman ou Graeme Obree, pistards de cœur. C'est aussi un défi adressé aux anciens, ces autres grands vainqueurs du Tour, comme Fausto Coppi, Jacques Anquetil, Eddy Merckx, détenteur de « l'heure » à Mexico en 1972, à l'époque où personne n'avait encore passé les 50 kilomètres (49,431 km).

Après le rêve, le désir. L'équipe Banesto de Miguel Indurain se prépare au record. La bicyclette, fabriquée par Pinardello, est somme toute classique : guidon de triathlète et fourche enveloppant la roue de chaque côté (*voir dessin*). L'Union cycliste internationale aurait vu d'un mauvais œil le premier dessin d'une fourche à branche unique. Pour le reste, on a consacré beaucoup de temps à chercher à... gagner du temps. Calculs en laboratoire, matière grise et idées : ce casque profilé ventilé, cette combinaison synthétique munie de rainures pour expulser l'air et même l'entrée tardive des spectateurs pour éviter une trop grande condensation de chaleur et d'humidité.

Miguel Indurain n'est pas un habitué de la piste. Il n'a passé qu'une petite dizaine de jours sur les planches et dans les courbes à s'essayer au record de l'heure, à San Sebastian et à Bordeaux. Moser s'y était préparé pendant six mois. Il a du mal à suivre le ruban noir de la trajectoire et à virer inlassablement dans ces virages-précipices. A l'entraînement, le champion espagnol n'a couru que dix-huit minutes dans les temps du record.

Plus humain que surnaturel

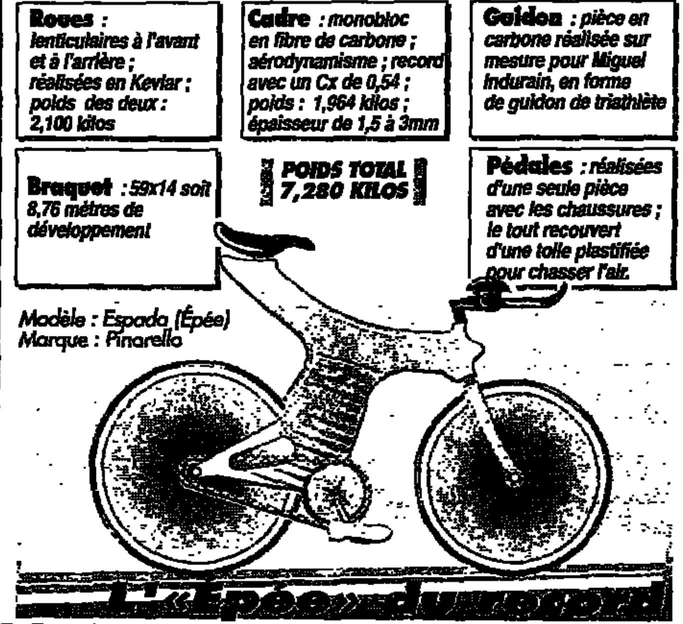
En début de course, il est à la lisière des temps de Graeme Obree, un brin trop loin : cinq secondes de retard au cinquième kilomètre. Le public, essentiellement composé d'Espagnols, est presque muet de détresse : « *Je suis parti sur un rythme beaucoup plus élevé que lors de mes entraînements*, dira pourtant Miguel Indurain. *J'ai tempéré, car j'avais un tableau de marche à respecter.* » Routard, Indurain est long à se mettre en jambe. Au vingtième kilomètre, enfin, il accroche le temps établi par Obree en avril. On avait douté. On avait oublié la force de cet homme, de son cœur et de ses jambes. Il aura développé un braquet plus petit que celui de Graeme Obree (59 × 14, soit 8,76 mètres à chaque tour de pédale contre 52 × 12, soit 9,25 m). Il s'est passé, en plus, de la position de l'« œuf », adoptée par l'Ecossais et désormais interdite par l'UCI.

Fils d'un paysan de Navarre, jeune homme serein et croyant, Miguel Indurain est convaincu d'être riche d'un don de Dieu. Claudio Chiappucci disait de lui : « *Il est surnaturel.* » Les médecins affirment qu'il possède une large cage thoracique. Son VO2 max – consommation maximale d'oxygène qui permet la respiration des muscles – est supérieur à ses pairs. Il possède une capacité de récupération étonnante. Il peut retrouver, en une ou deux minutes, une cadence cardiaque de 150 à 60 pulsations, et une minute supplémentaire pour retrouver ses 40 pulsations habituelles.

Il y a une semaine, il a été convaincu de dopage par la Fédération française de cyclisme, pour usage de ventoline pendant le Tour de l'Oise, un médicament toléré par l'Union cycliste internationale (UCI). Miguel Indurain est allergique au pollen et asthmatique, un mal courant chez certains sportifs. Il n'a même pas tenu à se défendre.

Vendredi 2 septembre, il n'aura souffert ni de ce soupçon, ni de ses problèmes de souffle. Gueule et mâchoire serrées, Miguel Indurain a souffert de son effort sublime : « *La différence entre un contre-la-montre et ce record, c'est que l'on ne peut pas changer de rythme et de position. Cela a commencé à être dur au trentième kilomètre. Mon cuissard a glissé. J'ai eu mal.* » Plus humain que surnaturel, il a confié : « *A force de souffrir, j'ai tenu jusqu'à la fin.* »

BÉNÉDICTE MATHIEU



Les grandes dates du record

35,325 km : Henri Desgrange (Fra.), mai 1893 à Paris.
40,781 km : Willie Hamilton (E-U), juillet 1898 à Denver.
45,848 km : Fausto Coppi (Ita.), novembre 1942 à Milan.
46,159 km : Jacques Anquetil (Fra.), juin 1956 à Milan.
47,346 km : Roger Rivière (Fra.), septembre 1958 à Milan.
49,431 km : Eddy Merckx (Bel.), octobre 1972 à Mexico.
50,808 km : Francesco Moser (Ita.), janvier 1984 à Mexico.
51,151 km : Francesco Moser (Ita.), janvier 1984 à Mexico.
51,596 km : Graeme Obree (G-B), juillet 1993 à Hamar. (Nor.)
52,270 km : Chris Boardman (G-B), juillet 1993 à Bordeaux.
52,713 km : Graeme Obree (G-B), avril 1994 à Bordeaux.
53,040 km : Miguel Indurain (Esp.), septembre 1994 à Bordeaux.

TENNIS

Les Internationaux des Etats-Unis

Courier et Medvedev éliminés

Deux têtes de série ne sont pas parvenues à se qualifier pour le troisième tour des Internationaux des Etats-Unis, vendredi 2 septembre, à Flushing-Meadow. L'Américain Jim Courier, numéro onze, a été battu par l'Italien Andrea Gaudenzi (7-5, 6-2, 3-6, 6-3). L'Ukrainien Andreï Medvedev, numéro huit, s'est incliné nettement face au Tchèque Karel Novacek (6-3, 6-2, 6-2). Le Français Cedric Pioline s'est, quant à lui, qualifié en battant son compatriote Rodolphe Gilbert en quatre sets (2-6, 6-3, 7-6, 6-3).

Dans le tournoi féminin, deux têtes de série sont également tombées, lors du troisième tour. L'Espagnole Conchita Martinez, numéro trois, a été éliminée par l'Américaine Ginger Helgeson (3-6, 6-4, 6-1). L'Américaine Marie-Joe Fernandez, numéro neuf et deux fois demi-finaliste de la compétition, a été battue par sa compatriote Ann Grossman (6-4, 6-4). La seule Française en lice, Isabelle Demongeot, s'est inclinée en un peu plus d'une heure face à l'Argentine Gabriela Sabatini, tête de série numéro huit (6-0, 6-2). – (*Reuter.*)

Les résultats du vendredi 2 septembre

SIMPLE MESSIEURS

DEUXIÈME TOUR
Premier quart du tableau

P. Sampras (E-U, n° 1) b. D. Vacek (Tch.) 6-3, 6-4, 6-4 ; C. Pioline (Fra.) b. R. Gilbert (Fra.) 2-6, 6-3, 7-6, 6-3 ; J. Yzaga (Pér.) b. D. Witt (E-U) 6-1, 6-7, 6-4, 6-4 ; R. Smith (Bah.) b. H. Holm (Sué.) 6-3, 1-6, 3-6, 6-1, 6-2 ; K. Novacek (Tch.) b. A. Medvedev (Ukr., n° 8) 6-3, 6-2, 6-2 ; J. Frana (Arg.) b. V. Spadea (E-U) 6-4, 6-1, 0-6, 7-5 ; T. Woodbridge (Aus.) b. M. Petchey (G-B) 6-3, 6-2, 6-4 ; J. Renzenbrink (All.) b. K. Alami (Mar.) 6-3, 6-4, 6-7, 6-3.

Deuxième quart du tableau

Y. Kafelnikov (Rus., n° 14) b. M. Damm (Tch.) 6-3, 7-6, 7-6 ; A. Gaudenzi (Ita.) b. J. Courier (E-U., n° 11) 7-5, 6-2, 3-6, 6-3 ; C. Costa (Esp.) b. R. Krajicek (P-B) 4-6, 7-6 (7/3), 6-3, 1-6, 7-6 ; J. Bjorkman (Suè.) b. A. O'Brien (E-U) 6-2, 6-3, 6-4 ; S. Edberg (Suè., n° 5) b. J. Tarango (E-U) 6-2, 6-3, 6-2 ; M. Stich (All., n° 4) b. S. Bryan (E-U) 6-1, 6-4, 6-2 ; M. Ondruska (RSA) b. C. Bergstroem (Suè.) 7-6, 6-3, 6-0 ; B. Black (Zim.) b. F. Clavet (Esp.) 7-5, 1-6, 3-6, 6-1, 6-4.

SIMPLES DAMES

TROISIÈME TOUR
Troisième quart du tableau

G. Fernandez (E-U) b. S.-T. Wang (Taï.) 6-3, 6-2 ; G. Helgeson (E-U) b. C. Martinez (Esp., n°3) 3-6, 6-4, 6-1 ; E. Likhotseva (Kzk.) b. N. Medvedeva (Ukr.) 7-6, 7-6 ; G. Sabatini (Arg., n° 8) b. I. Demongeot (Fra.) 6-0, 6-2.

Quatrième quart du tableau

L. Meskhi (Géo.) b. B. Rittner (All.) 4-6, 6-3, 6-2 ; A. Grossman (E-U) b. M.-J. Fernandez (E-U, n°9) 6-4, 6-4 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 2) b. S. Cecchini (Ita.) 6-2, 6-1 ; K. Date (Jap., n° 5) b. L. Raymond (E-U) 6-4, 6-2.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série)

FOOTBALL : l'OM prend la tête du championnat de deuxième division. – L'Olympique de Marseille a pris provisoirement la tête du championnat de France de football de deuxième division en écrasant Amiens, 5-0, en match avancé de la huitième journée, vendredi 2 septembre au Stade Vélodrome. Lors de la rencontre, l'attaquant irlandais de l'OM, Tony Cascarino, a réussi un nouveau doublé.

COMMUNICATION

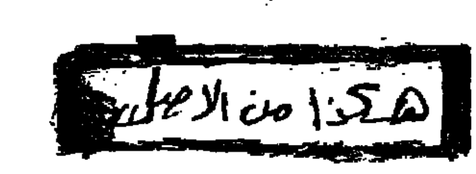
Rumeurs de vente dans le secteur audiovisuel américain

Time Warner étudierait le rachat de NBC et Walt Disney celui de CBS

Le groupe Time Warner étudierait l'acquisition de NBC, l'un des grands réseaux télévisés américains, tandis que la compagnie Walt Disney étudierait ce dossier ainsi que le rachat de l'un de ses concurrents, CBS. Time Warner et Walt Disney sont tous deux d'importants fournisseurs de programmes et le contrôle de ces deux *networks* offre des débouchés de choix.

Le *New York Times*, cité par l'*International Herald Tribune* du vendredi 2 septembre, affirme que Time Warner et Disney sont tous deux en lice pour acheter NBC à son actuel propriétaire, General Electric. Selon le quotidien new-yorkais, Time Warner étudierait le rachat de NBC pour 2,5 milliards de dollars, en liquidités et titres boursiers. Mais l'opération, si elle a lieu devra tenir compte de la législation américaine, qui interdit à un groupe d'être en position dominante dans le câble et la télévision hertzienne.

L'agence Reuters a indiqué, jeudi 1er septembre, que la direction de Time Warner comme celle de General Electric se sont refusées à tout commentaire. Toujours selon le *New York Times*, Walt Disney serait, quant à lui, à la fois intéressé par NBC et le réseau concurrent CBS. La possession d'un réseau télévisé constituerait un important débouché pour ses programmes télévisés à succès. Mais Disney s'est aussi refusé à tout commentaire, tandis que le président de CBS, Lawrence Tisc, a nié toute discussion avec la compagnie basée à Los Angeles.



Des expulsés de Folembray portent plainte en diffamation contre Charles Pasqua

ARTS

La réouverture de la galerie Trétiakov à Moscou

Hérétiques et orthodoxes

La réouverture de la galerie Trétiakov, le célèbre musée moscovite fermé depuis près de dix ans, est annoncée pour le dimanche 4 septembre. Ce sera l'occasion pour ses responsables d'opérer un tri dans les collections

MOSCOU

correspondance

En Russie, une solide tradition existait pendant la période soviétique : l'exécution de « contrats d'émulation socialiste ». Pour l'anniversaire de la révolution d'Octobre, le 1er mai ou l'anniversaire d'un dirigeant, on ouvrait une nouvelle ligne de métro, on « livrait » des logements, des usines, des stades ou des théâtres. Cette livraison était, le plus souvent, hâtive. La construction était inachevée ou pleine d'imperfections. *Mais, enfin, la livraison était faite* et l'événement pouvait être bruyamment célébré.

Ces « contrats » ne sont plus « socialistes », mais la tradition est restée. Il y a plusieurs mois, le maire de Moscou, Iouri Loujkov, annonçait que la galerie Tretiakov serait ouverte sans faute le 4 septembre 1994. Si la Russie a supprimé nombre de fêtes révolutionnaires, de nouvelles commémorations ont été créées. L'une d'elles, baptisée « Jour de Moscou », a été fixée au premier dimanche de septembre, jour de la fondation de la ville, en 1147. Il fallait donc « livrer » à cette date- là quelque chose de mondialement connu. Mais, selon la vieille tradition soviétique, cet engagement ne sera *tenu que de façon formelle*.

La galerie Tretiakov est fermée depuis environ neuf ans. Le bâtiment se trouvait dans un état de délabrement total. Des infiltrations d'eaux souterraines menaçaient la bonne conservation des œuvres et la sécurité des visiteurs. Moscou avait alors été contrainte de fermer pour longtemps l'un de ses principaux pôles culturels. Une partie des collections avaient été transférées dans un nouveau Centre des expositions, au Krymski Val (le « rempart de Crimée »), sur les bords de la Moskova, où, d'après les spécialistes, la menace d'une inondation n'est pas à écarter.

4 000 œuvres présentées

La rénovation du musée, auquel on a ajouté plusieurs nouveaux locaux, est réalisée par la firme allemande Hasenkamp avec le concours d'importantes entreprises russes et étrangères. A la veille de l'ouverture, le quart, à peine, des 4 000 œuvres destinées à être présentées, est en place. D'après la firme allemande, le travail ne pourra pas être achevé avant quatre ou cinq mois. Et l'ouverture au public aura vraisemblablement lieu en décembre 1994. Ce qui n'empêchera pas, le 4 septembre, *un nombre limité de privilégiés* de participer, pour le Jour de Moscou, à la cérémonie semi-solennelle de l'ouverture de la galerie, *aux côtés du maire* de la ville, Iouri Loujkov, intarissable sur tous les écrans de télévision de la capitale.

L'augmentation du nombre des *salles d'exposition* de la galerie Tretiakov est une nécessité. La collection compte des dizaines de milliers de pièces, dont certaines n'ont été ni exposées ni même reproduites. Le travail de mise en place a commencé avec l'arrivée, dans le bâtiment rénové, des tableaux symbolisant l'art pictural russe ancien : *la Femme du boyard Morozov*, de Vasili Sourikov, ou *les Preux* (*Bogatyrs*), de Viktor Vasnetsov. Puis la toile gigantesque d'Alexandre Ivanov, *l'Apparition du Christ devant le peuple*, qu'on a dû étendre sur le sol (sa longueur est de 7,5 mètres), avant de la bénir selon le rite orthodoxe et de chanter un *Te Deum*.

Ce rituel reflète bien le concept sur lequel est basée la nouvelle « Tretiakov ». Selon ses responsables, la galerie doit être conforme au projet qu'en avait son fondateur, le collectionneur Pavel Tretiakov, un riche marchand moscovite. Sa collection – offerte à la ville avant sa mort, en 1989 – se présentait essentiellement comme un ensemble de tableaux russes de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, enrichi d'œuvres de peintres russes des générations antérieures. Son *credo*, maintes fois répété, est formulé de façon assez floue pour donner lieu à des interprétations diverses : *« J'acquiers ce que je trouve utile pour offrir une image complète de notre peinture ».* Le sens peut être singulièrement différent selon que l'on met l'accent sur le mot *« complet »* ou le mot *« nôtre »*.

La « Tretiakov » de la période soviétique se voulait *« complète »*, reflétant toutes les étapes du développement de l'art national, mais reléguant dans des caves, élégamment baptisées « réserves », nombre de pièces importantes, parfois même l'œuvre entière de peintres jugés trop indépendants. Maintenant, autant qu'on puisse en juger, l'accent sera mis sur le mot *« notre »*. Dans la galerie elle-même (c'est-à-dire dans le bâtiment historique du passage Lavrouchenski et ses annexes immédiates) seront présentés presque uniquement des tableaux qui ont été ou auraient pu être acquis du vivant du fondateur, plus ceux qui ont été exécutés durant la première décennie après sa mort. La date limite se situe approximativement en 1910, c'est-à-dire au moment de la naissance de l'avant-garde russe. Tout en continuant sur le plan juridique de faire partie des collections de la galerie Tretiakov, les œuvres postérieures seront *« exilées »* dans le bâtiment du bord de la Moskova, inadapté, mal climatisé, loin de la maison mère.

Critères politiques

La peinture « nationale » sera privilégiée. Un millier d'icônes russes (le quart des pièces exposées) d'Andreï Roublev à Dionissi seront présentées avec un éclairage et une climatisation spécialement adaptés. L'accrochage sera également plus aéré. *L'Apparition du Christ devant le peuple*, légendaire dans la conscience russe aura une salle pour elle. Le symbolisme, brillante page de l'histoire de la peinture russe au tournant du siècle dernier, sortira du néant. On redécouvrira Mikhaïl Vroubel, dont les œuvres avaient été claquemurées dans les « réserves » pendant des dizaines d'années. Sa *Princesse Greza*, réalisée pour l'exposition internationale de Nijni-Novgorod en 1896, mystérieusement disparue et récemment récupérée, sera présentée au public avec les tableaux de Mikhaïl Nesterov (mort en 1942), qui se considérait comme un *« peintre soviétique »* mais dont le meilleur de l'œuvre appartient à cette période.

En revanche, la destinée des artistes appartenant au groupe Le monde de l'art est encore en suspens. Leurs œuvres seront-elles exposées avec « les nôtres » ou casées au Krymski Val ? Si on prend en compte la diversité de ce groupe, qui réunissait aussi bien des « nationalistes » que des « modernistes », il est vraisemblable que les uns resteront à la galerie proprement dite et que les autres seront rejetés du côté de la Moskova. Mais il est sûr que les artistes de la mouvance du Valet de carreau (Petr Kontchalovski, Roman Falk, Aristarque Lentoulov) ne resteront pas passage Lavrouchenski ; pas plus que ceux du groupe de La queue d'âne (Casimir Malevitch, Mikhaïl Larionov, Natalia Gontcharova, Vladimir Tatline) ou les abstraits, les « bannis », comme Kandinsky, Chagall, Benoit, Doboujinski. Seront également exilés de la galerie mère ceux que les critiques d'art officiels ont classés parmi les tenants du réalisme socialiste, bien que cette notion très conventionnelle concerne aussi bien de vrais talents (Petrov-Vodkine, David Chteremberg, Natan Altman et Martiros Sarian), que des piliers de l'art totalitaire (Alexandre Guerasimov, Vassili Efanov ou Evgueni Katsman).

Bien sûr, il n'y a rien de scandaleux dans le fait que la capitale russe se dote de deux vastes et beaux musées. Ce qui l'est beaucoup plus, ce sont les critères de sélection qui attribuent les œuvres à l'un ou à l'autre. Car ces critères ne sont ni scientifiques, ni chronologiques ou stylistiques, mais purement politiques. De fait, on a opéré officiellement une division de l'art russe entre « les nôtres », les œuvres purement nationales, et les « autres », exposées aux « influences étrangères », faisant « fausse route » et entachées d'une « impureté » quasi ethnique. Les premières seront présentées dans un musée soigneusement rénové – béni par les autorités religieuses ! –, capable de rivaliser avec les grands établissements du monde ; les secondes seront logées dans une sorte de caravansérail (d'autres institutions y sont logées) qui ne sera jamais qu'une annexe provinciale.

ARKADI VAKSBERG

MUSIQUES

La justice invite les pouvoirs publics à respecter le contrat du chef coréen

L'Opéra de Paris devra payer 50 000 francs par jour à Myung Whun Chung

Mme Françoise Ramoff, premier vice-président du tribunal de Paris, a condamné, vendredi 2 septembre, l'Opéra national de Paris à payer à son directeur musical Myung Whun Chung une astreinte de 50 000 francs par jour tant qu'il n'exécuterait pas le contrat qui le lie à l'artiste. Le 29 août, le juge avait ordonné à la direction de l'Opéra d'exécuter, tant qu'il ne serait pas déclaré nul ou tant que les négociations n'auraient pas abouti, le contrat qui lie l'établissement public au chef d'orchestre. Myung Whun Chung s'était cependant vu refuser, par le directeur de l'Opéra en personne, Jean-Paul Cluzel, l'accès à la salle où se déroulaient les répétitions de *Simon Boccanegra*, de Verdi. L'Australienne Simone Young, assistante de Daniel Barenboïm à l'Opéra d'Etat de Berlin, a en effet été engagée par l'Opéra de Paris pour diriger le spectacle de rentrée.

Par sa nouvelle ordonnance, Françoise Ramoff impose de nouveau à l'Opéra de laisser Myung Whun Chung diriger les répétitions et les représentations de l'opéra de Verdi. Elle ajoute que *« tout retard dans l'exécution de l'ordonnance du 29 août 1994 »*, qui ordonnait de rétablir M. Chung dans ses fonctions pour le spectacle de rentrée, *« accroît de façon irréversible le dommage causé au demandeur en mettant en péril la qualité personnelle de la représentation qu'il doit assurer »*. L'Opéra national de Paris ayant fait appel de la décision du 29 août, les parties se retrouveront au tribunal le 6 septembre.

Par ailleurs le chef d'orchestre Alain Lombard, ancien directeur musical de l'Opéra Garnier, actuellement directeur musical de l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine et du Grand Théâtre de Bordeaux, a annoncé qu'il renonçait à diriger à l'Opéra-Bastille en février-mars 1995.

Dans une lettre à Jean-Paul Cluzel, Alain Lombard souligne qu'il avait *« accepté le principe »* de diriger *la Damnation de Faust* de Berlioz, car *« participer aux programmes établis par Hughes Gall était un réel plaisir »*. Le chef d'orchestre ajoute que, malgré les assurances qui lui ont été données sur *« les conditions de changement de chef sur cet ouvrage »*, il a *« appris depuis qu'il n'en est rien »* et que *« Myung Whun Chung souhaite normalement diriger, comme prévu à l'origine, les ouvrages programmés »*. Il conclut : *« En raison du respect musical que je porte à mon collègue Chung, j'ai décidé de renoncer à votre proposition. »*

Enfin, le syndicat Force ouvrière de l'Orchestre de l'Opéra-Bastille a officiellement adressé un préavis de grève illimitée à la direction de l'Opéra de Paris, le 31 août. Ce préavis de grève devrait prendre effet le 5 septembre, jour de la première répétition d'orchestre de *Simon Boccanegra*.

A. Lo.

Le Festival de musique ancienne d'Utrecht

En quête d'un chef

UTRECHT

de notre envoyé spécial

A Utrecht, chaque fin d'été, il vaut mieux se munir d'une bicyclette, le mode de transport favori des Hollandais. L'amateur soucieux de suivre l'intégralité de la programmation de musique ancienne du Festival de Hollande n'aurait pas assez de ses deux jambes. Dès midi, les concerts se succèdent d'heure en heure, et l'on a souvent l'embarras du choix entre deux manifestations concurrentes et d'égale qualité... Cette année, Utrecht fête Lassus, les sonates de Beethoven jouées sur *pianoforte*, *les instruments* à anche double et la musique baroque française.

Mais pas seulement puisque, les 1er et 2 septembre, Concerto Köln et l'Orchestre baroque d'Amsterdam jouent Salieri, Mozart, Bach, Haydn. Concerto Köln, qui se produit sans chef, a invité le pianofortiste Andreas Staier à donner deux concertos, *le Jeunehomme* K271 de Mozart et un incunable de Salieri, compositeur de second ordre rendu célèbre par l'*Amadeus* de Milos Forman. Staier aime Salieri et Dussek ; il perd son temps et ferait mieux de jouer l'essentiel : *Mozart lui va magnifiquement*. Son *Jeunehomme* était superbe, poétique, et la plastique des cordes de l'orchestre rendait cruelles comme il faut les incroyables dissonances de l'*andantino*.

Le lendemain, Tom Koopman est à la tête de son orchestre baroque d'Amsterdam. Dans la symphonie *la Reine* et dans le *Concerto pour orgue* de Haydn qu'il dirige et joue, on ne trouvera pas de grands défauts de mise en place. Koopman entre sur scène comme un lutin farceur. Il dirige en s'amusant, et ce jusqu'aux passages mélancoliques de la *Romance*. A l'orgue, il surcharge tellement son *continuo* et sa partie soliste de trilles et de « remplissages » qu'on ne sait plus exactement ce qui est de la main du compositeur. Son Haydn est baroque et cursif. Mais le style classique est ailleurs et le rôle d'un chef d'orchestre ne se réduit pas à celui d'un amuseur aux gestes vifs et décapants. Lieu commun pour lieu commun, que vaut-il mieux : l'empesage de Münchinger ou le sautillement permanent ? La question « baroque » est aujourd'hui au centre de ce très élémentaire débat.

RENAUD MACHART

► Festival de Hollande, festival de *musique ancienne*, Utrecht, jusqu'au 4 septembre. Tél. : 31-30-362-236/7.

CINÉMA *en relief* à La Villette. – Du 6 septembre au 4 décembre, le cinéma Louis-Lumière de la Cité des Sciences et de l'Industrie, seule salle parisienne offrant des projections de films en relief polarisé, propose *Tendre et sauvage*, un film documentaire de 12 mn de Siegfried Baldzuhn, tourné dans la savane africaine. A la suite de la projection du film, les différentes techniques du cinéma en relief seront présentées aux spectateurs. Tél. : 36-68-29-30.

COMMENTAIRE

La raison d'Etat et son bon plaisir

CONTRAINT par le tribunal des référés de réintégrer Myung Whun Chung dans ses fonctions pour le spectacle d'ouverture de la saison, le directeur de l'Opéra national de Paris interdit à son directeur musical l'entrée de la salle de répétitions. Rien ne justifie une telle conduite de la part d'un représentant de l'Etat. Quelle que soit la décision qui sera rendue au fond *par la justice dans le différend* opposant Myung Whun Chung à Hugues Gall, les faits donneront tort à l'Etat et montreront la légèreté avec laquelle les gouvernements successifs ont nommé et renvoyé les directeurs, musicaux et autres, à la tête de l'Opéra de Paris depuis le lancement du projet.

Hugues Gall récuse le rapprochement qui peut être réalisé entre la situation présente et le départ forcé de Daniel Barenboïm (*le Monde* du *3 septembre*). *A cinq années de distance*, elles sont pourtant symétriques : nomination d'un directeur musical à qui l'Etat confie les pleins *pouvoirs artistiques*, que les ministres de la culture et du budget avalisent, puis changement de majorité et désignation d'un nouvel homme fort sur la base d'un nouveau statut de l'Opéra.

Après avoir affirmé que le contrat de Daniel Barenboïm serait respecté, après avoir rendu hommage à son talent, Pierre Bergé l'a révoqué en insistant lourdement sur le montant de ses émoluments. Le nouveau directeur délégué, Hugues *Gall, a procédé de la même façon*, ainsi que Jean-Paul Cluzel. La différence est que Pierre Bergé était un électron libre sans aucune compétence autre que sa qualité d'ami du président de la République, quand Hugues Gall agit en professionnel de l'Opéra, même s'il s'y prend maladroitement.

Les faits sont têtus et donnent raison sur le plan moral aux deux chefs. Quels qu'en soient les termes, leurs contrats, signés par *l'Etat, devaient être exécutés ou* dénoncés de façon franche, de manière que chacun des deux musiciens parte honorablement. Dans le cas de Barenboïm, c'était difficile. Il a été renvoyé avant d'avoir commencé à diriger. Hugues Gall affirme avoir laissé la porte ouverte à la négociation. Myung Whun Chung affirme le contraire. La justice tranchera.

L'Etat se serait montré responsable si Chung avait été officiellement *averti de l'incompatibilité de* ses pouvoirs avec la nécessaire réorganisation de Bastille avant la nomination d'Hugues Gall et l'application des nouveaux statuts de l'Opéra, en février 1994. Le chef a été mis devant le fait accompli. Quel directeur musical accepterait de voir son rôle réduit à celui d'un chef invité sans ressentir cela comme une humiliation ? C'est pourtant ce qu'Hugues Gall, par l'intermédiaire de Jean-Paul Cluzel, a proposé à Chung, tout en enrobant cela dans des considérations sur l'excellence de son travail avec l'orchestre, mêlées sciemment à *des considérations sur son jeune* âge et sur son inexpérience théâtrale. Des opinions qui ne tiennent pas lorsque l'on a affaire à un chef d'orchestre de l'envergure de Chung. Il faut être sérieux : soit un artiste a les qualités requises pour remplir la mission qu'on lui confie, soit il ne les a pas.

Mais l'intérêt supérieur de l'Opéra exigeait, c'est un fait, la nomination d'un homme fort qui soit le patron vingt-quatre heures sur vingt-quatre et trois cent soixante-cinq jours par an de la « grande boutique » en déshérence. Un chef d'orchestre ne peut pas, à l'évidence, assumer cette fonction. Malgré les sommes importantes que l'Etat y injecte chaque année, l'Opéra Bastille n'est pas la scène lyrique qu'elle devrait être. Dans *cette situation chaotique*, Chung a pourtant été le seul, malgré les réserves esthétiques que l'on a pu porter sur certaines de ses interprétations, à réaliser un travail dont le professionnalisme inspire une franche admiration. Il a réussi, en moins de cinq années, à hisser l'Orchestre de l'Opéra au niveau des meilleures formations symphoniques européennes et à en faire l'un des grands orchestres de fosse du monde. Devant l'urgence et une *gabegie dont* Chung *ne peut être* tenu pour responsable, il fallait nommer Hugues Gall. Ou un autre. Mais reconnaissons que l'ancien bras droit de Rolf Liebermann était, et reste, le meilleur candidat possible. Ce professionnel reconnu a toutefois mal inauguré sa nouvelle tâche. Par la faute de l'Etat.

ALAIN LOMPECH

GESTION MUNICIPALE

GILLES DE ROBIEN, « PATRON DE CHOC »

Le tribunal administratif d'Amiens a annulé, pour la troisième fois, le budget de la ville

JUSQU'à l'élection présidentielle au moins, *« le débat sur la diminution du temps de travail ne s'arrêtera plus »*, prophétisait, en novembre 1993, Gilles de Robien, député (UDF-PR) de la Somme et maire d'Amiens. A la veille de l'examen du projet de loi quinquennale sur l'emploi, le député de la Somme effectuait alors une tournée en France pour défendre une cause qui semble lui être chère. Cependant, dans sa commune de 132 000 habitants, ce débat-là s'était engagé dès son installation à l'hôtel de ville en 1989, avec, pour les agents municipaux, un brusque passage de trente-cinq à... trente-neuf heures hebdomadaires.

L'homme, qui a coutume de se présenter comme un *« libéral social »* avait choisi d'emblée de faire montre, surtout, de son pragmatisme. L'épreuve de force sur le temps de travail des salariés de *« l'entreprise municipale »* avait tourné à son avantage, mais elle avait aussi marqué pour longtemps ses relations avec les syndicats. Dès lors, les représentants CGT des cadres et des employés se sont lancés dans une longue bataille de procédure. A leur requête, le tribunal administratif d'Amiens vient à nouveau de rendre un jugement défavorable à l'égard de la municipalité. Ce sont au total trois budgets primitifs, ceux de 1991, 1992 et 1993, qui ont ainsi été annulés. Chacune de ces décisions est motivée par une consultation insuffisante des représentants des personnels.

M. de Robien a beau déclarer, en substance, qu'il n'en a cure, ces jugements à répétition risquent de donner prise à une opposition encouragée par ses bons résultats aux cantonales de mars dernier. Amiens n'a pas totalement renié ses amours antérieures. Pendant dix-huit ans, la ville avait été dirigée par une équipe d'union de la gauche. En lui succédant, le nouveau maire, arrivé avec moult projets d'investissements, n'avait pas caché sa volonté de réaliser des économies de fonctionnement. Aussi la masse salariale devait-elle diminuer de 3 % par an et, en moyenne, un quart seulement des personnes partantes devaient être remplacées.

Depuis, deux cents emplois ont été supprimés, selon le maire, quatre cents d'après les élus CGT. Actuellement, la municipalité d'Amiens fait travailler quelque deux mille deux cents titulaires, et entre quatre cents et cinq cents vacataires selon les saisons. Cinq cent trente contrats emploi-solidarité (CES) leur prêtent main forte.

« Double langage »

Dans ce contexte, les représentants syndicaux ne se sont pas privés d'attaquer le budget 1991. Le tribunal administratif leur a donné raison sur le non-respect de la procédure réglementaire, et sa décision s'est traduite par la réintégration d'agents licenciés. L'affaire a, depuis, été soumise au Conseil d'Etat. Les deux années suivantes ont vu les mêmes motifs entraîner les mêmes sanctions. La commission technique paritaire s'est plainte de ne pas avoir eu connaissance de tableaux des effectifs suffisamment détaillés. Le 23 juin, les juges administratifs ont montré qu'ils avaient de la suite dans les idées, en annulant à nouveau les deux délibérations concernées.

Reste qu'il est difficile d'imaginer quelles suites peuvent être données à ce type de sanction *a priori* symbolique, puisque les budgets ont déjà été exécutés. *« Aucune »*, affirme M. de Robien, agacé. *« Il s'agit d'une victoire morale de la CGT, qui nous obligera à faire mieux la prochaine fois »*, nuance le secrétaire général, Patrick Tréhel. L'équipe municipale va probablement en appeler encore une fois à la sagesse du Conseil d'Etat.

« Le rôle d'un maire n'est pas de créer des emplois » assène M. de Robien. Certes, mais en supprimer peut sembler surprenant, lorsque l'on se présente sur la scène nationale comme un héraut de la lutte contre le chômage grâce au partage du travail. Francis Lecul, chef de file de l'opposition municipale PS-MRG, dénonce du coup *« ce chantre du double langage, qui veut apparaître comme faisant de la politique autrement, mais avec de vieilles recettes conservatrices »*.

La CGT s'en prend, elle, à ce *« libéral... de fer »*. De son côté, le maire d'Amiens ne décèle aucune contradiction entre ses propos et son action. Il mène, d'ailleurs, une campagne d'incitation en faveur du temps partiel auprès de ses fonctionnaires territoriaux. Cependant, l'expérimentation des trente-cinq heures, décidées par le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy en 1982, n'exigeait aucun sacrifice de la part des salariés, à l'inverse de la formule des trente-deux heures qu'il propose. Toute la différence est là.

Selon ses calculs, le retour aux trente-neuf heures a permis à Amiens d'économiser 40 millions de francs par an, aussitôt injectés dans l'aménagement de la ville. A la fin du mandat, la capitale de la région Picardie devrait avoir réalisé un investissement record de plus de 2,5 milliards de francs.

Rénovation du centre-ville, de la maison de la culture, de la bibliothèque, construction d'un palais des sports, d'une école d'ingénieurs, etc sont autant de chantiers susceptibles de relancer l'activité économique. Et puis, toujours selon M. de Robien, sa gestion de patron de choc ne peut que contenter les Amiénois, car, avec moins de personnel et à un moindre coût, la ville offre davantage de services publics, dans une mairie ouverte plus longtemps. C'est au prix, cependant, d'une augmentation des tarifs et grâce à la pléthore de contrats emploi-solidarité (plus d'un cinquième des effectifs), soulignent certains agents.

Sur ce point, M. de Robien se montre tout aussi sûr de lui. *« Si je pouvais en recruter trois mille, je le ferais ! »* rétorque-t-il, tout en reconnaissant que leur nombre important pose quelques problèmes d'encadrement. *« Les personnes en CES répondent à des besoins nouveaux que nous avons suscités. Ils ne remplacent pas des fonctionnaires dans leurs missions traditionnelles*, précise Marc Foucault, son directeur de cabinet. Une cellule chargée de les aider dans leur recherche d'emploi ultérieure devrait être créée à la rentrée. Dans le même registre, le maire d'Amiens souhaite faire voter à son conseil le financement d'un plan local d'insertion par l'économique. *« Nous avons découvert le secteur de l'insertion avec un peu de retard, au moment de la crise »*, admet M. Foucault.

« Par rapport aux autres agglomérations, nous sommes arrivés après la bataille », ajoute-t-il, comme pour s'excuser. Comme si une grand ville française encore aux mains de la gauche en 1989 avait quelque chose d'anachronique.

Martine Valo

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Réforme comptable.** – Un colloque sur la réforme comptable aura lieu à Nîmes, jeudi 15 et vendredi 16 septembre, à l'initiative d'une association, « VIP M14 », qui rassemble un certain nombre de villes ayant expérimenté le projet, avant même qu'il ne soit adopté par le Parlement (*le Monde* daté 26-27 juin). Les responsables de ces villes-pilotes présenteront les techniques, ainsi que les plans de formation nécessaires à la mise en œuvre de la réforme.

▶ **Renseignements au (16) 66-76-71-41**

■ **Intercommunalité.** – A l'occasion du trentième anniversaire de sa création, le district de Rodez (Aveyron), que préside Marc Censi (UDF-PR), organise des Rencontres université-politique sur l'intercommunalité et le développement du territoire, vendredi 16 septembre, à Rodez. Des universitaires et des élus feront le bilan de la loi du 6 février 1992, qui incite les communes à la coopération, et ils évoqueront le problème de la démocratie locale.

▶ **Renseignements au (16) 65-73-83-26.**

■ **Secrétaires généraux.** – Le syndicat national des secrétaires généraux, que préside Jean-Paul Chevaillier, fonctionnaire à Besançon, organise son prochain congrès à Strasbourg, du 28 au 30 septembre. Cette manifestation comportera, comme d'habitude, un volet professionnel (le financement de la politique d'aménagement du territoire), et un volet statutaire. A l'heure où les juridictions civiles, pénales ou financières mettent de plus en plus souvent en jeu la responsabilité personnelle des cadres territoriaux, ceux-ci réclament une meilleure formalisation de leurs compétences, qu'ils jugent trop imprécises (*le Monde* daté 17-18 juillet).

▶ **Renseignements au (16) 83-37-20-94.**

DÉPARTEMENTS

Edouard Balladur au congrès des présidents des conseils généraux

Jean Puech (UDF-PR), ministre de l'agriculture et de la pêche, a annoncé, mercredi 31 août, que le prochain congrès de l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), dont il est président, aura lieu les 13 et 14 septembre à Lille. Jacques Donnay (RPR), président du conseil général du Nord, s'est félicité que l'APCG se réunisse dans son département. Cet ancien bastion du PS avait été conquis par la droite aux élections cantonales de 1992. *« Il y a eu soixante-quatre congrès, et c'est le premier qui va se dérouler dans le Nord »*, a indiqué M.Donnay.

M. Puech a affirmé que ce congrès sera *« exceptionnel »*, dans la mesure où les représentants des départements auront l'occasion de s'exprimer sur de nombreux sujets devant être bientôt discutés par le Parlement : aménagement du territoire, fonction publique territoriale, environnement, services d'incendie et de secours. Bien que le président de l'APCG ait prévu d'évoquer la question des budgets départementaux, il ne pourra donner son point de vue sur le projet de loi de finances pour 1995. Son contenu, en effet, ne sera connu qu'après la tenue du congrès, dont la date a été exceptionnellement avancée.

Un observatoire des finances locales

« Notre contribution devrait retenir l'attention du gouvernement », a promis M. Puech, en rappelant que l'APCG est une instance *« reconnue »* de celui-ci. Comme l'an dernier, un grand nombre de ministres devraient assister au congrès. *« Le premier ministre viendra pour la clôture. Il y aura, pour la première fois, Mme Veil, pour les affaires sociales, mais aussi M. Sarkozy pour le budget, M. Pasqua pour l'aménagement du territoire, et M. Hoeffel »*, a annoncé M.Puech. Devraient en outre être présents les neuf ministres présidents de conseil général que compte le gouvernement – neuf, et non dix, comme l'a indiqué M.Puech, M. Carignon ayant donné sa démission du poste de ministre de la communication.

M. Puech a laissé entendre que l'APCG a tout lieu de se réjouir de l'action du gouvernement : à la demande des élus locaux, M. Balladur a rendu public un rapport clarifiant les relations financières entre l'Etat et les collectivités locales (*le Monde* daté 5-6 juin). Ce document, rédigé par François Delafosse, conseiller maître à la Cour des comptes, devrait déboucher sur la création, à l'automne, d'un observatoire des finances locales.

Le premier ministre a accepté, en outre, de réactiver la commission consultative sur l'évaluation des charges, qui devrait faire le point sur l'évolution des compétences et des ressources transférées par l'Etat aux collectivités locales. Toutefois, a prévenu M. Puech, *« il ne faudrait pas qu'en cette période économique difficile, le gouvernement soit tenté de transférer des dépenses sociales d'une collectivité sur une autre »*.

R. Rs.

LES VILLES ACCUEILLENT DES APPRENTIS

Suite de la page 13

L'année suivante, Martine Aubry, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, prépare un projet de loi destiné à réhabiliter cette formation, souvent liée à la notion d'échec scolaire. Pour convaincre les élèves de s'orienter délibérément vers l'apprentissage, elle propose d'améliorer la rémunération des jeunes travailleurs. Elle décide d'étendre au secteur public cette formation, qu'elle juge encore trop marginale.

La loi du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail, stipule que *« les personnes morales de droit public »* peuvent, *« à titre expérimental, jusqu'au 31 décembre 1996, conclure des contrats d'apprentissage »*. Elle concerne, notamment, les régions, les départements, les communes, leurs groupements, ainsi que les établissements publics relevant des collectivités territoriales. Le texte étant passé relativement inaperçu, une seule collectivité décide de l'appliquer. Il s'agit d'Orléans (Loiret), dont le maire, Jean-Pierre Sueur (PS), est alors secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales. En septembre 1992, le conseil municipal de cette ville vote une délibération autorisant l'accueil de dix apprentis (espaces verts, communication, secrétariat, bureautique, télématique). *« Des tas de jeunes ne pourront s'en sortir que grâce à la formation professionnelle. Les collectivités locales doivent soutenir une formation en alternance de qualité »*, estime M. Sueur, qui se prononce pour la *« transformation de l'argent du chômage en argent de l'activité »*.

Il faut attendre l'année 1993 pour que d'autres collectivités se lancent dans l'expérimentation, à l'appel du gouvernement Balladur, qui s'attelle, à son tour, à l'apprentissage. En novembre, il fait publier, au *Journal officiel*, une circulaire, signée par onze ministres, explicitant les modalités d'application de la loi de 1992. Il lance une campagne d'apprentissage dans la fonction publique, et prévoit, dans le cadre de la loi quinquennale sur l'emploi, une aide de 7 000 francs par contrat, en 1993 et 1994. *« Au moment où l'offre de stages d'apprentis stagne dans les entreprises, les services publics doivent apporter leur contribution à la formation des jeunes par alternance »*, déclare, en novembre 1993, André Rossinot, ministre de la fonction publique (*le Monde* du 10 janvier 1994), qui montre l'exemple dans sa ville de Nancy.

« Ne pas recommencer les erreurs du passé »

Dijon, administrée par M. Poujade, accueille dix apprentis en septembre 1993. Pour ce faire, elle budgète 450 000 francs. *« Lorsque le service public s'engage dans la formation professionnelle, il se donne les moyens de le faire. Pour nous, les apprentis ne constituent pas de la main-d'œuvre à bon marché »*, affirme Marc Dubreuil, directeur du service du personnel. Les formations sont choisies en fonction des besoins du marché, et non de la demande. *« Pendant des années, l'apprentissage a formé des coiffeurs qui n'avaient pas de débouchés. Nous ne voulons pas recommencer les erreurs du passé. Pour attirer les jeunes dans le bâtiment, nous proposons une formation d'apprenti couvreur »*, explique M. Dubreuil. A la rentrée, Dijon accueillera dix apprentis de plus, et préparera notamment le nouveau CAP « petite enfance » devant permettre d'accéder au métier d'agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM).

La décision de prendre des apprentis constitue un acte politique, car cet engagement coûte cher à la collectivité. Elle doit payer la rémunération du jeune : entre 25 % et 78 % du SMIC, soit de 1 400 à 4 600 francs par mois, selon l'âge et le diplôme préparé. La collectivité d'accueil doit aussi prendre en charge les frais de scolarité en CFA. Elle peut, toutefois, solliciter une aide du conseil régional, pour que cette dépense ne dépasse pas le montant de la taxe d'apprentissage que verserait une entreprise privée. Les conseils régionaux, auxquels revient, depuis les lois de décentralisation, la compétence de la formation professionnelle, peuvent décider de loger à la même enseigne tous les employeurs, qu'ils appartiennent au secteur public ou au privé. C'est le cas, par exemple, de la Bourgogne, qui veut inciter le développement de l'apprentissage dans le secteur public.

La commune qui reçoit des apprentis doit, en outre, prévoir une allocation pour perte d'emploi. Comme elle ne cotise pas à l'assurance-chômage de l'Unedic, c'est elle, en effet, qui indemnise l'apprenti, après achèvement du contrat de travail. Former un apprenti, c'est donc s'engager à le prendre en charge après son départ. Un point plutôt dissuasif. La ville d'Orléans doit ainsi payer, pendant trente mois, le salaire d'un jeune apprenti qui a échoué à l'examen du CAP.

L'accueil d'un apprenti coûte, en moyenne, 50 000 francs par an, estiment les spécialistes. Une somme à laquelle il conviendrait d'ajouter le temps passé par les maîtres d'apprentissage.

Certains élus hésitent à former des apprentis qu'ils ne sont pas sûrs de pouvoir employer par la suite, les postes des collectivités locales devant être pourvus par voie de concours. Sous leur pression, la loi modifiant certaines dispositions relatives à la fonction publique territoriale, en discussion au Parlement, prévoit que les fonctionnaires du bas de l'échelle de la catégorie C pourront être être recrutés sans concours (*le Monde* du 7 juillet). L'embauche d'apprentis pourrait donc être seulement soumise à l'obtention du CAP ou du BEP. Les élus du PCF s'opposent vivement à ce projet, qu'ils accusent de favoriser le « clientélisme ».

Pour inciter les agents à devenir maîtres d'apprentissage, le gouvernement prépare un décret leur permettant de bénéficier d'une prime. Le problème de leur formation se pose néanmoins, un bon professionnel n'étant pas forcément un bon pédagogue. Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) étudie la possibilité d'organiser, un peu partout, des stages d'initiation à la pédagogie, qui seraient financés par la cotisation de 1 % que versent les collectivités.

Il est, pour l'instant, impossible de chiffrer le nombre d'apprentis dans la fonction publique territoriale, les agréments délivrés par les préfectures, n'ayant pas encore fait l'objet d'un recensement national. Certains départements et certaines villes moyennes ont suivi les grandes agglomérations, comme Metz ou Roubaix. Bien qu'une nouvelle vague de recrutement soit prévue pour septembre 1994, il semble toutefois que l'objectif recherché par le gouvernement (dix mille apprentis à la rentrée) ait peu de chances d'être atteint. Quelle que soit leur volonté de contribuer à la formation professionnelle, les élus, en effet, ne pourront oublier que leurs budgets se resserrent.

Rafaële Rivais

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

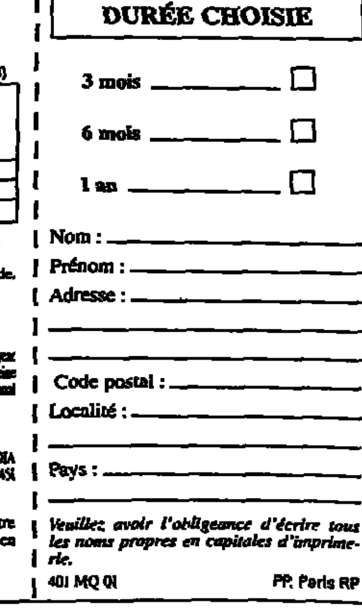
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

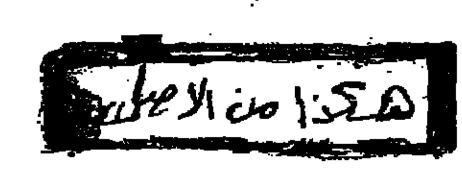
Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex







Le Monde

• Le Monde • Dimanche 4 - Lundi 5 septembre 1994 13

HEURES LOCALES

PARIS RETROUVE « SON » CHARLÉTY

Le nouveau stade qui va accueillir le Paris Université Club (PUC) a ouvert ses portes pour le Grand Prix de la Fédération internationale d'athlétisme. Décadence et renaissance d'un haut lieu du sport parisien

LE nouveau stade Charléty devait renouer, samedi 3 septembre, pour son inauguration, avec la tradition des grandes réunions internationales d'athlétisme, lancée dans les années 60, en accueillant la finale du Grand Prix de la Fédération internationale. Au bout de quatre années de travaux, des athlètes aux noms célèbres, parmi lesquels la Française Marie-José Pérec, l'Ukrainien Serguei Bubka ou le sauteur en hauteur Javier Sotomayor, devaient fouler à nouveau la piste du sud de Paris.

Il n'en fallait pas moins pour que la nouvelle enceinte de vingt mille places puisse se montrer d'emblée à la hauteur du lieu de légende dans lequel elle s'est installée. Dans son bel habit de béton, elle devra succéder à un vieux stade dépenaillé, en sachant que la magie d'un lieu est de celles que l'on chasse le moins aisément.

L'ancien Charléty, construit en 1939, détruit quarante ans plus tard, avait su faire mieux que de se fabriquer une histoire, où quelques grands événements parisiens se sont mêlés aux exploits sportifs. Il s'était inventé une ambiance, soigneusement entretenue par les occupants du lieu. Sur quelques pelouses, où l'herbe avait parfois renoncé à pousser, les membres du Paris-Université Club (PUC) avaient cultivé leur bohème sportive, leur goût de la performance et leur art de vivre (1).

De Michel Jazy à Pierre Mendès France

Paradoxalement, c'est dans ce stade de bric et de broc, rapiécé au gré des subventions accordées chichement par les organismes de tutelle, qu'a longtemps battu le cœur de l'athlétisme français.

C'est dans cette atmosphère d'amateurisme et d'improvisation qu'ont eu lieu les premiers frémissements de l'athlétisme-spectacle. Tout remonte à l'apparition de la lumière. En 1960, les quatre coins du stade s'ornent de pylônes d'éclairage. Jusque-là, le PUC s'était surtout signalé par l'organisation, en partie à Charléty, des Jeux universitaires mondiaux en 1957, mais avec un éclairage digne de ce nom, ses dirigeants peuvent se lancer dans des nocturnes annuelles d'athlétisme, après celles de rugby. Ce sont, en fait, de vrais meetings avant la lettre, où les records pendant dix ans ne cesseront de tomber, sous l'œil d'une assistance de plus en plus fournie. En 1962, pour la troisième édition, Michel Jazy bat le record du monde du 2 000 mètres. L'année suivante, il améliore celui du 2 miles. En 1965, devant douze mille spectateurs, outre un record d'Europe, encore établi par Michel Jazy sur 5 000 mètres, un autre record du monde aurait pu être battu si le PUC n'avait renoué pour l'occasion avec sa joyeuse tradition de pagaille. Le concours du lancer du marteau, auquel participait le Hongrois Zsivotsky, l'un des meilleurs athlètes de la discipline, avait lieu sur un terrain annexe. Zsivotsky y avait réussi un lancer qui dépassait largement le record mondial, et les limites du terrain. L'arbre dans lequel s'était fiché le marteau avait interdit l'homologation de la performance.

Au cours de ces années 60, qui auront vu le PUC ajouter aux titres de sa section rugby quelques-unes des plus belle pages de l'athlétisme français, le record d'affluence de Charléty sera pourtant dû à un événement extrasportif. L'après-midi du 27 mai 1968, près de cinquante mille étudiants et ouvriers se retrouvent sur la pelouse du stade, sous des drapeaux rouges et noirs. Sur une tribune, Jacques Sauvageot et André Barjonet, entre autres dirigeants politiques et syndicaux de gauche, prennent la parole en présence de Pierre Mendès France. Charléty vient de nourrir sa légende en accolant son nom à l'un des derniers épisodes des événements de mai.

G. FESSY/EDITIONS DU DEMI-CERCLE

ARCHIVES PUC

La tribune d'honneur du stade Charléty en 1957 (ci-dessus) et la nouvelle enceinte de vingt mille places due aux architectes Henri et Bruno Gaudin

L'apothéose sportive, elle, aura lieu beaucoup plus tard, en 1980. Au soir d'une des dernières grandes réunions internationales d'athlétisme organisées dans le stade, le « puciste » Philippe Houvion bat le record du monde du saut à la perche, à 5,70 mètres. En son stade, le PUC vient de voir converger ses deux histoires : celle des soirées de prestige où s'affrontent les meilleurs athlètes, celle des matches de rugby où s'opposent les gloires de l'ovale ; celle des centaines d'étudiants et de gamins, qui viennent chaque jour suer sous le maillot violet et blanc, et tripoter le ballon sur les pelouses de la porte de Gentilly. Le haut niveau et la formation, vocation-première du PUC, se sont retrouvés.

La décrépitude des années 80

La suite ne sera plus qu'une longue décadence. Lourdement endetté, le PUC devra renoncer à ses grands rendez-vous internationaux. L'athlétisme se professionnalisera, et se dopera, hors de Charléty. Les occupants quotidiens des installations se plaindront chaque jour davantage de la dégradation des locaux. Les subventions baissent, le nombre d'utilisateurs augmente. Le gazon n'est plus qu'un souvenir, le contreplaqué supplante peu à peu les carreaux des fenêtres. Le plancher du gymnase, naguère le plus grand d'Europe, se gondole. Face à un secrétaire d'Etat venu visiter les locaux, un des dirigeants du PUC osera cette description des douches réservées aux scolaires : *« Comme vous pouvez le constater, quand on tire sur la chaîne, non seulement il ne sort absolument pas d'eau, mais, de plus, il sort de l'électricité ! »*

Une telle décrépitude oblige les dirigeants du club à prendre les devants et à proposer eux-mêmes un projet de nouveau stade, dont le principe est accepté par la ville de Paris en 1988. L'année suivante, après une ultime fête dans la tradition puciste, le stade est rasé *« pour rendre les choses irréversibles »*, selon le président du club, Claude-Louis Gallien.

Les sections du PUC doivent se résoudre à quatre années de séparation et d'errance à travers les terrains de la banlieue parisienne. Jusqu'à ce qu'elles puissent enfin recoller leurs morceaux, dès cette année, en un foyer unique. En espérant que le mythe Charléty, et l'état d'esprit qui régnait en ces lieux, n'auront pas été définitivement écrasés sous les luxueuses installations dont le PUC vient d'hériter.

Jérôme Fenoglio

(1) Le PUC, fondé en 1906, est une association loi de 1901 qui rassemble principalement des étudiants et des scolaires de la région parisienne. Le club compte aujourd'hui plus de deux mille cotisants.

▶ A lire : *Charléty, la mémoire d'un stade,* de Claude-Louis Gallien ; éd. Revue EPS, 296 pages, 160 francs, 180 francs par correspondance (11, avenue du Tremblay, 75012 Paris).

Lire page 15 les articles de MARC AMBROISE-RENDU et FRÉDÉRIC EDELMANN

LUTTE POUR L'EMPLOI

LES VILLES ACCUEILLENT DES APPRENTIS

Des élus encouragent la formation professionnelle de jeunes travailleurs en secteur public

REVÊTU de l'uniforme vert des employés municipaux, Thierry, dix-sept ans, arrache les mauvaises herbes des nombreux jardins qui embellissent la ville de Dijon. Ce jeune garçon timide a le sentiment d'être sorti d'une mauvaise passe. *« Quand j'étais en seconde, rien ne m'intéressait »*, raconte-t-il en rougissant. Il prépare aujourd'hui un BEP de travaux paysagers, tout en gagnant 1 400 francs par mois, et envisage de poursuivre ses études jusqu'au BTS. *« J'ai trouvé quelque chose qui me plaît »*, murmure-t-il, dans un sourire cramoisi.

En juin 1993, au terme d'une année scolaire laborieuse, son lycée lui conseille de suivre une formation professionnelle. Thierry choisit la filière des espaces verts, et le Centre de formation des apprentis (CFA) de Quétigny (Côte-d'Or) lui propose d'apprendre son métier dans un service de la ville de Dijon, dont le maire, Robert Poujade (RPR), projette d'accueillir des apprentis.

Thierry rencontre alors Bernard Cuissette, un contremaître âgé de quarante-six ans, auquel le service du personnel de la commune a demandé de jouer le rôle de maître d'apprentissage. *« Au début, cela ne me disait rien, car je craignais de tomber sur des gamins durs*, avoue Bernard. *Les apprentis sont souvent des jeunes qui ont eu de grosses difficultés à l'école. »* Aucune rémunération particulière ne lui est promise, aucune formation à la pédagogie n'est prévue. Bernard se souvient qu'il a, lui-même, appris son travail par la voie de l'apprentissage. Il pense qu'il serait juste de transmettre son savoir-faire à un jeune. Comme il aime *« le travail bien fait »*, il révise ses connaissances, et met un point d'honneur à présenter toutes les facettes du métier : taille des buissons, traitement des rosiers, rempotage des fleurs, plantation d'arbustes, tonte du gazon, terrassement, drainage, arrosage, pose du dallage... *« Dans le privé, les apprentis font la même chose à longueur de journée, parce que les maîtres d'apprentissage n'ont pas le temps de leur montrer les différentes tâches. Chez nous, c'est différent. Quand les jeunes sortiront, ils sauront travailler »*, promet Bernard, fièrement.

Entre le maître et l'élève, le courant passe : *« C'est un bon p'tit gars, qui apprend bien »*, juge Bernard. Quant à Thierry, il travaille de mieux en mieux, car il sait qu'il fera plaisir à son tuteur s'il décroche son BEP. Comme les apprentis du secteur privé, Thierry passe alternativement une semaine au CFA, et deux semaines chez son employeur. Au CFA, il fait du français, des mathématiques, de l'anglais, de l'histoire, de la géographie, du droit, de la physique et de la chimie. Il apprend à lire des plans, à reconnaître les végétaux, il découvre les traitements phytosanitaires. Au service des espaces verts, il utilise ces connaissances.

Les apprentis n'ont que depuis peu la possibilité d'être formés dans le secteur public. En 1991, le premier ministre, Edith Cresson, décide de relancer l'apprentissage, pour lutter contre le chômage des jeunes.

Rafaële Rivais

Lire la suite page 14

La préparation des élections de juin 1995

MUNICIPALES : L'EMPLOI, TOUJOURS L'EMPLOI

Plus que la sécurité, le cadre de vie ou le montant des impôts locaux, le thème de la lutte contre le chômage devrait dominer la prochaine campagne pour le renouvellement des maires

DISCOURS, cocktail et flonflons ont marqué, samedi 3 septembre, le prolongement de la seconde ligne de tramway qui traverse l'agglomération nantaise. De Orvault à Rezé, 13,5 kilomètres de rails s'ajoutent aux 12,6 kilomètres déjà en service pour former l'un des réseaux de tramway les plus importants de France. Jean-Marc Ayrault (PS), maire de Nantes, peut être satisfait. Sa volonté, affichée il y a quatre ans, de *« concilier l'augmentation des déplacements urbains avec la sauvegarde de l'environnement et de la qualité de la vie »* se trouve en partie réalisée. La gêne occasionnée par les travaux semble loin, la colère des commerçants du cours des Cinquante-Otages oubliée. Monsieur le maire se prépare à afficher son bilan.

Dans dix mois les électeurs nantais seront-ils sensibles à ces réalisations ? Ceux de Toulouse vont-ils remercier Dominique Baudis (UDF-CDS) de leur avoir offert un beau métro ? Les habitants de Nîmes vont-ils être fiers des paris architecturaux de Jean Bousquet (UDF) ? Ceux de Lubersac, chef-lieu d'un canton de Corrèze, seront-ils reconnaissants à leur maire de la belle salle polyvalente qui vient d'être érigée à coté du stade ?

Des élus démunis

A l'approche des élections municipales, une majorité d'élus s'efforcent de personnifier leur présence à la mairie par une réalisation visible. Dans les 36 757 communes de France les dernières couches de peinture vont être données, les derniers mètres de goudron posés, les derniers arbres plantés. Un année électorale, comme le regrettent les professionnels du bâtiment, sonne souvent la fin des chantiers. L'heure est au bilan, aux photos des nouvelles implantations dans le journal municipal, bref au témoignage de l'action passée.

Mais au mois de juin 1995 les réalisations matérielles, de quelque importance qu'elles soient, suffiront-elles à emporter l'adhésion des habitants d'une commune ? L'église restaurée, les trottoirs élargis ou le gymnase construit sous la pression d'usagers particulièrement tenaces, seront-ils des éléments qui vont influencer les électeurs au moment de déposer un bulletin dans l'urne ? Beaucoup d'élus y croient encore, bercés par la tradition qui, depuis des décennies, assure qu'un maire bâtisseur est, de fait, un « bon » maire.

Ce raisonnement n'emporte pas l'adhésion d'élus de fraîche date lorsqu'ils regardent des immeubles construits par leurs prédécesseurs ou des équipements surdimensionnés et difficiles à gérer. *« L'époque n'est plus au béton triomphant »*, reconnaît un maire en expliquant que la fin des « trente glorieuses » a provoqué des modifications dans les attentes des habitants. La cité n'a pas échappé aux bouleversements qui ont affecté la société française.

Les états-majors des partis politiques sont conscients de cette réalité. Les groupes de travail qu'ils mettent en place, ou les manuels et les séminaires qu'ils préparent pour les futurs candidats, cherchent à faire émerger cette nouvelle demande. *« Le monde change. A nous, élus, de nous adapter »*, remarque Rodolphe Pesce (PS), maire de Valence. Selon lui les difficultés liées à l'emploi sont au centre des préoccupations des Français. Ce sont donc les questions sociales qui vont être les plus importantes pour une majorité d'électeurs, même lors d'un scrutin très local. *« Beaucoup de citoyens se sentent perdus, désespérés, parce qu'eux-mêmes ou un membre de leur famille est au chômage. Et dans ce cas ils ne trouvent généralement qu'un interlocuteur qui accepte de les écouter : le maire »*. Une réflexion que partage Jean-Paul Delevoye (RPR), maire de Bapaume (Pas-de-Calais) et président de l'Association des maires de France (AMF), qui reconnaît que nombre de visites d'administrés dans son bureau sont motivées par des problèmes d'emploi.



Une demande forte qui a pris, au cours des dernières années, une importance grandissante. Une demande face à laquelle les élus se sentent complètement démunis. *« Nous savons que nous sommes l'ultime recours de familles désemparées,* note M. Pesce. *Mais nous savons aussi que nous sommes impuissants. Le temps est bien loin où un élu pouvait proposer des emplois municipaux ou intercéder pour placer quelqu'un dans une entreprise. Aujourd'hui on rassure, on aide comme on peut en imaginant toutes sortes de contrats ou autres solutions à durées limitées. »*

En citant le cas d'une commune rurale de 400 habitants qui a reçu *« douze candidatures pour un poste de cantonnier »*, un maire souligne l'ampleur d'une situation qui n'est pas propre aux seules agglomérations. Le problème de l'emploi et ses conséquences sur la vie des citoyens est bien au centre des attentes des électeurs de toutes les communes. Des maires imaginent des solutions qui tentent de dépasser le simple traitement des problèmes individuels, sans rêver à l'implantation miraculeuse d'une entreprise qui résoudrait tout. *« Tellement de promesses ont été faites dans ce domaine, qu'aujourd'hui les habitants n'y croient plus »*, assure un membre de l'AMF.

Alors le « bricolage » s'organise. Des municipalités suppléent les services de l'Etat en créant des points de rencontre pour les demandeurs d'emplois, comme l'a fait Jacques Baumel (RPR) à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), d'autres financent des formations ou favorisent les réorientations d'anciens salariés. *« Notre objectif à l'AMF,* note Jean-Paul Delevoye, *est de recenser les initiatives pour aider les élus et tenter de leur fournir des moyens d'action. »* La tâche est rude et le résultat semble incertain pour des maires en quête de réponses concrètes à apporter à leurs citoyens.

« Le thème de l'emploi est primordial car il génère d'autres demandes sociales », note Rodolphe Pesce en citant les aides que les communes doivent accorder aux familles en difficulté pour se loger ou pour scolariser leurs enfants. Pour éviter de laisser une partie de la population *« au bord du chemin »*, la municipalité doit intervenir. A elle d'investir, parfois avec l'aide de l'Etat, pour construire des lieux d'accueil et salarier des animateurs ou des éducateurs dans des quartiers à forte concentration de population.

Une politique souvent difficile à mener, car elle réclame des moyens financiers. Or la deuxième demande des habitants-électeurs, reconnue par de nombreux élus, concerne les impôts locaux. Le thème n'est pas nouveau et des générations de maires connaissent la bonne recette électorale qui consiste à diminuer la pression fiscale à la veille d'une élection.

Mais la situation financière actuelle des collectivités est bien différente de celle des décennies précédentes. La crise économique qui a ralenti l'activité des entreprises, quand elle n'a pas provoqué purement et simplement des disparitions de sociétés avec leurs conséquences sur l'emploi, a eu une influence sur les budgets communaux. Moins de taxes payées par les sociétés établies sur la commune signifie moins de recettes pour la ville. Au moment où l'Etat a tendance à réduire ses aides aux collectivités, ces pertes de ressources se révèlent dramatiques pour les gestionnaires municipaux.

Contraints de réviser leur budget, les élus ne peuvent faire appel à des habitants qui surveillent les feuilles d'impôts locaux qui « tombent » à l'automne. Pas question d'ajouter un pourcentage trop important sur un document qui reflète fidèlement les variations d'une année par rapport à l'autre. *« La décentralisation a entraîné une augmentation du nombre des collectivités qui lèvent des impôts,* note un maire. *Mais souvent les contribuables ne regardent pas le détail et constatent que la somme totale a augmenté. Pour eux il n'y a qu'un responsable, c'est le budget communal, même si l'augmentation provient de la part régionale ou départementale. »*

Ainsi que le reconnaissent des élus, seul un candidat néophyte peut aujourd'hui promettre à ses futurs électeurs une baisse significative des impôts. Modérer les augmentations certes, mais annoncer un allégement de la pression fiscale paraît difficile, surtout quand la demande vient de contribuables qui souhaitent que la commune multiplie les investissements pour améliorer son cadre de vie. Dans les communes transformées en zones résidentielles, comme dans les villes moyennes ou grandes, une partie de la population réclame en effet des efforts supplémentaires de la municipalité dans le domaine de l'environnement.

Le maire ne doit pas seulement, par des arrêtés, réglementer l'utilisation abusive des tondeuses à gazon. Il est aussi sommé par une partie des habitants d'agrémenter le paysage et de multiplier les services. De l'évacuation des déchets au traitement des eaux, en passant par l'éclairage, ils lui demandent de rendre la vie agréable.

« Chacun regarde au bout de sa rue et désire disposer de tous les avantages », note un élu inquiet du développement de l'individualisme. Dans une société qui a tendance à se replier sur elle-même, la demande adressée à la collectivité en matière de sécurité est déterminante. Chaque citoyen aspire à la tranquillité et souhaite que sa maison ou son immeuble soit surveillé et, souvent, faute de réponse de l'administration, se tourne vers la municipalité pour obtenir une protection supplémentaire.

« L'appel au maire est devenu une constante de notre époque, assure Rodolphe Pesce. *Véritable pompier permanent, il doit avoir une solution pour tous les problèmes qui se posent, qu'ils soient collectifs ou individuels. »* Face à cette demande multiforme, qui mélange les problèmes sociaux et d'environnement, la sécurité et les transports collectifs, l'aide aux personnes âgées et la culture, des élus ne savent parfois vers quel secteur faire porter leurs efforts. Des candidats à un nouveau mandat assurent que le thème de l'emploi est incontournable de toute profession de foi, mais ils ajoutent qu'il faudra l'employer *« avec mesure »*. Une façon de dire que le prétendant doit posséder l'habileté suffisante pour moduler ses propositions en fonction des publics.

Serge Bolloch

Réflexion et formation pour les candidats

Afin de conserver des mairies et d'essayer d'en conquérir de nouvelles, les partis politiques se mobilisent pour l'échéance de 1995. Si la désignation des candidats est une question délicate, qui nécessite beaucoup de doigté entre la base et les instances dirigeantes, l'organisation de la campagne des prétendants fait plus appel à la réflexion et à la formation. Pour séduire les électeurs, les candidats comptent sur leurs qualités propres ou le prestige de leurs actions passées, mais ils ne dédaignent pas quelques conseils de leur parti.

Il en est ainsi au PS. Le parti va gérer la stratégie électorale, mais il a demandé à la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESER), organisation présidée par Bernard Poignant, maire de Quimper, de préparer un « manifeste municipal ». Une tâche confiée à Rodolphe Pesce, maire de Valence, qui doit trouver les mots et les idées propres à déclencher un élan vers les candidats de gauche. A la rencontre du mouvement associatif et de ses militants qui leur avait permis la conquête de municipalités en 1977, les socialistes tentent de renouer avec la population un lien qui s'est un peu distendu. Le manifeste doit permettre d'avancer des thèmes communs, comme la lutte contre le chômage ou l'aide aux personnes en situation précaire, chaque candidat ayant la possibilité de les mettre plus ou moins en avant dans sa campagne personnelle.

« Une longueur d'avance »

Porté par ses succès aux dernières élections législatives, le RPR espère bien reconquérir quelques villes gagnées par la gauche en 1989. Pour donner à tous les prétendants les meilleures chances, l'Association nationale pour la démocratie locale (ANDL), créée en 1984, a été réactivée. Son président, Jean-François Mancel (RPR), président du conseil général de l'Oise, a profité de la loi du 3 février 1992 facilitant l'accès à la formation des élus locaux pour créer un institut qui organise des séminaires et des rencontres sur des thèmes d'actualité. Le programme qui, comme le dit une brochure *« vous donnera en permanence une longueur d'avance »*, propose des formations pour être maire d'une commune urbaine ou rurale. Ces sessions présentent *« les différentes facettes du rôle de maire »* et inventorient *« les connaissances qu'il doit maîtriser pour engager son premier mandat dans les meilleures conditions »*. Pour les candidats à un fauteuil de maire, ces séminaires paraissent plus recommandés que celui intitulé « Etre un élu minoritaire efficace », même si les deux formations bénéficient de la compétence de hauts fonctionnaires, d'universitaires ou de consultants spécialisés.

Autre grand parti structuré, le PCF offre les services du Centre d'information, de documentation, d'étude et de formation des élus (CIDEFE) à ses candidats. Une lettre hebdomadaire et des journées d'étude apportent aux prétendants des informations techniques et pratiques sur les dispositions légales que chacun doit connaître. A la fin du mois de septembre sont ainsi programmées des sessions sur *« le cadre juridique nouveau de la propagande électorale et son financement incorporant les contentieux intervenus depuis 1988 »*. Une bonne manière pour les candidats de connaître la loi du 15 janvier 1990 et les risques d'annulation de scrutins. Que l'on pratique la communication électorale classique ou militante, la loi est en effet la même pour tous.

S. B.

L'arrivée des managers

Un conseil municipal est une équipe de personnes dont le nombre varie en fonction de l'importance de la population de la commune. Lors des élections de 1977, qui avaient permis au PS d'enlever vingt-sept villes importantes et au PCF d'en gagner douze, le rôle des équipes municipales avait été souligné. *« Maires centralisateurs et autocrates ont parfois laissé la place à des équipes inspirées de sentiments plus partageux »*, écrivait à l'époque *le Monde*.

Dix-sept ans plus tard, cette valorisation des équipes semble remise en cause. Certes, le maire est toujours entouré d'adjoints, voire de conseillers, qui partagent avec lui un certain nombre de responsabilités, mais l'essentiel de la charge repose souvent sur ses seules épaules. La médiatisation de la fonction, essentiellement dans les villes moyennes et grandes, la décentralisation et le transfert des charges qu'elle a entraîné, l'obligation de négocier des financements avec l'Etat ou le président du conseil général ou régional ont donné une importance plus grande au premier magistrat.

Certains se plaignent de cette situation, qui les oblige à être toujours « en première ligne » pour aller calmer des jeunes énervés qui brisent les vitres d'un centre commercial, comme pour recevoir des commerçants mécontents d'un nouveau plan de circulation. Beaucoup de maires, cependant, s'en accommodent et expliquent que cela fait partie de leur mission d'être le recours « extrême » de la démocratie.

Figures de proue

Les doux rêves d'autogestion hérités du mois de mai 1968 ont vécu. En réhabilitant l'entreprise, les gouvernements socialistes ont si bien réussi qu'aujourd'hui les électeurs réclament des patrons pour diriger leurs cités. *« Les premiers magistrats des villes sont perçus, à bien des égards, comme des chefs d'entreprise, et leur conseil municipal comme un conseil d'administration. Certes, le souci du meilleur emploi des fonds publics d'une collectivité n'a que peu de rapports avec la recherche du profit, mais comment faire plus et mieux avec des ressources mesurées, sinon en privilégiant la gestion et la recherche permanente du meilleur coût-efficacité dans les décisions prises et les prestations servies à la population ? »* observent Jean-Michel Gaillard et Catherine Rambert (1).

Cette nouvelle définition de leur rôle n'est pas pour déplaire à des élus arrivés au pouvoir en 1989. Qu'ils s'appellent Catherine Trautmann ou Claude Malhuret, Jean-Marc Ayrault ou Gilles de Robien, qu'ils soient socialistes ou membres de la majorité, ils ont su imposer leur volonté dans les domaines des transports ou de l'urbanisme. Dans leur ville, ils ont appliqué leur politique, qui n'est pas forcément celle de leur parti. Bref, ils sont devenus, avec un brin de complaisance, les figures de proue de leurs cités.

Alors, au mois de juin 1995, les affiches électorales ne porteront sans doute qu'un seul nom dans leur ville. Celui d'un homme ou d'une femme, jeune mais point trop, indépendant des partis mais connu à Paris, modéré mais capable de faire bouger la ville, bref un manager dont on attend tout. Jusqu'au moment où un autre « patron », plus jeune, plus modéré, plus brillant, lancera une OPA sur la ville...

S. B.

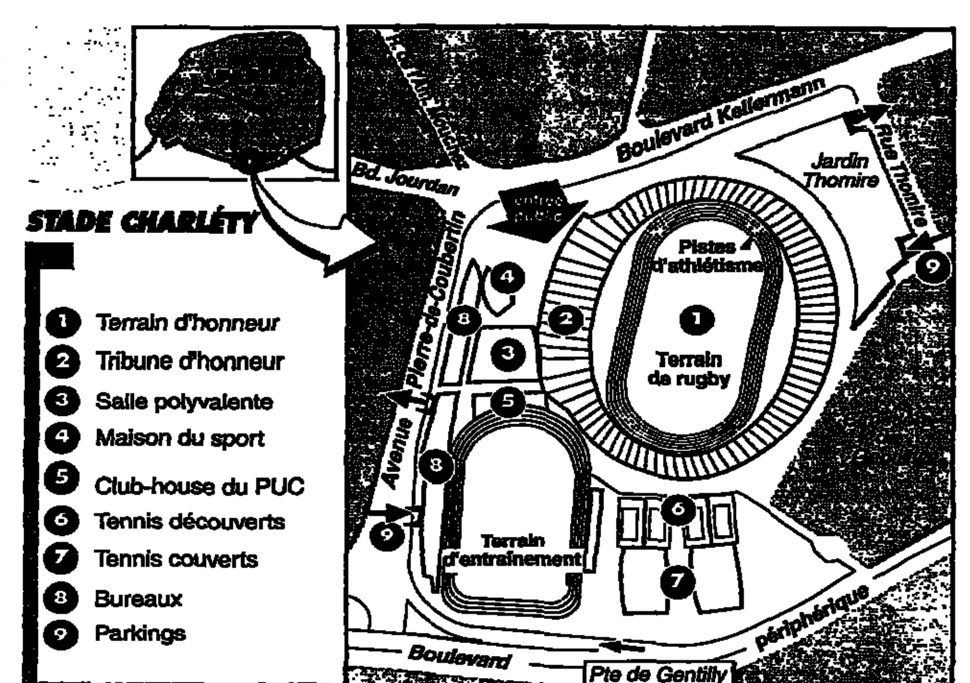
(1) Jean-Michel Gaillard et Catherine Rambert, *la Fête des maires* ; Jean-Claude Lattès, 1993.

PARIS RETROUVE « SON » CHARLÉTY

L'un des grands chantiers du troisième mandat de M. Chirac

Ceux qui ont programmé la reconstruction du stade Charléty avaient bien calculé. Pour l'inauguration de ce nouvel équipement, on ne pouvait rêver de circonstances plus favorables. *Rassemblé* par la célébration du centenaire du CIO, le « gratin » sportif international est à Paris. Nul doute qu'il sera également présent, samedi 3 septembre, dans la tribune d'honneur, autour de Juan-Antonio Samaranch.

Il y sera reçu par Jacques Chirac, entouré d'au moins deux membres du gouvernement : Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, et Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, lequel, maire du treizième arrondissement, sera présent à ce titre. Alentour, *les vingt mille places* des gradins bâtis par l'architecte Henri Gaudin seront bien garnies. Sur les pistes, à partir de 13 h 30, les meilleurs champions internationaux disputeront les finales du Grand Prix d'athlétisme. Parmi eux, Marie-José Pérec. D'emblée, le nouveau Charléty assumera *donc* avec un éclat exceptionnel sa première mission : *recevoir* les compétitions internationales. Les locaux de presse, par exemple, peuvent accueillir quatre cent cinquante journalistes. Les spectateurs du meeting inaugural pourront apprécier aussi l'ensemble des installations qui doivent répondre à deux autres fonctions. Charléty reste la maison mère du PUC, qui y retrouve son siège, une pelouse synthétique d'entraînement, un deuxième jeu d'équipements d'athlétisme, huit courts de tennis, un gymnase polyvalent, des salles de squash, de judo et de musculation.



Tous ces équipements, prioritairement réservés aux membres du club universitaire, pourront également servir aux jeunes Parisiens durant les périodes scolaires. Charléty – c'est sa troisième mission – a été construit, en effet, pour recevoir, selon un calendrier serré, des écoliers, des collégiens, des lycéens et des élèves des grandes écoles venant de toute la capitale. Ainsi sera rentabilisé l'investissement considérable qui a été consenti : 700 *millions* de francs, dont 600 millions fournis directement par le budget municipal. A ce titre, Charlety compte parmi les grands chantiers du troisième mandat de M. Chirac. On ne manquera pas de le rappeler, ultérieurement, lors de la campagne pour les élections *municipales* de 1995.

On restera, cependant, assez discret sur l'utilisation du long bâtiment en forme de vaisseau – l'Olympique – se dressant à l'ouest du stade. Un promoteur privé, la Sinvim, y a édifié 12 000 mètres carrés de locaux. La Fédération *française d'athlétisme y emménagera l'an prochain* sur 1 200 mètres carrés. Pour *le* reste, on avait espéré un gros client : le ministère de la jeunesse et des sports, qui aurait quitté ses locaux de la rue Olivier-de-Serres, dans le quinzième arrondissement.

Cependant, profitant de cette offre, Mme Alliot-Marie a renégocié son bail et obtenu de son propriétaire des conditions si avantageuses... que ses services resteront finalement là où ils sont. Le rêve d'un vaste complexe réunissant, sur un même site, les pratiquants et les administ*ratifs du sport n'est qu'à demi-réalisé.*

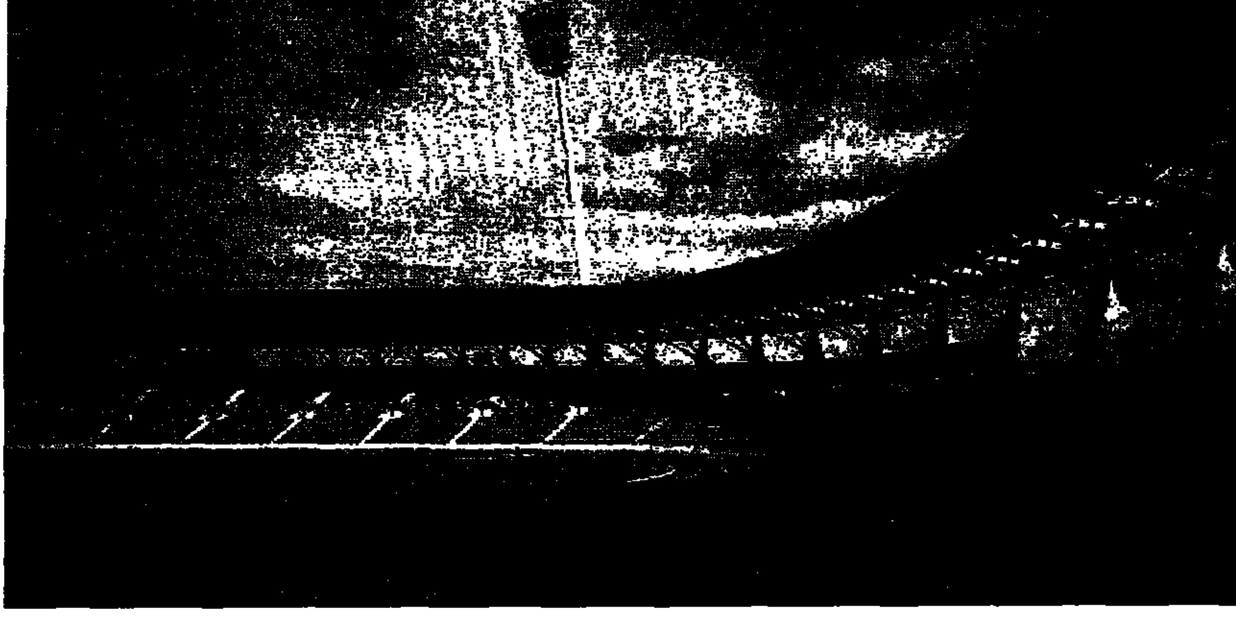
Marc Ambroise-Rendu

UN CHEF-D'ŒUVRE LYRIQUE

Le nouveau vaisseau de la porte de Gentilly est une réussite architecturale. Un exemple à méditer au moment de désigner l'équipe qui construira le Grand Stade de Saint-Denis

A quelques jours, en théorie du moins, de l'annonce par Matignon du choix de l'équipe qui construira le Grand Stade, l'inauguration du nouveau stade Charléty, au demeurant prévue de longue date, prend l'allure d'un coup d'envoi. Les différences ne sont pas minimes entre ce monument de vingt mille places, inscrit *dans les limites de Paris, et le* mastodonte de quatre-vingt mille places qui devra trouver sa place à Saint-Denis. Pourtant, il s'agit bien d'une même et nouvelle génération de stades, aux programmes complexes, aux techniques repensées, à l'esprit architectural et urbain sans rapport avec les vieux édifices dont le Parc des Princes reste le lourd archétype.

En 1972, l'œuvre de Taillibert avait choisi de s'asseoir sur le périphérique, mais aussi, fidèle en cela à la désinvolture de l'époque, sur tout souci urbain. Les prouesses techniques nécessaires à la réalisation de ce chau*dron de cinquante mille places* conduisirent à des désagréments, notamment financiers, dont seuls les dérapages monumentaux du stade olympique de Montréal, dû au même architecte, auront pu consoler les responsables français. Vingt ans plus tard, les Canadiens continuaient de payer leur ambition sportive.


G. FESSY/ÉDITIONS DU DEMI-CERCLE

Le nouveau stade Charléty : un ovale à la couverture gracieuse, comme un looping de béton frôlant le boulevard périphérique.

Précision poétique

On est loin de ces mécomptes avec le stade Charléty, réalisé par Henri et Bruno Gaudin, le *père et le fils,* qui redonnent ses lettres de noblesse à la tradition des familles d'architectes. Sans doute cette installation n'offre-t-elle « que » vingt *mille places de spectateurs, mais* le devis initial, 700 millions de francs, a été respecté. S'il y a un manque à gagner, il est à chercher dans les intentions initiales de la *Ville de Paris qui, en faisant* démolir le vieux Charléty de 1939, espérait bien entendu rendre service aux sportifs parisiens, mais également trouver les terrains de quelques dizaines de milliers de mètres carrés de bureaux, cette manne céleste et tristement fameuse des années quatre-vingt.

D'où venaient ces conseils éclairés ? Peut-être le livre qui doit paraître à l'occasion de l'inauguration apportera-t-il une réponse (1). Il restera sinon la seule trace dans le sol de 13 000 mètres carrés qui, hormis les 6 000 mètres carrés de la Maison du Sport, siège du Comité national olympique, n'ont toujours pas trouvé preneur. Pouvait-on faire mieux, pouvait-on faire plus en matière de spéculation ?

Il se passe à Charléty, malgré le difficile amalgame de fonctions *aussi diverses qu'exigeantes, un* événement architectural tout à fait exceptionnel, qui n'est pas seulement une osmose avec le paysage si violemment mutilé du treizième arrondissement, ce qu'on appelle de nos jours l'intégration. D'où qu'on prenne Charléty, en effet, d'où qu'on regarde son stade, ses protubérances, ses annexes ou les envolées généreuses de ses mâts, il paraît transfigurer son site ingrat, donner un sens au désordre, à l'absurde de ce bout de ville.

Bien évidemment, comme n'importe quel usager du périphérique sud peut le constater, c'est d'abord l'ovale qui s'impose, ou *plutôt* ce double ovale du stade que définissent, d'une part, les tribunes et d'autre part, suspendu comme une auréole souple et légère, leur couverture presque *flottante, étonnamment* gracieuse. Ces courbes ont été tracées à l'aide de l'ordinateur, avec une précision poétique qui rappelle la couverture de l'usine L'Oréal de *Valode et Pistre. Or, voici* que l'illusion se crée, comme s'il s'agissait d'une boucle fantaisiste du périphérique, tangeant à quelques mètres près, d'une sorte de looping *fantaisiste mais splen*dide. Montant ou descendant selon la hauteur des tribunes, cette couverture, dont on nous fera grâce de détailler les prouesses techniques, *redessine,* avec une amabilité pittoresque, un vallon qui s'ouvre, par-delà la voie rapide, sur les détails heureusement flous d'un paysage sans fin ; qui se ferme, cerné par les tours sinistres mais comme assagies du quartier ; qui protège le charmant cimetière de Gentilly, *enfin qui prend de face,* avec une franche audace, le quatorzième arrondissement limitrophe. Que trouve-t-on en effet de l'autre côté de l'avenue de Gentilly ? *Rien moins que le pavillon du* Brésil, construit dans la cité universitaire par Le Corbusier et Lucio Costa.

Le face-à-face ne se passe pas trop mal, comme si le gros chien du bâtiment de bureaux, côté Charléty, au poil jeune et brillant, aux muscles saillants, n'accordait qu'une attention minime à la vieille carne qui gratte les plaies de son évidente vétusté, tranquille cependant comme une sorte d'animal sacré et voué à un éternel respect. Une proposition simpliste, mais utile pour l'occasion, consiste à opposer les deux visages de Le Corbusier *architecte* (on oublie l'urba*niste*). D'un côté, il y a l'homme des cités radieuses, à dominante sèche, austère. De l'autre, il y a celui des envolées sensuelles de béton, de la liberté formelle et inspirée, dont l'église de Ronchampt paraît un bon exemple.

Un exercice préparatoire

C'est sur le mode du second Le Corbusier qu'Henri et Bruno Gaudin avaient commencé leur ouvrage, l'éperon aux formes libres qui, à l'entrée principale du stade, est devenu le siège du Comité national olympique et *sportif français* (CNOSF). La forme de ce premier édifice rappelait ostensiblement celle d'un grand voilier appareillant. Tant qu'il resta seul, avec ses excroissances courbes, ses dissymétries contrôlées, il conserva un côté précieux, un peu vaniteux, agaçant.

Pourtant, dans le surgissement de transparences peu habituelles à Henri Gaudin, dans l'apparition de détails hautement technologiques, on sentait déjà *que le voilier se tendait à craquer,* vibrant, résonnant sous les ordres de ses deux capitaines. Etait-ce l'effet d'une confrontation, ou au contraire d'une jubilation commune ? *Maintenant, le stade* achevé, ainsi que la longue ligne de bureaux de l'avenue de Gentilly, il est devenu impossible de *déceler* la *moindre* contradiction sérieuse entre ce qui reviendrait au père et ce qui serait l'œuvre du fils. Sauf à faire valoir que Bruno monte plus vite les gradins que son père. *C'est cette complicité,* peut-être, qui leur a permis de passer à côté du Corbusier avec cette si douce indifférence. C'est bien sûr l'usage qui légitimera ou non la validité d'un tel équipement. Se confronteront alors les exigences fluctuantes et parfois inflationnistes des sportifs, à savoir le programme, et la réponse des deux architectes.

Ceux-ci, par exemple, proposent de vastes vestiaires communs, largement aérés et hauts de plafond. Regrettera-t-on les atmosphères *sui generis* des compétitions d'antan ? Ou fera-t-on de cette hygiène architecturale une nouvelle donne du sport français ? Quoi qu'il en soit, il en est au moins quelques-uns qui auront pu faire de Charléty un bel exercice *préparatoire* pour le Grand Stade de Saint-Denis, parmi les entreprises (Bouygues en particulier), mais aussi chez les futurs maîtres d'ouvrage.

Pour des raisons qu'on aimerait voir un jour expliquées publiquement, et démocratiquement, par exemple lors d'une exposition, le projet d'Henri et Bruno Gaudin pour ce fameux Grand Stade avait été évacué dès le premier tour de piste. Quelques litres de jus de crâne passés par pertes et profit, avec tant d'autres de qualité, pour arriver à l'insoluble choix que doit affronter désormais Matignon.

Frédéric Edelmann

(1) Jean-Christophe Bailly et Jean-Pierre Le Dentec, *le Stade Charléty, Henri et Bruno Gaudin,* photographies de Georges Fessy, Ed. du Demi-Cercle. Coll. Un lieu/Un architecte, 108 p., 175 F.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 29 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 1994

PARIS

La semaine Mickey

INDICE CAC 40

- 2,05 %

Une fois encore le marché aura été brisé dans son élan. Alors que le nouveau terme boursier débutait dans l'euphorie, jeudi 25 août, la tendance s'est dégradée dès le lundi suivant. Masquée pendant une grande partie de la semaine par les démêlés tumultueux d'Euro Disney en Bourse, l'inquiétude reprenait le dessus dès jeudi. Des cinq séances ressort un bilan négatif (– 2,05 %).

Le recul des valeurs depuis le début de l'année atteint désormais les 10,9 %, et les maux à l'origine de cette dégradation ont toujours pour noms : taux d'intérêt, inflation, déficit public et changes. Ces préoccupations ont véritablement resurgi vendredi. Curieusement, après un début de semaine calme (+ 0,61 % lundi, – 0,72 % mardi), le marché est resté très plat le lendemain (+ 0,42 %), ne réagissant apparemment pas à la hausse du taux de base bancaire (TBB) annoncée par les banques. En revanche, il perdait 1,65 % jeudi, inquiet des hausses de taux d'intérêt sur les OAT (obligations assimilables du Trésor).

Bien que prévue, la décision de la Bundesbank de ne pas modifier sa politique monétaire ajoutait à la morosité ambiante. Vendredi, les mauvaises nouvelles viendront des Etats-Unis. L'annonce d'une stabilité du taux de chômage américain (6,1 %) et celle d'un nombre de créations d'emplois inférieures aux prévisions étaient bien accueillies. Sur le moment du moins, car une analyse plus approfondie des statistiques laisse craindre une reprise de l'inflation en raison des hausses de salaires dues à un nombre record d'heures supplémentaires. Rien de tel pour décourager les investisseurs : dans le sillage des marchés obligataires, la Bourse perdait le moral, et la journée s'achevait sur un recul de 0,71 %.

Disney, Bouygues et la COB

Mais ce qui restera de cette semaine sera surtout l'agitation autour d'Euro Disney, où les boursiers, pendant quelques séances, se sont offert des frissons au gré des multiples spéculations. Lundi 29 août, l'action chutait de 18 % avant de finir sur un recul de 11,6 % à 8,40 francs. Le mouvement se poursuivait le lendemain en début de matinée. Le titre perdait 9,5 % à 7,60 francs avant subitement de se redresser vigoureusement et de revenir à 9,10 francs. A l'origine de cette déconvenue, le conseil de vente qu'aurait formulé Nigel Reed, un analyste chez Paribas Capital Market à Londres, et qui a la réputation d'être le spécialiste de la valeur. Selon les intervenants, cet analyste évaluerait le titre à 1,60 franc. En se propageant comme une traînée de poudre dans les salles de marché, ce prix, s'il suscitait une certaine perplexité étant nettement inférieur aux 10 francs fixés pour la dernière augmentation de capital, provoquait une avalanche d'ordres de vente.

Pour tenter d'apaiser les marchés, la direction du parc d'attractions affirmait qu'*« aucune information nouvelle n'a été diffusée ces derniers jours par la société »* et décidait de saisir la Commission des opérations de Bourse (COB). Le lendemain, la journée sera encore plus surréaliste. Alors que l'action se reprenait, une rumeur enflait dans les sociétés de Bourse. *« Disney organise une réunion avec quelques analystes financiers pour les rassurer »*, entendait-on, précisant le lieu et l'heure du rendez vous dans un hôtel parisien… *« C'est rocambolesque, j'ai essayé d'être invité à cette réunion. J'ai été éconduit »*, racontait un analyste à l'agence Reuter, tandis qu'un autre croyait savoir *« que la rencontre ne se tenait plus à l'Hôtel Bristol mais à Marne-la-Vallée »*… Dans la soirée, Euro Disney signalait que *« la société a effectivement tenu cet après-midi une réunion de travail avec quelques analystes financiers qui travaillent depuis longtemps en relations étroites avec elle. Aucune information nouvelle n'a été fournie dans cette réunion »*.

Le calme revenait, et Euro Disney a fini la semaine à 9,45 francs. Puis c'était au tour de Bouygues d'être touché par un phénomène analogue. Jeudi, les cours se mirent subitement à baisser, et l'action perdait 3,9 % à 650 francs. De retour d'une visite au siège de la société, trois des quatre analystes conviés corrigeaient à la baisse leurs prévisions de résultats. Diffusés dans les salles de marché, ces ajustements étaient pris au sérieux, les gestionnaires étant certains qu'ils reposaient sur de nouvelles informations. Le groupe Bouygues affirmait alors qu'aucun chiffre nouveau n'avait été communiqué au cours de cette rencontre.

Muette jusque-là, la COB décidait finalement vendredi soir de rompre le silence, mais de façon étrange, en se contentant de rappeler qu'elle a *« engagé une réflexion sur les relations entre les sociétés cotées et les analystes financiers, qui ne se font pas toujours dans des conditions satisfaisantes »*. Et de préciser qu'elle a *« suscité, à cet effet, la création d'un groupe de travail »* en juin, qui rendra ses conclusions à la fin de l'année. L'intention est louable, mais pourquoi avoir fait un communiqué pour ne dire que ça. Pas un mot sur les problèmes de communication et d'information à l'origine des perturbations sur Euro Disney et Bouygues. Dommage, ce qui aurait pu être un coup de poing sur la table salutaire apparaît comme un coup d'épée dans l'eau.

DOMINIQUE GALLOIS

Agroalimentaire

	2-9-94	Diff.
Bongrain	3 253	+ 4,26
Danone (ex-BSN)	810	– 4,25
Eridania Béghin	894	
Fromageries Bel	5 380	+ 4,87
LVMH	868	– 1,25
Pernod-Ricard	326,30	– 0,51
Remy-Cointreau	213	+ 1,91
Saint-Louis	1 590	+ 0,31

Assurances

	2-9-94	Diff.
AGF	224,90	– 0,44
AXA	257	+ 1,46
GAN	360,00	– 2,93
SCOR SA	128,50	– 0,38
UAP	151,10	+ 1,75

Bâtiment et matériaux

	2-9-94	Diff.
Bouygues	648	– 1,06
Ciments français	316,80	+ 1,21
Colas	991	– 1,39
Eiffage	1 228	– 1,76
Eurotunnel	24,35	– 0,20
GTM Entrepose	481	+ 1,79
Imetal	588	– 1,73
Immob. Phénix	76,00	– 2,56
Jean Lefebvre	1 210	+ 0,08
Lafarge-Coppée	440,50	– 0,56
Poliet	435	+ 2,11
Saint-Gobain	677	–
SGE	225,10	– 0,39
Spie-Batignolles	354,10	– 2,98

Chimie

	2-9-94	Diff.
Air liquide (L')	836	+ 1,33
Gascogne	538	+ 3,06
Michelin	239,70	– 1,72
Plastic Omnium	686	+ 0,29
Rhône-Poulenc A	135,20	+ 2,19
Roussel-Uclaf	630	+ 1,61
Sanofi	942	– 0,84
Synthélabo	217,30	+ 0,64

Consommation non alimentaire

	2-9-94	Diff.
BIC	1 290	+ 1,17
Chargeurs	1 499	+ 3,59
Christian Dior	450	– 1,48
Clarins	578	+ 0,34
DMC	446,90	+ 1,79
EBF	963	+ 0,41
Essilor Int	775	+ 1,83
Gr. André	599	+ 4,17
Moulinex	132,90	+ 8,04
L'Oréal	1 198	– 0,82
Salomon	2 140	+ 5,41
SEB	566	+ 2,63
Skis Rossignol	2 115	+ 3,22
Sommer-Allibert	2 100	– 0,94
Zodiac	2 390	+ 7,17

Crédit et banques

	2-9-94	Diff.
Comp. bancaire	509,00	+ 4,97
BNP CI	241,40	+ 1,64
CCF	211,10	– 2,89
Cetelem	1 237,00	+ 5,36
Comptoir Entrep.	–	–
CPR	408,00	+ 6,52
CFF	852,00	+ 1,81
CLF	406,10	+ 1,49
Créd. lyon. CI	481,70	+ 3,36
Crédit national	440,00	– 3,90
Société générale	570,00	+ 0,35
SOVAC	518,00	+ 5,71
UFB Locabail	385,00	+ 10,03
UIC	370,00	– 1,72
Via Banque	392,80	+ 1,76

Distribution

	2-9-94	Diff.
Bon Marché	780	+ 0,64
Carrefour	2 167	+ 0,79
Casino	163,50	+ 3,48
Castorama Dubois	767	+ 2,95
Compt. modernes	1 475	+ 9,66
Damart	6 000	+ 3,44
Docks de France	775	+ 4,02
Gal. Lafayette	2 360	+ 12,39
Guilbert SA	511	+ 4,94
Guyenne Gasc.	1 521	+ 9,50
Pinault Pr.	975	+ 3,50
Primagaz	930	+ 0,97
Promodès	992	+ 1,32
Rexel cp 10 F	699	+ 0,43

Electricité et électronique

	2-9-94	Diff.
Alcatel-Alst.	578	– 3,18
Alcatel-Câble	652	+ 11,64
CSEE	552	+ 4,16
Intertechnique	–	–
Labinal	748	+ 1,76
Legrand	6 450	– 0,76
Matra Hachette	117,10	– 0,59
Radiotechnique	536	– 0,37
Sagem	2 589	+ 1,37
Schneider	421,70	+ 0,76
Thomson-CSF	160,50	– 1,16

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
Alcatel Alsthom	1 984 740	1 183 113
Danone (ex-BSN)	870 360	717 232
Elf Aquitaine	1 541 070	638 181
Michelin	2 315 500	546 831
LVMH	600 260	532 282
Peugeot	541 510	470 329
Eaux (Gle des)	829 750	460 733
Carrefour	210 870	457 233
Total	1 358 025	429 887
Société générale	711 580	410 697
L'Oréal	300 820	368 149
Euro Disney	41 232 300	366 661
Suez	1 298 600	358 230
Saint-Gobain	502 470	344 741

Immobilier et foncier

	2-9-94	Diff.
GFC	435,10	+ 0,02
Olipar	20,85	– 0,71
Rue Impériale	3 800	+ 0,92
Sefimeg	418	– 1,64
Simco	464	
UIF	494	– 2,56
Lucia	110	– 8,33
Silic	785	+ 2,61
Sogeparc	721	+ 0,82

Investissement et portefeuille

	2-9-94	Diff.
Bolloré	381	– 0,52
Cerus	116,70	– 0,25
CGIP	1 185	– 1
Eurafrance	1 987	+ 1,32
Gaz et Eaux	2 110	+ 2,17
Lagardère MMB	136,50	– 1,08
Marine-Wendel	398,60	– 1,24
Navigation mixte	955	+ 3,02
Nord-Est	139	– 0,35
Paribas	357,20	– 1,13
Suez	271,70	+ 1,19
Worms	265	+ 3,35
Origny-Desvroise	-	-
Parfinance	202	+ 3,58

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Rochette (La)	+ 15,03	Nordon (Ny)	– 8,57
Gal. Lafayet.	+ 12,38	Euro Disney	– 8,25
Alcatel Cable	+ 11,64	Cent. SDR (Ny).	– 6,12
UFB Locabail	+ 10,03	Elf Gabon	– 5,36
Comp. Moder.	+ 9,66	Danone (ex BSN)	– 4,25
Guy. Gascogne	+ 9,50	Crédit National	– 3,90
Sodecco (B)	+ 9,32	Bque Colbert	– 3,84
Sodero (NS)	+ 8,33	Alcatel Alsthom	– 3,18
Europe 1	+ 8,12	Spie Batignolles	– 2,98
Moulinex	+ 8,04	Gan	– 2,93
Zodiac	+ 7,17	CCF	– 2,89
SRM	+ 7,03	Sidel	– 2,80
CFR Paris. Reesc.	+ 6,52	Carnaudmetal	– 2,80
Filipacchi Méd.	+ 6,08	Sat	– 2,77

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	26-8-94	29-8-94	30-8-94	31-8-94	01-9-94
RM	3 846 393	2 267 275	2 105 855	3 445 026	2 773 374
Comptant R. et obl.	28 455 768	17 099 380	11 554 089	16 620 674	24 793 793
Actions	155 017	144 821	151 326	214 802	154 735
Total	32 457 178	19 511 476	13 811 270	20 280 572	27 721 902

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	29-8-94	30-8-94	31-8-94	01-9-94	02-9-94
(base 1000, 31 décembre 1990)					
Ind. SBF 120	1 427,54	1 419,45	1 424,65	1 407,68	1 400,50
Ind. SBF 250	1 380,84	1 373,97	1 378,35	1 364,46	1 358,42
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 075,27	2 060,37	2 069,08	2 034,91	2 020,37

MATIF
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 septembre 1994
Nombre de contrats : 177 664

COURS	ÉCHÉANCES SEPT. 1994	DÉC. 1994	MARS 1995	JUIN 1995
Premier	113,34	112,40	111,80	–
+ Haut	113,98	113	111,96	–
+ Bas	113,30	112,40	111,80	–
Dernier	113,42	112,54	111,96	–
Compensation	113,42	112,50	111,86	111,32

Métallurgie, mécanique

	2-9-94	Diff.
Carnaud Metalbox	170	– 2,80
Dassault Aviation	455	+ 1,33
De Dietrich	2 720	+ 1,11
Fives-Lille	648	+ 2,85
Legris Industrie	337	– 2,31
Métaleurop	86	+ 5,52
Pechiney CI	423	+ 0,83
Pechiney Int.	161,20	+ 2,34
Peugeot SA	867	+ 1,76
Strafor. Facom	641	– 1,98
Valeo	288,40	+ 0,48
Vallourec	317	+ 0,41

Mines d'or, diamant

	2-09-94	Diff.
Anglo-American	310,00	+ 2,14
Buffelsfontein	61,00	+ 12,64
De Beers	124,20	– 2,96
Driefontein	82,10	+ 1,48
Gencor Limited	16,70	+ 3,08
Harmony Gold	38,45	+ 14,60
Randfontein	85,10	+ 9,22
Saint-Helena	59,00	+ 4,42
Western Deep	253,70	+ 8,88

Pétrole

	2-9-94	Diff.
Elf-Aquitaine	410,60	– 1,4
Esso	934	– 2,30
Géophysique	590	+ 1,72
Total	313,80	– 0,12
BP France	130	+ 1,56
Erap-Elf CPet.	350	+ 0,28

Sicomi ou ex-Sicomi

	2-9-94	Diff.
Bail Investiss.	890	– 2,73
Genefim	310	+ 3,33
Immobail BTP	380	– 3,79
Interbail	425	– 1,00
Klepierre	622	– 1,26
Locindus cp 70 F	900	– 2,59
Selectibanque	178,90	– 0,61
Unibail	494	+ 2,06

Transports, loisirs, services

	2-09-94	Diff.
Accor	663	– 2,50
BIS	380	– 1,36
Canal Plus	937	+ 2,08
Cap Gemini Sogeti	181,30	+ 0,77
CEP Comm.	557	+ 4,11
Club Méditerranée	431,10	+ 0,53
Eaux (Gle des)	540	+ 0,55
Ecco	894	+ 1,75
Euro Disney	9,45	– 8,25
Filipacchi Médias	1 081	+ 6,08
Havas	460,30	+ 0,04
Lyonnaise des Eaux	535	+ 0,56
Publicis	490	+ 0,78
SITA	766	+ 3,51
Sligos	420	+ 1,20
Sodexho	952	–
SCAC Delmas Vieljeux	500	– 7,40
Dauphin OTA	338,50	+ 0,44
OGF Omn Gest. Fin.2	–	–
TF1	622	– 1,50

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	2-09-94	Diff.
6 % 93-97	97,51	– 0,05
10,80 % 1979	99,95	– 0,1
EDF-GDF 3 %	6200	–
CNB 5 000 F	100,7	0,1
CNB Par. 5 000 F	100,6	0,2
CNB Suez 5 000 F	100,65	0,15
CNI 5 000 F	100,7	0,15

NEW-YORK

En deux temps

INDICE DOW JONES

+ 0,12 %

Wall Street a connu une évolution en deux temps au cours des cinq séances, parvenant mardi à clôturer au-dessus du seuil des 3 900 points pour la première fois depuis février, avant de repartir à la baisse en raison de prises de bénéfices et d'une remontée des taux d'intérêt à long terme.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 885,58 en hausse de 4,53 points (0,12 %) sur la semaine.

Continuant sur sa lancée de vendredi 26 août, la place new-yorkaise a démarré la semaine en trombe. Les opérateurs, voulant éviter de se retrouver une nouvelle fois à court en cas de poursuite de la hausse, ont multiplié les achats de couverture.

Mais les taux d'intérêt ont continué à imposer leur loi à la grande Bourse new-yorkaise, alors que cette dernière et le marché obligataire attendaient la publication vendredi des chiffres du chômage américain pour août *(voir page 17)*.

L'annonce de créations d'emplois inférieures aux prévisions a momentanément enthousiasmé les opérateurs sur les deux marchés, mais la persistance des craintes de relance de l'inflation et les mises à jour avant le long week-end de la Fête du travail ont eu raison des gains.

Alors que les dernières statistiques semblent avoir convaincu les experts que la croissance se ralentit et que la Réserve fédérale (Fed) devrait attendre la fin de l'année pour relever à nouveau les taux d'intérêt à court terme, les opérateurs restent attentifs aux signes d'inflation.

Ils attendront avec intérêt l'indice des prix de gros qui sera publié vendredi 9 septembre et donnera une idée de l'évolution de l'inflation en août.

Indice Dow Jones du 2 septembre : 3 885,58 (c. 3 881,05).

	Cours 26 août	Cours 2 sept.
Alcoa	81 1/8	82 3/4
Allied Signal Inc.	37	37 1/2
American Express	27 7/8	29
ATT	54 3/4	54 1/2
Bethlehem Steel	21 7/8	22 5/8
Boeing	45 1/8	45 7/8
Caterpillar Inc.	115 5/8	113 1/4
Chevron	42 3/8	43
Coca-Cola	46 5/8	46 1/4
Disney Corp.	42 1/2	41 1/8
Du Pont de Nemours	60 3/8	59 5/8
Eastman Kodak	49 3/8	50 1/8
Exxon	59 3/4	59 1/4
General Electric	50 3/4	49 7/8
General Motors	51 1/4	50 1/8
Goodyear Tire	34 1/2	35 7/8
IBM	70	67
International Paper	74	75 5/8
Morgan (J.P.)	64 1/4	66 1/2
McDonnell Douglas	117 1/2	118 3/4
Merck and Co	33 3/4	33 7/8
Minnesota Mining	55 7/8	54 3/8
Philip Morris	58 1/2	60 3/4
Procter Gamble	59 3/4	60 1/8
Sears Roeb. and Co	47 7/8	46 3/4
Texaco	62	61 1/4
Union Carbide	32 1/2	33 3/4
United Tech.	63	62 5/8
Westinghouse El	13 1/8	13 7/8
Woolworth	15 1/2	16 1/8

TOKYO

Reprise

INDICE NIKKEI

+ 0,89 %

L'accalmie sur le front des changes et la relative stabilité du dollar face au yen ont permis à la Bourse de Tokyo de se reprendre cette semaine. D'un vendredi à l'autre, l'indice Nikkei des 225 valeurs a gagné 182,34 points (+ 0,89 %) à 20 653,83 points après avoir reculé de 41,21 points la semaine précédente. L'indice général TOPIX a progressé de 5,45 points (+ 0,33 %) à 1 641,14 points, alors qu'il avait cédé 8,13 points la semaine dernière.

Selon les opérateurs, la stabilité du marché des changes a soutenu les valeurs liées à l'exportation. Le dollar terminait à 99,66 yens vendredi, en hausse de 0,11 yen par rapport au vendredi précédent. Toutefois, les opérateurs restent circonspects à propos de l'évolution à court terme du dollar face au yen d'ici au 30 septembre, date à laquelle Washington doit décider ou non d'imposer des sanctions commerciales au Japon au titre de la clause « super 301 ».

Tokyo et Washington s'étaient entendus l'année dernière sur l'objectif de réduire l'excédent commercial du Japon à l'égard des Etats-Unis (60 milliards de dollars) mais ne sont pas d'accord sur les moyens de mesurer les progrès accomplis par le Japon pour l'ouverture de ses marchés. Le ministre japonais des affaires étrangères, Yohei Kono et le représentant américain au Commerce Mickey Kantor doivent se retrouver la semaine prochaine.

Indices du 2 septembre : 20 653,83 (c. 20,471,49) ; 1 641,14 (c. 1 635,69).

	Cours 26 août	Cours 2 sept.
Bridgestone	1 580	1 600
Canon	1 720	1 770
Fuji Bank	2 250	2 230
Honda Motors	1 660	1 680
Matsushita Electric	1 730	1 780
Mitsubishi Heavy	780	797
Sony Corp.	5 830	6 100
Toyota Motors	2 150	2 180

LONDRES

Stoppée dans son élan
– 1,30 %

Comme la place parisienne, la Bourse de Londres a été stoppée dans son élan cette semaine par la crainte d'un ralentissement de la croissance aux Etats-Unis, qui a pris le dessus sur les bonnes nouvelles micro-économiques britanniques. L'indice Footsie des 100 plus grandes valeurs a perdu 42,4 points sur quatre séances (lundi étant férié), soit une baisse hebdomadaire de 1,3 %, pour terminer à 3 222,7 points vendredi.

La crainte d'une stagnation de l'économie américaine, qui pourrait se conjuguer avec des pressions inflationnistes, a été illustrée, aux yeux du marché, par l'annonce d'une baisse de l'indice des directeurs d'achats et par la réduction moins forte que prévu du chômage en août. Dans les deux cas, le Footsie a suivi Wall Street à la baisse.

Indices « FT » du 2 septembre : 100 valeurs 3 222,7 (c. 3 265,1) ; 30 valeurs 2 506,2 (c. 2 552,2) ; fonds d'Etat 98,71 (c. 92,03) ; mines d'or 261,8 (c. 247).

	Cours 26 août	Cours 2 sept.
Allied Lyons	6,32	6,10
BP	4,13	4,18
BTR	3,96	3,84
Cadbury	4,81	4,83
Glaxo	6,57	6,30
GUS	5,95	
ICI	8,37	8,35
Reuters	6,25	5,11
RTZ	8,71	8,81
Shell	7,37	7,52
Unilever	11,89	11,54

FRANCFORT

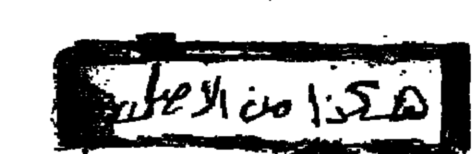
Au-delà des 2 200
+ 2 %

La Bourse de Francfort était orientée à la hausse cette semaine, à l'exception de la séance de jeudi marquée par une baisse, tandis que le marché s'est repris quelque peu vendredi. L'indice DAX des trente principales valeurs a gagné 2 % à 2 204,71 points et il a franchi, pour la première fois depuis mai, la barre des 2 200 points.

Selon la Commerzbank *« le contexte stable en matière d'intérêt, le dollar plus fort et les rapports intermédiaires réjouissants de certaines entreprises ont porté des investisseurs institutionnels domestiques et de l'étranger à accroître leurs positions en blue chips »*. Parmi les résultats qui ont influencé le marché, ceux de MAN pour l'exercice 1993/1994, avec un bénéfice et un dividende réduits, ainsi que les rapports semestriels des chaînes de grands magasins Kaufhof et Karstadt, contrastés, et du groupe industriel Daimler, meilleurs que prévu et qui ont particulièrement soutenu la cote mercredi.

Indice DAX du 2 septembre : 2 204,71 (c. 2 161,54).

	Cours 26 août	Cours 2 sept.
AEG	177	174,50
BASF	325	327,80
Bayer	367,50	376,70
Commerzbank	328,90	332,80
Deutsche Bank	710	731,50
Hoechst	354,80	359,50
Karstadt	621	633
Mannesmann	433	439
Siemens	691,30	701,80
Volkswagen	490,50	494,80



Avant l'ouverture de la réunion des Nations unies sur la population

Le président égyptien critique les pays musulmans hostiles à la conférence du Caire

Alors que, dans l'ensemble des pays musulmans, la Conférence des Nations unies sur la population et le développement, qui s'ouvre lundi 5 septembre, c rée de vives tensions, le président égyptien Hosni Moubarak a critiqué les pays qui ont décidé de ne pas participer aux travaux.

« Si le document proposé [projet de résolution] *est ambigu ou s'il peut faire l'objet d'interprétations diverses, n'aurait-il pas été dans l'intérêt de la nation islamique que ses représentants soient présents et qu'ils s'opposent à toute interprétation contraire à la religion et à la charia* [loi islamique] ? », s'est demandé M. Moubarak, dans un entretien publié vendredi 2 septembre, par le quotidien saoudien *El Chark el Awsat*. *« Si nous ne participons pas* [à la Conférence], *c'est nous qui sommes perdants.* [...] *Nous pourrions nous dresser avec force pour nous opposer à toute clause contraire à la législation islamique »*, a ajouté le chef de l'Etat égyptien.

Se joignant à ceux qui critiquent la conférence, le plus célèbre prédicateur musulman égyptien, Cheikh Mohamad Metoualli Charaoui, se déclarant *« choqué»* par le projet de résolution, a estimé que la réunion du Caire était *« une manifestation hostile à l'islam »*. Lui faisant écho, le chef de la plus haute instance juridique au Liban, Cheikh Mohamad Mahdi Chamseddine, a *« lancé un décret interdisant aux Etats et gouvernements musulmans de se conformer à toute décision qui serait contraire au moindre précepte de la charia islamique et à la jurisprudence des diverses communautés musulmanes »*. Au Bangladesh, dont le premier ministre, Khaleda Zia, a annoncé qu'elle ne conduirait pas la délégation de son pays, à l'instar du premier ministre turc, Tansu Ciller, un parti religieux, le Jamaat-i-Islami, a réclamé le *report de la conférence à une date* ultérieure avec un ordre du jour modifié. La veille, quelque cinq cents militants du Jamaat avaient été empêchés par la police de se rendre devant un bureau de l'ONU, à Dacca, pour manifester contre la conférence.

Le premier ministre du Pakistan, Benazir Bhutto, a finalement confirmé sa participation à la conférence, mais le gouvernement pakistanais s'est engagé à ne pas soutenir les motions qui seraient contraires aux valeurs de l'islam. L'incertitude avait régné sur la participation du chef du gouvernement pakistanais, après une manifestation organisée jeudi à Karachi par le Jamaat-i-Islami, principal parti religieux du pays, en présence de plusieurs centaines dé militants.

En Indonésie, le plus peuplé des pays musulmans (188 millions d'habitants), la délégation s'est engagée, auprès des chefs religieux musulmans comme du clergé de la communauté catholique, à s'opposer à toute motion prônant la légalisation de l'avortement.

En Inde, Mère Teresa a mené la campagne de la communauté catholique contre les finalités de la conférence du Caire. Le Prix Nobel de la Paix, âgée aujourd'hui de quatre-vingt-quatre ans, fera lire au Caire un message anti-avortement. Aux Philippines, plus de cent mille personnes ont défilé le 14 août dans les rues de la capitale à l'appel du cardinal archevêque de Manille Jaime Sin. Apparemment impressionné par cette manifestation, le président Fidel Ramos, le premier protestant élu à la tête de l'Etat philippin, a accepté de mettre au point un programme de travail commun avec l'Eglise catholique pour la conférence du Caire. Le programme, publié vendredi à Manille, défend le contrôle des naissances, à l'exception de l'avortement, illégal aux Philippines, et souligne *« l'inviolabilité de l'institution du mariage »*. – *(AFP.)*

La composition de la délégation italienne suscite des polémiques

Avant même d'affronter des discussions, peut-être houleuses, à la conférence du Caire sur la population mondiale, la délégation italienne a été, pratiquement jusqu'à la veille de son départ, l'objet de vives polémiques.

ROME

de notre correspondante

A sa tête se trouvent deux ministres, celui de la famille, Antonio Guidi (Forza Italia) et celui de l'environnement, le très contesté Altero Matteoli (Alliance nationale), dont les récentes prises de position contre l'avortement (*« l'avortement est un meurtre »*) n'ont pas manqué de susciter émotion et interrogations en Italie. D'autant qu'à en juger par leur lecture un peu trop « monothématique » du document des Nations unies, ils ne sont pas loin de reprendre à leur compte les analyses d'un Vatican, qui a grossi le trait.

Fallait-il laisser partir en l'état une délégation, finalement bien peu représentative du gouvernement dans son ensemble ? Face à un front plus ou moins avoué qui veut remettre en question les lois sur l'avortement (autorisé en 1978), la semaine dernière, les déclarations à l'emporte-pièce de la présidente de la Chambre, Irene Pivetti, qui se faisait l'écho des diatribes papales anti-avortement, sont venues jeter de l'huile sur le feu.

Alors que, pour la première fois dans l'histoire de l'Italie de l'après-guerre, avec le démantèlement de la vieille démocratie chrétienne, la politique a pu prendre, en général, plus de champ par rapport à l'Eglise et à l'influence incontestable du Vatican, allait-on se trouver aux prises avec une tentative de parti « ultracatholique », tentant de faire avant tout, progresser ses batailles personnelles ? En d'autres termes, fallait-il que l'Italie réduise la conférence du Caire à une bataille interne sur l'avortement, risquant de perdre au passage un peu de ce prestige international dont elle est si friande.

Une alliance « transversale » entre opposition de gauche, centristes et intellectuels de tous bords s'est fait jour. Certains auraient voulu voir le ministre des affaires étrangères, Antonio Martino, guider la délégation pour donner plus de poids, et toute sa signification, disaient-ils, à un évènement que le gouvernement avait l'air de traiter *« sans grande considération »*. D'autres ont même envoyé une lettre ouverte au président du conseil Silvio Berlusconi, déplorant l'interprétation *« réductrice »* faite officiellement du document des Nations unies et demandant que la délégation soit élargie pour *« représenter la pluralité de l'opinion »*.

Un thème affronté, jeudi 1er septembre, directement à la commission des affaires étrangères de la Chambre, pour dédramatiser le débat. Le tout sans autre résultat que la confirmation de la délégation déjà pressentie, laquelle a donné des assurances : en dépit des critiques, existe une pluralité au niveau des experts. Et si l'Italie parle finalement d'une seule voix, ce sera celle du consensus, et non d'un vague écho du Vatican, si l'on en croit notamment les déclarations apaisantes de Gianfranco Fini, coordinateur de l'Alliance nationale, la composante la plus à droite du gouvernement.

Pour sa part, le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, avait déjà envoyé une lettre ouverte à Silvio Berlusconi, dans laquelle, tout en insistant pour que l'Italie *« n'assume pas une position centrée sur le planning familial »*, il demandait aussi qu'*« au-delà de discussions qui ne doivent pas concerner les lois de notre Etat »*, soit prise en compte *« la responsabilité des peuples riches envers les plus pauvres »*.

M.-C. D.

Un rival pour Tokyo

Suite de la première page

L'aéroport est construit sur une île formant un rectangle de quatre kilomètres de longueur. Il repose par dix-huit mètres de fond sur plus d'un millier de piliers de béton s'enfonçant de onze mètres dans le sol marin. La création de l'île a nécessité 160 millions de mètres cubes de terre pour émerger : des collines entières de la province de Wakayama ont été rasées et la terre déversée dans la mer. En raison d'un affaissement imprévu du sol de deux mètres depuis le début de la construction, des millions de tonnes supplémentaires de remblais ont été nécessaires et aujourd'hui l'île ne s'enfonce plus que d'un millimètre par jour.

Ce grand projet avait été lancé en 1986 à la suite de huit ans de discussions qui avaient conclu à la nécessité d'un aéroport en pleine mer. Il fallait éviter les problèmes de nuisances par le bruit et fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre (l'ancien aéroport d'Osaka, Itami, qui restera en service, est fermé la nuit). La gestion du projet était confiée à une société anonyme – Kansai international airport company (KIAC) – et non à une entreprise publique.

L'architecte Renzo Piano a dessiné un élégant terminal qui rappelle, par son jeu de tubulures, le Centre Pompidou à Paris dont il fut le coauteur. Dans une harmonie de tons pastel où domine le gris perle, le bâtiment est aéré, doté de larges baies ouvrant sur la mer et d'une attrayante décoration florale intérieure et extérieure dont des bosquets de bambous. Le toit est en forme de vague. Le tout est une réussite esthétique.

Empoignades avec les Américains

Conçu par la société Aéroports de Paris, l'aéroport devrait être des plus pratiques. Tout en longueur, avec au centre le trafic des vols intérieurs, il est composé de deux ailes de sept cents mètres desservies par des mini-trains toutes les deux minutes. Il comporte trente-trois ponts d'embarquement, construits par une société mixte nippo-indonésienne.

Test de l'ouverture des appels d'offres japonais aux entreprises étrangères, la construction de l'aéroport d'Osaka donna lieu à des empoignades avec les Américains. Le résultat n'est pas très favorable. Au total, seulement 10 % ou 15 % du montant global des contrats reviennent à des entreprises étrangères.

L'ambition du nouvel aéroport du Kansai est de devenir une plaque tournante pour les vols internationaux en drainant des passagers des quatre coins de l'archipel. Il est servi par les défauts de Narita, l'aéroport de Tokyo, particulièrement incommode en matière d'accès par la route : il faut deux heures ou plus pour s'y rendre à partir du centre de Tokyo. Le nouvel aéroport du Kansai est à cinquante minutes en voiture du centre d'Osaka et à une heure et demie de Kyoto.

Déficit pendant six ans

La plupart des vols intérieurs arrivant à l'autre aéroport de Tokyo, Haneda, il faut trois heures et demie aux voyageurs en correspondance pour atteindre Narita. De nombreux passagers des provinces se rendant à l'étranger auront donc intérêt à emprunter l'aéroport d'Osaka, étant donné la facilité de transit qu'il offre. Il devrait également attirer le trafic des marchandises et dépasser Tokyo dans ce domaine. Enfin, il sera plus facile de desservir Nagoya, la troisième grande ville de l'archipel, depuis Osaka *via* Tokyo, en raison de la congestion du réseau routier et des restrictions du trafic des appareils cargo la nuit à Narita. Nagoya est cependant en train de se doter aussi d'un aéroport.

L'objectif, plus largement, est de devenir une plaque tournante de l'Asie. Il a des concurrents sérieux : Séoul, qui a en cours de réalisation un ambitieux projet d'aéroport, et Hongkong. Mais le nouvel aéroport est au cœur d'une région en plein essor. Avec un PNB (570 milliards de dollars) équivalent à celui du Canada (soit 2 % à 3 % du PNB mondial), 20 millions d'habitants et une concentration d'énergie peu commune, cette région, appelée autrefois la « *cuisine du Japon* », reste des plus dynamiques. Le nouvel aéroport pourrait accroître de 0,8 % le PNB de la région et avoir un impact de 1 500 milliards de yens (1) sur son économie en l'an 2000.

A court terme, Osaka a cependant rabattu ses ambitions : 160 000 vols et 30 millions de passagers par an. C'est que la situation financière de l'aéroport, avant même sa mise en service, n'est guère brillante. L'alourdissement des coûts, l'endettement (indemnisation des pêcheurs, affaissement de l'île) et la récession de l'économie nippone, le plongeront dans le déficit pendant au moins six ans. Les prix prohibitifs (taxes d'atterrissages et location des locaux) en font, dès son ouverture, l'aéroport le plus cher du monde et provoquent des tensions avec les compagnies aériennes (*le Monde* du 11 août) : Philippines Airlines et Canada Air ont reporté la mise en service de leurs lignes.

En dépit d'une augmentation globale du nombre des passagers (plus de 100 millions en 1992, dont 34 millions se rendent à l'étranger), le nombre d'avions hebdomadaires espérés sera réduit de moitié. Mais, ajoutés à ceux de l'aéroport d'Itami, cela représente déjà une augmentation de 50 % du total des vols au départ et à l'arrivée dans le Kansai (soit 23 millions de passagers en 1992).

Se pose en outre la question de la seconde piste nécessaire mais problématique tant pour des raisons de sécurité (le *taxi-way* (bretelle d'accès à la piste) n'est pas assez solide pour supporter l'atterrissage de gros porteurs en cas d'urgence) que de rentabilité (en raison de vents forts en hiver, des vols devront être détournés sur Itami ou Narita).

La seconde tranche des travaux, qui devra être décidée en 1995, est en outre révélatrice des limites d'une gestion privée dans le cas d'une infrastructure de la taille d'un aéroport. Le coût de la seconde piste s'élèvera à 2 000 milliards de yens : or, il a été déjà très difficile de trouver les fonds nécessaires à l'achèvement de la première tranche.

Les ambitieux projets complémentaires de l'aéroport sont aussi revus à la baisse. C'est le cas de la cité aéroportuaire à l'entrée du pont, où devait surgir un centre d'affaires d'un coût de 550 milliards de yens. Le retard dans le construction de la « Gate Tower » de 260 mètres ramenée à une seule tour et non à deux, est révélateur : les promoteurs craignaient de ne pas trouver assez de locataires.

PHILIPPE PONS

(1) 1 yen vaut 5 centimes français.

EN BREF

AGRO-ALIMENTAIRE : Besnier se renforce dans les fromageries Bel. – Le roi du camembert parviendra-t-il à s'offrir la Vache qui Rit ? Telle est la question posée après la montée en puissance du groupe Besnier dans les fromageries Bel. Grâce à l'obtention de droits de vote doubles, ce groupe vient de voir sa position en droit de vote porter à 20,57 % dans le capital de la Carbonique, le holding de la famille Fiévet qui contrôle les fromageries Bel. Vendredi 2 septembre, la direction a assuré que son groupe n'était pas à vendre, et *qu'il n'y avait aucun rapprochement* entre la Carbonique et Besnier. Pour ce dernier, qui détient également 8 % des fromageries Bel, il s'agit de se renforcer et de prendre date.

HABILLEMENT : Celio renonce à Bidermann. – Le groupe de distribution Celio, en discussions depuis plusieurs mois avec le groupe Bidermann et son pool bancaire, a annoncé, vendredi 2 septembre, qu'elle renonçait à son projet de reprise de la partie européenne de Bibermann, le numéro un français du vêtement masculin. Laurent Grossmann, qui dirige Celio avec son frère Marc, a indiqué que *« les pourparlers n'ayant pas abouti, Celio ne donne pas suite aux transactions avec le groupe Bidermann »*. Après le retrait de Celio, deux autres candidats restent en lice : l'industriel du textile Lucien Deveaux à titre personnel, et un trio d'investisseurs formé d'Alain Nemarcq, Léo Gros et Jacques Canet – ce dernier, neveu de Léon Cligman, PDG de Devanlay-Indreco, agissant, lui aussi, en son nom propre (*le Monde* du 1er septembre). Le trois investisseurs semblaient les mieux placés en fin de semaine, selon un proche du dossier.

RECTIFICATIFS : Jean Artuis et Patrick Arthus. – Dans l'article consacré à la reprise économique sous le titre « Le bénéfice des circonstances » (*le Monde* du 3 septembre), nous avons attribué à Jean Artuis, sénateur CDS de la Mayenne et rapporteur général du budget, une déclaration qui revenait à Patrick Arthus, économiste en chef de la Caisse des dépôts. Que ces deux personnalités, ainsi que nos lecteurs, veuillent bien nous excuser.

ELF en Afrique – C'est au Congo et non en Angola que la compagnie américaine Occidental Petroleum s'était installée afin de concurrencer Elf (*le Monde* du 3 septembre)

AUTOMOBILE

Les immatriculations ont progressé de 18,9 %

Les ventes de voitures ont poursuivi leur hausse en août

Le marché français de l'automobile a continué de fortement progresser en août. Les immatriculations de voitures particulières ont crû de 18,9 %. La reprise semblerait donc se confirmer dans ce secteur, d'autant plus que la prime Balladur, qui avait dopé les ventes du premier semestre, ne produit pratiquement plus d'effet. Les constructeurs se gardent néanmoins de tout optimisme excessif. Les chiffres de vente du mois d'août sont peu significatifs, estiment-ils, et ils craignent un tassement au dernier trimestre. Les carnets de commandes seraient revenus à des niveaux relativement bas, tant chez Renault que chez PSA.

Les ventes du mois d'août ont essentiellement profité au groupe PSA. Ses ventes ont augmenté de 34,7 % en volume durant ce mois (48 % pour Citroën, et 27,2 % pour Peugeot).

Bonne percée de Peugeot SA

La Xantia continue sa bonne progression, tandis que les objectifs pour les monospaces 806 et Evasion sont pulvérisés. PSA réussit aussi une bonne percée dans le domaine de petits véhicules utilitaires, grâce aux nouveaux Jumper et Boxer, réalisés en collaboration avec Fiat.

En revanche, les immatriculations ne progressent que faiblement pour Renault (+ 6,3 %). Sur les huit premiers mois de l'année, PSA voit sa pénétration s'établir à 31,4 % contre 29,9 % pour Renault.

Alliés en Europe et en Amérique latine

Ford et Volkswagen reconsidèrent leur coopération

Les relations entre Ford et Volkswagen seraient-elles en *train de se distendre ?* Le constructeur allemand, allié à Ford tant en Amérique latine qu'en Europe, dans deux des plus importants consortiums de l'industrie automobile, a fait savoir, vendredi 2 septembre, qu'il réexaminait cette coopération. Le conseil de surveillance de la firme de Wolfsburg a chargé son directoire *« d'établir un rapport sur l'état de la collaboration* [avec Ford en Europe] *et de présenter d'ici au mois de novembre un projet d'amélioration des coûts et de la rentabilité »*, précise un communiqué publié à l'issu de la réunion du conseil. Interrogé à ce sujet, un porte-parole de Ford Europe a fait savoir qu'il n'était pas au courant du lancement de cette étude.

En Europe, les deux constructeurs se sont regroupés au sein de la société Autoeuropa, située au Portugal, pour produire un monospace, dont le lancement est programmé pour les prochains mois. Ce projet, largement subventionné, avait d'ailleurs provoqué deux plaintes de Matra (constructeur de l'Espace), devant la Cour de justice européenne, dont l'industriel français fut débouté.

Il semble tout à fait improbable que le projet Ford-VW soit remis en cause. Le constructeur allemand s'inquiéterait juste de la dérive des coûts face à un marché plus défavorable que prévu lors du démarrage du projet en 1990, précise-t-il. Il est néanmoins étonnant qu'il ait annoncé cette révision publiquement sans en avoir informé au préalable son partenaire américain.

Dans le même temps, Volkswagen a indiqué qu'il envisageait de réduire sa coopération avec Ford au Brésil et en Argentine. Les deux firmes ont créé en 1986 une société commune, Autolatina, pour réunir leurs forces en matière de recherche et développement, d'achat et de production ainsi que de distribution pour l'Argentine, tandis qu'au Brésil les deux marques ont maintenu leurs réseaux de distribution indépendants.

A. K.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

KILLING ZOE. (**) Film américain de Roger Avary, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55) ; Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Gobelins Fauvette, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55).

OPÉRATION SHAKESPEARE (à partir du 3 septembre). Film américain de Penny Marshall, v.o. : UGC Champs-Elysées, 8• (36-68-66-54) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

REGARDE LES HOMMES TOMBER. Film français de Jacques Audiard : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5• (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6• (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9• (36-68-21-24) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Mistral, 14• (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

RUE PRINCESSE. Film ivoirien d'Henri Duparc : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

SAUVE ET PROTÈGE MME BOVARY. Film russe d'Alexandre Sokourov, v.o. : Utopia, 5• (43-26-84-65).

SOLEIL TROMPEUR. Film franco-russe de Nikita Mikhalkov, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6• (45-44-28-80) ; UGC Odéon, 6• (36-68-37-62) ; La Pagode, 7• (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8• (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17• (36-68-31-34) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14• (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55).

WYATT EARP. Film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Forum Horizon, 1• (36-68-51-25) ; UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6• (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9• (36-68-21-24) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15• (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2• (36-65-70-23) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Mistral, 14• (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

DIMANCHE

Révisons nos classiques! (v.f.), : l'Intendant Sansho (1954, v.o. s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, 16 h 30 ; les Diaboliques (1954), d'Henri-Georges Clouzot, 19 h ; Fenêtre sur cour (1954, v.o. s.t.f.), d'Alfred Hitchcock, 21 h 15.

CINÉMATHÈQUE
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : la Bohème (1926), de King Vidor, 17 h ; Gardiens de phare (1928-1929), de Jean Grémillon, 19 h 30 ; les Ailes de la colombe (1980), de Benoît Jacquot, 21 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-26-34-30)

DIMANCHE

La Libération des capitales européennes : Perak a SS (1946), de Jiri Trnka ; Attentat (1964, v.o.), de Jiri Sequens, 14 h 30 ; Kanal (1957, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 16 h 30 ; la Chute de Berlin (1949, v.o. s.t.f.), de Mikhail Tchiaoureli, 18 h 30 ; Mision ultra-secrète (1961, v.o. s.t.f.), de Luciano Salce, 20 h 30 ; les Dîners dans le noir, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)

DIMANCHE

La Tragédie de l'ivoire de M ; Huraux, 16 h.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ALLURE (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8• (36-68-66-54) ; v.f. : Paris Ciné I, 10• (47-70-21-71).

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (36-65-70-67) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

L'AFFAIRE KAREN MCCOY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8• (36-68-49-56) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55) ; Rex, 2• (36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13• (36-68-75-55) ; Mistral, 14• (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15• (36-68-29-31).

ALADDIN (A., v.f.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19• (42-09-34-00).

ANGIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8• (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (36-68-21-24).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

AU NOM DU PÈRE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LE BALLON D'OR (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; v.f. : Reflet République, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BEETHOVEN 2 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BLINK (A., v.o.) : UGC Danton, 6• (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Utopia, 5• (43-26-84-65).

CASQUE BLEU (Fr.) : George V, 8• (36-68-43-47).

CHASSEURS DE VAGUES (A., v.f.) : Rex, 2• (36-65-70-23).

LE CHEVAL VENU DE LA MER (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

2 GARÇONS, 1 FILLE, 3 POSSIBILITÉS (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1•• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6• (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

L'EAU FROIDE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

L'ENFANT LION (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LA FILLE DE D'ARTAGNAN (Fr.) : Forum Horizon, 1• (36-68-51-25) ; Rex, 2• (36-65-70-23) ; UGC Danton, 6• (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8• (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15• (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17• (36-68-31-34) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 3 (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6• (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; UGC Normandie, 8• (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2• (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Mistral, 14• (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

FRESH (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

GAR.ON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

GILBERT GRAPE (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LE GRAND SAUT (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

GROSSE FATIGUE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

HARRY NOUS A QUITTÉS! (Fr.-Bul., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

IL ÉTAIT UNE FOIS LE BRONX (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (36-65-70-67) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

J'AI PAS SOMMEIL (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LE JARDIN SECRET (A., v.f.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Reflet Médicis II (ex Logos II), 5• (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6• (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

KIKA (*) (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LATCHO DROM (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LA LE.ON DE PIANO (Austr., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (36-68-45-47) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LA LISTE DE SCHINDLER (A.-Pol., v.o.) : George V, 8• (36-68-43-47).

MADAME DOUBTFIRE (A., v.f.) : Les Montparnos, 14• (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

MAVERICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6• (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6• (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8• (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17• (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2• (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14• (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15• (36-68-29-31).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

MINA TANNENBAUM (Fr.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

NO SMOKING (Fr.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LES OMBRES DU COEUR (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE PARFUM D'YVONNE (Fr.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LES PATRIOTES (Fr., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE PETIT PRINCE A LA GÉODE (Fr.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) ; La Géode, 19• (36-68-29-30) ; La Géode, 19• (36-68-29-30).

PHILADELPHIA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8• (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

POUCELINA (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

PRIEZ POUR NOUS (Fr.) : George V, 8• (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10).

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67 ; réservation 40-30-20

AFRICA, LE SÉRENGETI (A.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) 18 h, 20 h.

L'AMI AFRICAIN (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 16 h.

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 19 h.

BACKBEAT (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 19 h 50.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 18 h.

LA BÊTE (**) (Fr.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 18 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) 0 h 05.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h 45.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 18 h 30.

CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES (Fr.) : Brady, 10• (47-70-08-86) 16 h 40, 18 h 25, 20 h, 21 h 45.

LA CITÉ DE LA PEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h 20.

CONTES IMMORAUX (**) (Fr.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 20 h.

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h 30.

EASY RIDER (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 17 h.

EDWARD AUX MAINS D'ARGENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 16 h.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 22 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) 0 h.

LE FUGITIF (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h.

GROCK (Suis.) : Ranelagh, 16• (42-88-64-44) 17 h.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) 0 h 20.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) 17 h, 19 h, 21 h.

HYDRO (Fr.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) .

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

JANIS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 21 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 17 h.

LE JOUEUR DE VIOLON (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 20 h.

M. BUTTERFLY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 19 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h 30.

MURIEL (Fr.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 16 h.

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 16 h 30.

NEUF MOIS (Fr.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 18 h.

NON COUPABLE (Fr.) : Brady, 10• (47-70-08-86) .

LA PART DES TÉNÈBRES (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) 0 h.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h 10.

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) 0 h 10.

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 17 h.

LE ROYAUME DES DIAMANTS (Ind., v.o.) : Studio 28, 18• (46-06-36-07) 17 h, 19 h, 21 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 0 h.

SOUTH CENTRAL (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 18 h.

THE PLAYER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h.

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 21 h 40.

YELLOWSTONE (A.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) 16 h.

ZOO (Brit., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 21 h 30.

LES SÉANCES SPÉCIALES

AFRICA, LE SÉRENGETI (A.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) 18 h, 20 h.

L'AMI AFRICAIN (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 16 h.

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 19 h.

BACKBEAT (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 19 h 50.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 18 h.

LA BÊTE (**) (Fr.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 18 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) 0 h 05.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h 45.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES

ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 18 h 30.

CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES (Fr.) : Brady, 10• (47-70-08-86) 16 h 40, 18 h 25, 20 h, 21 h 45.

LA CITÉ DE LA PEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h 20.

CONTES IMMORAUX (**) (Fr.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 20 h.

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h 30.

EASY RIDER (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 17 h.

EDWARD AUX MAINS D'ARGENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 16 h.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 22 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) 0 h.

LE FUGITIF (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h.

GROCK (Suis.) : Ranelagh, 16• (42-88-64-44) 17 h.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) 0 h 20.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) 17 h, 19 h, 21 h.

HYDRO (Fr.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) .

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

JANIS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 21 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 17 h.

LE JOUEUR DE VIOLON (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 20 h.

M. BUTTERFLY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 19 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h 30.

MURIEL (Fr.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 16 h.

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 16 h 30.

NEUF MOIS (Fr.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 18 h.

NON COUPABLE (Fr.) : Brady, 10• (47-70-08-86) .

LA PART DES TÉNÈBRES (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) 0 h.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h 10.

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) 0 h 10.

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 17 h.

LE ROYAUME DES DIAMANTS (Ind., v.o.) : Studio 28, 18• (46-06-36-07) 17 h, 19 h, 21 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 0 h.

SOUTH CENTRAL (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 18 h.

THE PLAYER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h.

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 21 h 40.

YELLOWSTONE (A.) : La Géode, 19• (36-68-29-30) 16 h.

ZOO (Brit., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 21 h 30.

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Fiscalité et appel public à l'épargne

L'opération la plus intéressante de la rentrée sur le marché international des capitaux est certainement l'emprunt de 500 millions de florins hollandais que vient de contracter, pour une durée de dix ans, la province canadienne de l'Ontario. Cette affaire retient l'attention de l'ensemble des spécialistes car elle s'adresse en même temps, et aux personnes physiques, épargnants ou rentiers, et aux investisseurs professionnels. Elle a un aspect hybride qui choque les puristes et qui fait qu'elle n'appartient pas vraiment à l'euromarché. Cela la situe au cœur des débats actuellement menés sur les marchés financiers européens, notamment pour ce qui est de la question de l'appel public à l'épargne et de la fiscalité des revenus des placements mobiliers.

Tout s'articule autour d'un point bien précis, qui porte sur l'éventualité de l'introduction d'une retenue à la source. Il n'existe pas actuellement de tel impôt anticipé aux Pays-Bas, et les porteurs de titres peuvent raisonnablement espérer toucher la totalité de l'intérêt sans que le fisc prélève son dû au départ. Toutefois, et c'est ce qui distingue cet emprunt des vraies opérations euro-obligataires, ses conditions ne prévoient pas de dédommagement en cas de changement de la fiscalité. Sur l'euromarché, les débiteurs s'engagent, soit à rembourser l'emprunt à sa valeur nominale, soit à compenser la diminution de revenus brusquement subie par les porteurs si un précompte mobilier était déduit à la source.

Si le dernier emprunt de la province canadienne n'est assorti d'aucune clause de ce genre, cela s'explique par la réglementation très stricte des placements de capitaux effectués par les caisses de retraite aux Pays-Bas. Ces investisseurs n'ont le droit d'acquérir des obligations que si leur durée est parfaitement connue d'avance.

Naguère, à l'étranger, on se préoccupait peu de ce problème. La plupart des emprunts libellés en florins étaient de toute façon destinés aux portefeuilles de ces caisses de retraite néerlandaises et il était normal qu'elles imposent leurs conditions. Elles le faisaient d'autant plus facilement que la demande internationale des titres en florins était assez faible en dehors des Pays-Bas parce qu'ils rapportaient moins que ceux en marks allemands. Aujourd'hui, la situation s'est inversée. Les placements en florins sont mieux rémunérés que ceux en deutschemarks. Et comme les banques qui s'occupent de ces transactions en florins viennent de relever le montant des commissions retenues pour distribuer ces obligations, les intermédiaires financiers sont de plus en plus nombreux à les proposer à leurs clients dans d'autres pays d'Europe, particulièrement en Suisse et en Belgique, où les épargnants sont très friands d'obligations internationales.

Un échange de dollars canadiens et de florins

Certains de ces intermédiaires financiers ont commencé à réagir et mettent en garde leurs clients contre le risque qui consisterait à acquérir des titres dont le revenu pourrait s'avérer moins élevé que prévu. La question ne se limite pas aux décisions qui pourraient être prises aux Pays-Bas dans le cadre des efforts d'harmonisation de la fiscalité en Europe. Elle concerne également la possibilité d'une retenue à la source au Canada, qui diminuerait globalement les intérêts au départ. Les petits porteurs auraient dans ce cas beaucoup plus de difficultés à faire valoir leurs droits que les gros investisseurs institutionnels.

Par ailleurs, l'opération de l'Ontario se distingue parce que son rendement convient bien aux investisseurs tout en étant finalement très économique pour l'emprunteur. La province a en fait échangé le produit de son emprunt contre des dollars de son pays. Sa transaction est probablement liée à celle d'un emprunteur des Pays-Bas, BNG, la banque des collectivités locales hollandaises, qui sollicitait en même temps le marché de l'eurodollar canadien pour une même durée de dix ans. Les grands emprunteurs obtiennent souvent de meilleures conditions à l'étranger qu'à domicile, et c'est en procédant à de tels échanges qu'ils parviennent à réduire leurs coûts de financement.

Pour ce qui est des emprunteurs français, ils ont été nombreux à solliciter le marché international ces derniers jours. Peugeot, Indosuez, le CIC et le Crédit local se sont présentés dans le compartiment du franc luxembourgeois. La région Ile-de-France a lancé son premier emprunt en dollars canadiens, et la SNCF est revenue sur le marché du mark allemand où elle n'avait plus fait d'apparition depuis près de onze ans.

Sur le marché de l'eurofranc français, le Crédit local a lancé, par l'intermédiaire de Paribas, un emprunt inhabituel de dix ans au maximum, mais qui pourra toutefois être remboursé dans cinq ans, au gré du débiteur. S'il se prolonge au-delà de cinq ans, son rendement augmentera chaque année de façon importante. D'ici là, les porteurs auront obtenu une rémunération de 7,75 % l'an.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le dollar replonge

Après avoir refait surface la semaine dernière – et même poussé une pointe au cours de cette semaine – le dollar a faibli dans l'après-midi du vendredi 2 septembre, en même temps que les cours des obligations américaines sur l'analyse des chiffres de l'emploi aux États-Unis en août 1994. Retombé le 23 août à 1,53 DM, 5,26 F et 98 yens, il remontait la semaine dernière à 1,56 DM, 5,34 F et un peu plus de 100 yens. Cette remontée se confirmait pendant la période sous revue à près de 1,59 DM et de 5,42 F. Mais, à la veille du week-end, la devise américaine se retrouvait à 1,5550 DM et 5,32 F glissait à 99 yens.

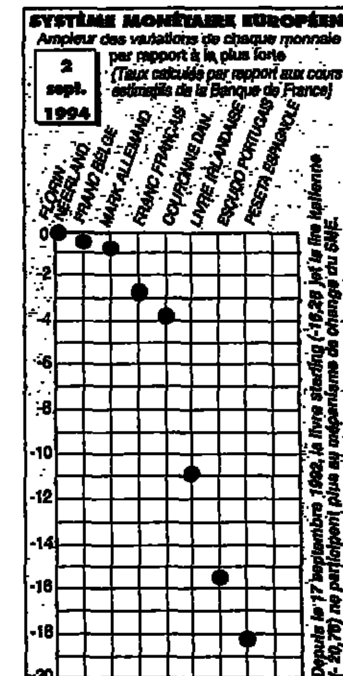
Ces chiffres de l'emploi sont théoriquement « bons » (c'est-à-dire en recul pour les analystes qui craignent une poussée des salaires) puisque les créations d'emplois n'ont atteint que 179 000 unités contre 251 000 en juillet et 383 000 en juin. Les opérateurs avaient avancé un pronostic de 234 000 créations et l'on pouvait penser que le chiffre annoncé était de nature à calmer les appréhensions sur la surchauffe et l'inflation. Ce fut bien le cas pendant une heure, le dollar se raffermissant et les rendements des obligations du Trésor américain baissant. Et puis, une analyse plus fine vint doucher les enthousiasmes. Tout d'abord, les prix des matières premières ont repris leur ascension. Ensuite, le nombre des heures travaillées et celui des heures supplémentaires ont sensiblement augmenté, ce qui révèle le maintien d'une forte activité outre-Atlantique.

Les pressions inflationnistes s'accumulent

Sans doute, selon les déclarations du président de la Banque de réserve de Richmond, Alfred Broadus, recueillies par l'agence Reuter, la croissance de l'économie américaine semble-t-elle se ralentir, mais cette tendance n'est en aucun cas certaine : il faudra attendre septembre. De son point de vue, cette croissance reste forte, un taux de croissance « acceptable » ne devant pas dépasser 2,50 % à 2,75 % par an sur le long terme. Quant à la lutte contre l'inflation, il juge *« irréguliers »* les résultats obtenus, trouvant la situation un peu *« gênante »* : les prix des matières premières et produits de base augmentent trop et les statistiques des directeurs d'achats indiquent que les pressions inflationnistes s'accumulent. Et de conclure : *« Je n'ai pas encore beaucoup de preuves qui me montrent que les perspectives sur l'inflation se soient récemment améliorées. »*

M. Broadus, l'un des douze administrateurs de la Réserve fédérale, banque centrale des États-Unis, est un « faucon » en matière de lutte contre l'inflation et, en juillet dernier, il avait été le seul à voter contre le maintien des taux directeurs de la Réserve Fédérale, relevés, on le sait, le mois suivant.

FRANÇOIS RENARD



COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 29 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 1994
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5440	–	18,6185	75,8150	63,7349	3,0921	56,8634	0,00634
	1,5420	–	18,7056	75,8725	64,1437	3,1085	57,0776	0,00631
Paris	8,2928	5,3710	–	407,2024	342,3199	16,6079	305,4134	3,4037
	8,2435	5,3460	–	405,6146	342,9121	16,6180	305,1370	3,3729
Zurich	2,0365	1,3190	24,5578	–	84,0663	4,0785	75,0028	0,8359
	2,0324	1,3180	24,6539	–	84,5414	4,0970	75,2283	0,8315
Francfort	2,4225	1,5690	29,2134	118,9538	–	4,8516	89,2187	0,9943
	2,4040	1,5590	29,1620	118,2853	–	4,8461	88,9840	0,9836
Bruxelles	49,9330	32,34	6,0212	24,5186	20,6119	–	18,3896	2,0494
	49,6061	32,17	6,0176	24,4082	20,6350	–	18,3619	2,0297
Amsterdam	2,7153	1,7586	32,74250	1,33328	112,08413	5,43785	–	1,1144867
	2,7016	1,7520	32,77217	1,32929	112,37973	5,44607	–	1,1053628
Milan	2436,43	1578	293,8000	1196,3609	1005,7361	48,79406	897,3047	–
	2444,07	1585	296,4834	1202,5797	1016,6774	49,26951	904,6804	–
Tokyo	153,63	99,50	18,52541	75,43594	63,41619	3,07669	56,57910	0,063054
	154,51	100,20	18,74299	76,02428	64,27197	3,11470	57,19178	0,063218

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 2 septembre 1994, 5,3979 F contre 5,3353 F le vendredi 26 août 1994.

MATIÈRES PREMIÈRES

Expectative sur le marché des céréales

Stimulés par des estimations de productions mondiales toujours révisées à la baisse, les cours du blé ne cessent de grimper pour s'établir, cette semaine, à 356 cents le boisseau sur le marché à terme de Chicago.

Le Conseil international du blé (CIB) est formel : les désordres climatiques que subissent à la fois la Russie, le Canada, le Pakistan, la Turquie et l'Australie ont limité l'offre globale à 536 millions de tonnes. Soit un volume inférieur de plus de 5 % à celui de l'année précédente, le plus bas niveau depuis 1989.

Les opérateurs sont inquiets car du fait de la cherté de la marchandise peu de transactions s'effectuent. *Du moins au niveau européen* : *« Bruxelles ne veut pas livrer de restitutions »*, se plaint l'un d'entre eux. Par *« restitutions »*, ce négociant entend les subventions à l'exportation indispensables à la bonne marche des affaires. Le prix mondial étant systématiquement inférieur au prix européen _ cette année il est d'environ 520 francs la tonne, alors que le blé vaut à peu près 900 francs la tonne à l'intérieur de la Communauté _, les décisions de Bruxelles sont attendues avec impatience. Or celles-ci se cantonnent dans une position attentiste : *« Nous ne voulons pas vendre au-dessous d'un certain niveau de prix*, explique un fonctionnaire de la Commission. *Le marché n'est pas saturé, la récolte mondiale s'annonce en baisse, et manifestement, depuis quelque temps, les besoins des acheteurs s'avèrent inférieurs à ce qu'ils étaient il y a quelques années. »* *« Argument de façade*, rétorquent certains professionnels. *En réalité, Bruxelles est inquiète de la tenue des prix à l'intérieur de la Communauté. Elle dit ne pas vouloir assécher l'Europe au profit des pays étrangers, mais elle craint surtout que les exportations ne lui coûtent trop cher. »*

De fait, plus les cours seront soutenus au niveau de la Communauté, et moins la dépense sera importante, puisque ces fameuses restitutions représentent en réalité la différence entre le prix européen et le prix mondial. La Commission vient tout de même de mettre sur le marché 1 600 000 tonnes de céréales _ dont 450 000 tonnes de blé _ qu'elle détenait dans ses réserves, dénommées dans le jargon agricole « stocks d'intervention ». Ces tonnages déversés ne devraient pas manquer de faire baisser les prix en vertu des lois quasi inéluctables de l'offre et de la demande.

Spirale du pire

Ce nouvel épisode illustre une fois de plus un état de fait dénoncé par Pierre Le Roy dans son ouvrage *la Faim dans le monde* (1) : *« La réforme de la PAC*, écrit-il, *consacre la possibilité pour les pays riches de pratiquer des prix agricoles inférieurs aux coûts de production, ce qui conduit à des prix mondiaux très bas. A court terme, cela constitue bien évidemment un avantage pour les pays en développement puisqu'ils peuvent ainsi s'approvisionner à bas prix sur les marchés mondiaux, à tel point que les dirigeants de ces pays préfèrent souvent cette solution commode plutôt que de développer leur agriculture. »*

Guerre des subventions à l'exportation, surenchère du plus offrant : tout en essayant d'échapper à cette spirale du pire, l'Europe ne peut laisser très longtemps la place inoccupée, ou plutôt seulement occupée par les Etats-Unis, et, dans une moindre mesure, le Canada, qui ne manquent pas d'ailleurs de proposer des crédits de plus en plus alléchants. Ainsi la Chine a acquis *récemment*, dans le cadre de ses mirifiques programmes d'exportations, 25 000 tonnes de blé américain. Les Chinois, en effet, devraient connaître, selon diverses estimations, et celles du département américain de l'agriculture en particulier (USDA), une récolte ne dépassant pas 102 millions de tonnes (contre 106,4 millions de tonnes l'année dernière).

De l'avis des experts du Conseil international du blé, l'ancienne Union soviétique devrait également faire quelques importations au cours de la saison 1994-1995. Une fois encore, les nouvelles Républiques se heurtent aux caprices de la météo... et à des méthodes gouvernementales hasardeuses. De l'autre côté de l'Oural, il faisait trop sec au mois de juillet. Aussi les récoltes se limiteront probablement à 72,2 millions de tonnes, toujours selon le CIB.

La reprise de la consommation sera-t-elle pour autant au rendez-vous ? Si certains experts répondent par l'affirmative, en prévoyant une augmentation de la demande russe en particulier – 4 millions de tonnes prévues pour la prochaine saison contre 2,5 millions de tonnes en 1993/1994 –, d'autres soulignent la rareté des achats en provenance de ces pays au cours des années précédentes, en dépit d'une baisse continue des récoltes... et des *« mesures d'encouragement »* de plus en plus onéreuses.

MARIE DE VARNEY

(1) « Le Monde poche », éd. Marabout, 214 p., 1994.

PRODUITS	COURS DU 2/09
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	2 504 (+ 77) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 564 (+ 50) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 340 (+ 350) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	322,5 (– 0,5) Dollars/tonne
Café (Londres) Novembre	3 823 (+ 63) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 352 (– 30) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	381 (+ 22) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	223 (+ 3) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	171,9 (– 5,6) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Octobre	16,18 (– 0,16) Dollars/baril
Or (Londres)	387,25 (+ 3,95) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 26-8-94	Cours 2-9-94
Or fin (kilo en barre)	65 200	67 100
– (kilo en lingot)	65 350	67 350
Pièce française (20 F)	378	389
• Pièce française (10 F)	311	312
Pièce suisse (20 F)	380	391
Pièce latine (20 F)	378	388
• Pièce tunisienne (20 F)	380	384
Souverain	495	499
• Souverain Elizabeth II	479	487
• Demi-souverain	296	297
Pièce de 20 dollars	2 505	2 510
– 10 dollars	1 430	1 380
• – 5 dollars	625	625
– 50 pesos	2 445	2 515
• – 20 marks	462	464
– 10 florins	392	404
• – 5 roubles	260	263

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Nouvelle déception

Après le rebond observé la semaine dernière sur les marchés des taux, grâce à l'annonce d'une chute de 4,2 % des commandes américaines de biens durables en juillet, une nouvelle déception a *déprimé ces marchés* à la veille du week-end, à savoir le mauvais accueil réservé aux chiffres de l'emploi aux Etats-Unis en août, rassurants au premier abord et plus inquiétants en seconde lecture. Ajoutons-y le *statu quo* observé par la Bundesbank, jeudi 1er septembre, en ce qui concerne ses taux directeurs. Beaucoup d'opérateurs s'y attendaient, mais ce *statu quo* commence à faire jaser : et si la Bundesbank avait décidé de donner un coup d'arrêt définitif à la baisse de ses taux ?

Aux Etats-Unis, donc, les chiffres de l'emploi ont déçu, la diminution des créations masquant des données plus inquiétantes *(voir page 17)*. Du coup, les rendements des obligations du trésor américain, qui étaient revenus de 7,45 % à 7,30 % pour l'échéance à 30 ans, rebondissent à 7,49 %. Ils étaient de 7,46 % à la *fin de* la semaine dernière. Ce rebond a fait très mauvaise impression, les analystes redoutant une nouvelle hausse du rendement la semaine prochaine, notamment si les prix à la production aux Etats-Unis pour le mois d'août étaient « mauvais ». Selon les économistes de la banque britannique Morgan Grenfell, cela pourrait, effectivement, être le cas, avec une forte hausse, supérieure à celle de juillet (0,5 %). Cela serait, alors, « très mauvais », avec le risque d'un sixième relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale.

En Europe, la Bundesbank, à l'issue de son conseil d'administration de quinzaine, a laissé inchangés ses deux taux directeurs, fixés à 4,50 % pour l'escompte et 6 % pour le Lombard depuis le 13 mai. Inchangé également le troisième taux directeur, celui des pensions à court terme (REPO), qui reste à 4,85 % pour les deux prochaines semaines. Dans quinze jours, baissera, baissera pas ? Les pronostics sont partagés sur la politique de la Banque fédérale allemande. Les uns assurent qu'elle reprendra le processus de diminution de son REPO, d'autres estiment qu'elle s'en tiendra là, en raison de la reprise de la production industrielle en Allemagne de l'ouest (+ 2,2 % en juillet 1994 par rapport au mois précédent). De toute façon, soulignent les économistes, *le grand souci des dirigeants de* la Bundesbank est celui du financement de l'économie allemande, à commencer par le secteur public.

L'américain sous l'allemand

Au cours des sept premiers mois de 1994 le gouvernement de Bonn n'a couvert que 46 % de ses *besoins d'emprunts*. Pour atteindre son objectif de l'année, il devra porter son émission mensuelle moyenne à 14,3 milliards de *DM pour les cinq mois restants*, contre 8,7 milliards de DM actuellement. Ce sont peut-être ces perspectives, jointes à l'augmentation de la production industrielle, qui ont provoqué une forte hausse des rendements des obligations d'Etat à Francfort, celui du « Bund » 10 ans bondissant à 7,34 % sur le marché au comptant. On notera, à cette occasion, que pour la première fois depuis de nombreux mois le rendement de l'obligation du Trésor américain à 10 ans (7,30 % sur une base annuelle), vendredi 2 septembre au soir, a glissé en dessous de celui du Bund de même durée, ce qui illustre la compétition à laquelle se livrent les marchés pour se procurer des capitaux.

A Paris, le MATIF a réagi comme on s'y attendait. Vendredi, il a salué, dans un premier temps, les chiffres de l'emploi américain en montant à 113,98 contre 113,50, puis est retombé à 113,42 en clôture, puis 113,18 dans la nuit sur le réseau Globex, contre 113,84 huit jours auparavant. Qu'on est loin des presque 118 de la fin juillet ! C'est vraiment la rechute !

Repli des cours sur le MATIF

Sur le marché obligataire, le repli des cours sur le MATIF et la remontée des rendements ont plutôt assombri le climat. L'adjudication mensuelle d'obligations assimilables par le trésor (OAT) en a souffert, tout au moins pour le niveau des rendements, qui s'est inscrit en hausse de 69 centimes à 7,92 % contre 7,23 % le 4 août dernier, date à laquelle il avait baissé de 46 centimes. Ce rendement de 7,92 % correspondait, en fin de semaine, à celui de l'OAT 10 ans cotée sur le marché au comptant. Le Trésor a levé *18,67 milliards de francs sur* la seule ligne à 10 ans et rien sur la ligne à 30 ans, peut-être parce qu'il aurait payé 8,40 %. Dans le brouillard où semblent plongés marchés et opérateurs ces temps-ci, une indication intéressante a été donnée par le sort réservé aux deux emprunts de cette semaine, lancés par la RATP et la SNCF : ce sont les particuliers qui ont souscrit, et non pas les investisseurs institutionnels. Ces particuliers ont jugé, en effet, que les 8,25 % nominaux (7,97 % réels) offerts par la SNCF pour ses 2 milliards de francs à 11 ans et les 7,25 % de la RATP (pour 1,5 milliard de francs) étaient bons à prendre, ce qu'ils ont fait sous l'égide respectivement de la BNP et de la Caisse des dépôts. Pour la semaine prochaine, rien n'est prévu, la Caisse nationale des autoroutes était susceptible de lancer l'*opération suivante*.

FRANÇOIS RENARD

Alors que la crainte d'une reprise de l'inflation se manifeste

La création d'emplois subit un net ralentissement aux Etats-Unis

En août, le taux de chômage est resté stable aux Etats-Unis, à 6,1 %. Les créations d'emplois ont cependant été nettement moins nombreuses que les mois précédents (179 000 au lieu de 251 000 en juillet). C'est un nouveau signe du ralentissement de la croissance outre-Atlantique. Le nombre élevé de nouveaux emplois dans l'industrie a néanmoins provoqué une inquiétude sur les marchés financiers américains : il pourrait conduire à des pressions inflationnistes dans le secteur manufacturier.

NEW-YORK

de notre correspondant

L'Amérique donne raison aux livres d'économie. Selon les préceptes qu'ils enseignent, un renchérissement du coût de l'argent finit toujours par freiner, au bout de quelques mois, la croissance. Depuis février, la Réserve fédérale américaine a engagé une politique progressive de relèvement de ses taux d'intérêt. Celle-ci commence à porter ses fruits. La baisse des créations d'emplois, en août, est un nouvel indice de ce ralentissement programmé.

Baisse des commandes de biens durables et des ordres passés à l'industrie, stabilisation de l'indice composite censé représenter la santé future de l'économie, recul de la confiance des consommateurs, coup de frein sur la production industrielle : la presque totalité des indicateurs publiés depuis deux semaines aux Etats-Unis confirment le retournement observé depuis le début de l'été. Les chiffres de l'emploi au mois d'août, publiés vendredi 2 septembre par le département du travail, vont dans le même sens.

Fin août, le taux de chômage était de 6,1 % – comme en juillet. Les données d'août révèlent surtout une forte baisse dans les créations d'emplois. En juillet, l'économie américaine avait créé 251 000 postes de travail nouveaux – hors secteur agricole (chiffre révisé). Elle n'en a créé « que » 179 000 en août, d'après le département du travail. Depuis le début de l'année, le rythme des créations d'emplois est élevé – une moyenne de presque 300 000 par mois. Il accuse cependant un net ralentissement. En août, les « jobs » nouveaux ont été créés dans le secteur du travail temporaire, dans les hôpitaux, dans les stations-service ainsi que dans l'industrie.

Les fractures d'une classe moyenne

A la veille du week-end du Labor Day, l'administration Clinton s'est réjouie de ces chiffres, *« très bons »*, selon Robert Reich, secrétaire américain au travail. Au courant de la semaine, celui-ci s'était cependant inquiété de certaines évolutions observables au sein de la population active américaine. Une étude du Bureau des statistiques du travail (BLS), publiée mercredi à Washington, est venu démentir l'idée selon laquelle les nouveaux emplois créés aux Etats-Unis ne seraient que des petits boulots mal payés.

Au contraire. « *Si les nouveaux emplois créés sont concentrés dans les industries à faible rémunération*, note le rapport du BLS, *il s'agit souvent, au sein de ces industries, de jobs à revenu relativement élevé.* » McDonald n'embauche pas que des « *emballeurs de hamburgers* », mais aussi beaucoup de gestionnaires de magasins. « *L'idée qui veut que l'Amérique ne crée que de mauvais emplois est fausse*, a insisté M. Reich, *la plupart des nouveaux emplois sont de bons emplois. Le problème provient de ce que les emplois qui restent pour les travailleurs sans qualification ou avec une mauvaise qualification, sont de plus en plus mal payés.* »

M. Reich s'inquiète aussi de l'éclatement en cours de la classe moyenne américaine. Une ligne de partage sépare de plus en plus ceux qui ont une éducation et une formation et ceux qui n'en ont pas. Le secrétaire américain au travail a indiqué que le chômage parmi les personnes sans qualification était passé de 7 % dans les années 70, à 12 % aujourd'hui. Pour les titulaires d'un diplôme universitaire, le taux de chômage, très faible, n'a pratiquement pas varié au cours des vingt dernières années. Il est toujours autour de 3 %.

« *L'économie fait exactement ce que les responsables de la Réserve fédérale souhaitent* », commentait vendredi un analyste new-yorkais après la publication des chiffres du chômage – et avant de partir pour le long week-end du Labor Day. Malgré cela, les marchés financiers ont réagi négativement. Les actions, les obligations et le dollar ont légèrement reculé. En fait, les investisseurs ont vu dans le rapport sur l'emploi des signes de possibles tensions inflationnistes. Les créations d'emplois dans l'industrie sont nombreuses (32 000, après 1 000 seulement en juillet) et risquent de conduire à une surchauffe dans le secteur manufacturier. Jeudi, le rapport de l'association nationale des directeurs d'achat avait déjà alimenté cette crainte. Il révélait un ralentissement de la production dans l'industrie, mais surtout des prix industriels à leur plus haut niveau depuis six ans.

ERIK IZRAELEWICZ

Le concours « L'été, les vacances »

« Le Monde », le boudin et la liberté de création des publicitaires

Plusieurs de nos lecteurs se sont émus de la parution, cet été, de publicités mettant en cause, selon eux, l'image de la femme. L'une d'entre elles, publiée dans nos pages mercredi 27 juillet, et montrant un boudin sur une plage et le comparant, dans le texte d'accroche, à un corps de femme allongé sur le sable, était destinée à vanter une marque d'optique : elle a particulièrement choqué certains lecteurs et lectrices. L'association Des femmes s'entêtent nous a même obligeamment adressé une image détournée de cette campagne, traitée à sa manière, ainsi qu'un poème de son cru, sévère pour *le Monde*. Quelques autres campagnes ont aussi été critiquées.

Des lecteurs et lectrices nous ont toutefois fait savoir qu'ils avaient estimé cette initiative estivale originale et amusante, en soulignant à la fois l'humour au second degré et l'audace de certaines réalisations. Toutes celles-ci font partie d'un concours organisé par Le Monde-Publicité, du 18 juillet au samedi 3 septembre – la dernière campagne paraît donc aujourd'hui-même dans ces pages –, baptisé « L'agence la plus créative de l'été » et dont le thème est : « L'été, les vacances. » Ce concours, comme celui qui avait eu lieu l'an dernier à la même période, a été lancé avec la collaboration de quarante-deux agences de publicité, dont Agence 154, BL/LB, Eldorado, Grey, Nouvelle Vague, Synergie, Young and Rubicam, etc. Il a pour objet *de sensibiliser les directeurs de* création à l'espace et à la créativité qu'offre la presse quotidienne.

Refus de censure

Pendant l'été, *le Monde* a donc publié gratuitement, sur une pleine page, la réalisation de chacune de ces quarante-deux agences. L'ordre de publication dans nos pages a été tiré au sort. Jeudi 15 septembre, en soirée, les campagnes les plus créatives seront primées : deux prix seront décernés par un jury composé de quarante-deux directeurs de création et présidé par Seï Sekiguchi (agence CME-KHBB), le troisième sera élu par le public de la soirée.

La créativité des agences en lice étant, par définition, totalement libre, leur vision de l'été et des vacances *via* l'annonceur ou la marque qu'ils ont choisis, leur offrait toutes les possibilités de variations. Certaines campagnes ont donc pu faire sourire nos lecteurs, d'autres ont pu en irriter ou en choquer. Respectueux de la liberté créative des agences, *le Monde* s'est refusé à censurer l'une ou l'autre de ces pages de publicité. Ce qui ne signifie pas qu'il partage la conception de toutes ces campagnes.

Les polémiques au sein du Front national

M. Le Pen soutient M. Mégret

Placée sous le slogan « *Pour un septennat Le Pen* » et destinée à lancer la campagne du Front national pour les élections présidentielles, l'université d'été du FN, qui se tient à La Baule (Loire-Atlantique) depuis le 29 août, a surtout été marquée par les controverses autour de la démission de Jacques Peyrat, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conseiller municipal de Nice et jusqu'à présent chef de file du mouvement dans les Alpes-Maritimes (*le Monde* des 2 et 3 septembre) et par l'exclusion de Lorrain de Saint-Affrique, conseiller régional de Languedoc-Roussillon et conseiller personnel de M. Le Pen.

Soucieux de réaffirmer sa politique contre l'immigration, le président du Front national a surtout dû s'expliquer, vendredi 2 septembre, sur ces deux départs. A propos de M. de Saint-Affrique, qui avait accusé le numéro deux, M. Bruno Mégret, de « *protéger des nazis, des admirateurs de l'Allemagne hitlérienne au sein du FN* » (*le Monde* du 3 septembre), M. Le Pen a estimé qu'il s'agissait d'une « *agression ignoble, inqualifiable* ». Il a ajouté que M. de Saint-Affrique, après avoir fait sa « *petite crotte* » à l'entrée de l'université, avait été remercié « *dans la minute* » de ses fonctions de collaborateur du président. Confirmant les propos de M. Mégret, le président du FN a précisé que la procédure d'exclusion de Lorrain de Saint-Affrique était « *entamée* ».

Quant à la démission de M. Peyrat, qui se refuse à arborer l'étiquette du Front national pour briguer la mairie de Nice, M. Le Pen a déclaré : « *On ne retient personne* », en regrettant que M. Peyrat ne se démette pas de son mandat de conseiller régional acquis sous l'étiquette du FN.

Les avocats de Carlos ont porté plainte pour enlèvement

Les avocats de Carlos, Mes Mourad Oussedik et Jacques Vergès, ont déposé, vendredi 2 septembre, devant le doyen des juges d'instruction de Paris, une plainte avec constitution de partie civile pour « *arrestation, enlèvement, détention, séquestration, atteinte à la liberté individuelle par personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public commis hors du territoire de la République à bord d'un aéronef militaire français et sur le territoire de la République* ».

Considérant que les conditions d'arrestation de Carlos entachent de nullité l'ensemble de la procédure instruite à Paris par le juge Jean-Louis Bruguière, les deux avocats déposeront lundi 5 septembre à Paris une requête demandant l'annulation de la procédure et la mise en liberté de leur client. Carlos, qui, jusqu'à présent, a été mis en examen pour le seul dossier de l'attentat de la rue Marbeuf, à Paris en 1982, doit être entendu pour la première fois sur le fond lundi 5 septembre au palais de justice de Paris.

Un automobiliste est mort à la suite de jets de pierres sur l'autoroute A7

L'un des deux automobilistes, âgé de quarante-quatre ans, atteint à la tête par une pierre lancée d'un pont par des inconnus sur l'autoroute A7 à hauteur d'Orange (Vaucluse) dans la nuit du vendredi 26 au samedi 28 août (*le Monde* du 30 août), est décédé vendredi 2 septembre à l'hôpital Sainte-Marguerite de Marseille, où il avait été admis dans un coma profond.

La veille, trois garçons de neuf, onze et douze ans avaient été interpellés alors qu'ils jetaient des pierres d'un surplomb de la RN7 à Lambesc (Bouches-du-Rhône). Aux gendarmes alertés par un routier atteint par l'un de ces projectiles, ils ont avoué avoir voulu « *s'amuser* », tout en ignorant les conséquences du geste identique commis la semaine précédente près d'Orange par des inconnus toujours recherchés. Ils ont été présentés devant un juge des enfants du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence.

Arrimage de dernière minute pour la station spatiale Mir

Après deux tentatives infructueuses menées les 27 et 30 août, les Russes sont parvenus *in extremis* à arrimer, vendredi 2 septembre, le cargo spatial de ravitaillement Progress M-24 à la station orbitale russe Mir. Grâce à la maîtrise du commandant de bord de la station Mir, Iouri Malechenko, l'arrimage des deux vaisseaux a pu être mené à son terme en mode manuel et non automatique comme lors des deux précédents essais.

En cas d'échec, l'équipage de Mir aurait été contraint, faute de ravitaillement, à un retour prématuré sur terre entre la mi-septembre et début octobre et Valeri Poliakov n'aurait pu mener à bien sa tentative de record de séjour dans l'espace (14 mois). Un tel scénario aurait hypothéqué le séjour, début octobre, du cosmonaute Ulf Merbold pour la mission de l'Agence spatiale européenne (ESA) EuroMir-94 et peut-être aussi l'avenir de Mir dans la mesure où la station russe aurait éprouvé des difficultés à voler en automatique. – *(AFP, Tass.)*

L'ESSENTIEL

DATES

Il y a deux cent vingt ans, au terme d'un long périple dans les mers australes, James Cook faisait une dernière découverte, avant de remettre le cap sur l'Angleterre : par hasard, il débarquait sur une « Grande Terre », qu'il baptisa Nouvelle-Calédonie. Livres politiques, par André Laurens : « Pasqua, portrait étonnant d'un ministre surprenant » de Thierry Desjardins *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Italie : la difficile rentrée de Silvio Berlusconi

Le président du Conseil italien, qui jouit toujours de sondages favorables, est handicapé par les incohérences de sa coalition *(page 3)*.

Rwanda : une capitale à reconstruire et repeupler

Démunies, les nouvelles autorités ont beaucoup de mal à relancer l'activité dans Kigali, la capitale dévastée. Le pays en lui-même n'est pas totalement ruiné, mais les dirigeants de l'ancien régime, avant de fuir au Zaïre, avaient pris soin de faire le vide dans les banques et les ministères *(page 7)*.

POLITIQUE

Le PS veut redevenir « le parti du salariat »

Le cadre de l'université d'été du PS à La Rochelle est le même que l'an dernier, mais les cadres du parti, eux, ont changé d'humeur : d'une certaine résignation au lendemain des élections législatives de mars 1993, ils semblent être passés à une vraie volonté d'agir. Avec, pour mot d'ordre, priorité au social *(page 9)*.

SOCIÉTÉ

Des expulsés de Folembray portent plainte contre Charles Pasqua

Certains des vingt militants islamistes présumés, assignés à Folembray (Aisne), puis expulsés vers le Burkina-Faso, ont annoncé, vendredi 2 septembre à Ouagadougou, qu'ils allaient charger leurs avocats en France de porter plainte en diffamation contre le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua *(page 10)*.

CULTURE

Le 51[e] Festival de Venise

Après une ouverture en demi-teinte, les programmateurs de la Mostra ont voulu frapper fort au deuxième jour, avec deux films noirs et violents, deux premiers films qui ont administré un choc au public du Festival : *Pigalle*, de Karim Dridi et *Little Odessa*, de James Gray *(page 12)*.

HEURES LOCALES

Paris retrouve le stade Charléty

Le nouveau stade du Paris Université Club (PUC) ouvre ses portes pour le Grand Prix de la Fédération internationale d'athlétisme. Décadence et renaissance d'un haut lieu du sport parisien *(pages 13 à 16)*.

ÉCONOMIE

Hausse des ventes de voitures en août

Le marché français de l'automobile a continué de fortement progresser en août. Les immatriculations de voitures particulières ont crû de 18,9 %, ce qui semble confirmer la reprise dans ce secteur *(page 17)*.

SERVICES

Abonnements 14
Carnet 9
Météorologie 9
Revue des valeurs 18
Crédits, changes et grands marchés 19
Mots croisés 12
Radio-télévision 21

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

L'Economie

Les grands patrons sont-ils trop payés ? Après avoir commencé aux Etats-Unis, la polémique se développe en Grande-Bretagne, au sujet, en particulier, de la firme Lonrho. La France y échappe pour l'instant.

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision » folioté de 1 à 36.

Le numéro du « Monde » daté samedi 3 septembre 1994 a été tiré à 450 549 exemplaires

EN BREF

ÉLECTION : Roland Garrigues (PS), élu maire de Montauban. – Rassemblant toutes les voix des élus PS, PC et MRG du conseil municipal, le socialiste Roland Garrigues a été élu, vendredi 2 septembre, par 34 voix sur 45, maire de Montauban (Tarn-et-Garonne). M. Garrigues, qui était premier adjoint au maire depuis 1983, succède à M. Hubert Gouze (PS), décédé le 20 août (*le Monde* du 23 août).

ÉCOLOGISTES : M. Waechter critique « l'absence de volonté politique » du gouvernement. – L'ancien porte-parole des Verts, Antoine Waechter, qui lance ce week-end à Chatelguyon (Puy-de-Dôme) sa propre organisation, le Mouvement indépendant écologiste, a critiqué la politique gouvernementale en estimant que « *l'absence de volonté politique est sans doute la principale caractéristique de l'action de M. Balladur et de sa majorité* ». « *La lutte contre le chômage comme la loi sur le développement du territoire sont des modèles d'impuissance. De bonnes analyses aboutissent à de bonnes idées qui, faute de courage, restent lettre morte* », ajoute M. Waechter dans un entretien au quotidien régional *La Montagne* du 2 septembre.

Brice Lalonde veut faire de son mouvement « la pépinière des réformateurs de l'an 2000 ». – Le président de Génération Ecologie, Brice Lalonde, a déclaré, vendredi 2 septembre à Dourdan (Essonne), que son mouvement devait « *faire naître la pépinière des réformateurs de l'an 2000* ». Intervenant lors de l'université d'été de GE, l'ancien ministre de l'environnement a estimé que son mouvement est un « *parti de gouvernement* », tout en étant « *critique* ».

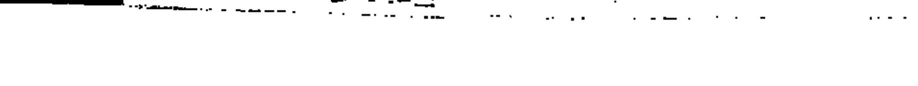
DROITS DE L'HOMME : Amnesty International lance un appel à la justice de tous les pays à propos du Rwanda. – Amnesty international a réitéré, jeudi 1er septembre, son appel à tous les gouvernements afin qu'ils s'engagent publiquement à garantir que les auteurs de graves violations de droits de l'homme au Rwanda et au Burundi soient jugés. Aucun Etat membre de l'ONU n'a jusqu'à présent déclaré publiquement qu'il allait traduire en justice les responsables de ces violations, selon l'organisation. Cet appel a été lancé après l'expulsion, par le gouvernement suisse, vers le Zaïre, d'un Rwandais soupçonné d'avoir commis des crimes contre l'humanité (*le Monde* du 22 août).

ÉGYPTE : les auteurs présumés d'un attentat tués par des policiers. – Le ministère de l'intérieur a indiqué que la police a tué, vendredi 2 septembre, à Sohag, à quelque 500 kilomètres au sud du Caire, les trois auteurs présumés d'un attentat qui avait entraîné la mort d'un touriste espagnol en Haute-Egypte, la semaine dernière. L'un d'eux, Achraf Ali Sélim, était fiché comme l'un des lieutenants de l'ancien chef militaire de l'organisation intégriste clandestine Djamaa islamiya, tué en mars dernier par la police. – *(AFP.)*

ESPAGNE : le gouvernement approuve les statuts d'autonomie de Ceuta et Melilla. – Le gouvernement espagnol a approuvé, vendredi 2 septembre, les projets de loi sur le statut d'autonomie de Ceuta et Melilla, deux enclaves espagnoles au nord du Maroc. Elles seront dotées d'une assemblée formée de vingt-cinq membres qui aura les mêmes compétences que les conseils municipaux espagnols, avec, à leur tête un maire-président et un conseil du gouvernement. Mais les deux communes ne disposeront pas de pouvoir législatif. Le nouveau statut prévoit aussi le maintien des avantages fiscaux dont bénéficient Ceuta et Melila. – *(AFP.)*

MAROC : recensement général de la population. – Les opérations de recensement général de la population et de l'habitat ont commencé vendredi 2 septembre et se poursuivront jusqu'au 20 septembre. C'est le troisième recensement depuis l'indépendance. Selon le dernier, en 1982, le nombre de Marocains s'élevait à 20,5 millions de personnes. Des projections du Centre d'études et de recherches démographiques estiment que le Maroc aura plus de 31 millions d'habitants en l'an 2 000 et 36 millions en 2007. – *(AFP.)*

SIERRA-LEONE : épidémie de choléra. – Une épidémie de choléra a fait 67 morts, dont 21 enfants, depuis le début du mois d'août dans l'ouest et le nord de la Sierra-Leone, a annoncé, vendredi 2 septembre à Freetown, un responsable du ministère de la santé. Depuis le début de l'année, trois foyers de choléra ont été signalés en Afrique de l'Ouest, en Guinée, au Liberia et en Côte d'Ivoire. – *(AFP.)*



RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Les Enfants taupes, de Patrick Charles-Messance et Tony Comiti.
13.50 Série : Sydney Police.
14.45 Série : Paire d'as.
15.45 Série : Chips.
16.40 Série : Tarzan.
17.05 Série : 21, Jump Street.
18.05 Magazine : Trente millions d'amis.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Avec Carlos, Enrico Macias, Sim, Philippe Castelli, Amanda Lear, Evelyne Leclerc, Pierre Bellemare, Jacques Pradel, Jacques Balutin, Vincent Perrot.
22.45 Téléfilm : Un flic entre deux feux. De Rick Rosenthal.
0.40 Sport : Voile. Trophée des champions à La Trinité-sur-Mer. Course de catamarans.

FRANCE 2

13.35 Magazine : Savoir plus santé. Présenté par Martine Allain-Régnault et François de Closets. Jamais sans mon kiné (rediff.).
14.30 Documentaire : Le Gavial du Gange.
15.30 Magazine : Samedi sport. A 15.35, Tiercé en direct de Vincennes ; A 15.40, Athlétisme, en direct du stade Charléty.
18.00 Série : Taggart.
19.15 INC.
19.25 Série : Animalement vôtre.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal et Météo.
20.50 Jeu : Fort Boyard. L'équipe : artistes et sportifs avec Indra, Marie-Pierre Leray, Delphine Albareil, Pascal Halko, Hervé Dubuisson, Serge Dupire.
22.30 Série : Palace. De Jean-Michel Ribes (6/6). Avec Pierre Arditi, Valérie Benguigui, Bruno Carette, Jean Carmet, etc. (rediff.).
22.50 ▶ Magazine : La 25e Heure. Attentat à Beyrouth, documentaire de David Wright.
0.40 Journal, Météo et Journal des courses.

FRANCE 3

13.00 Magazine : Couleur pays. Invité : Bernard Clavel. Evasion : randonnées en Aquitaine, le *bassin d'Arcachon, la dune du* Pilat ; A 13.55, En flânant avec Roger Gicquel : à l'île de Sein ; A 14.50, Méridionales : Jean-Henri Fabre, portrait d'un entomologiste ; La vie des insectes dans le Piémont pyrénéen ; A 15.20, Iktus : au fil de l'estuaire, la Loire-Atlantique ; A 15.45, Littoral : pilotes du Havre ; A 16.20, Génération sensations : Bol d'or ; A 16.45, Signé Normandie : Arc-en-ciel en baie des Veys ; 20e anniversaire du Festival de Deauville.
17.50 Magazine : Montagne. Shaolin, la montagne des moines soldats, de Jérôme Equer.
18.20 Expression directe. FSU.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Magazine : Tout le sport.
20.50 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin (derniers épisodes).
22.30 Météo et Journal.
22.55 ▶ Planète chaude. *Présenté par Bernard Rapp.* Vaincre le hasard, documentaire de Stéphane Diss.
23.55 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Où en est la recherche ?
0.55 Musique : Cadran lunaire. *Sonate nº 10*, de Mozart, par Agnès Gillieron, pianoforte.

CANAL +

14.00 Sport : Rugby. En direct.
15.45 Documentaire : Revoir Renoir. De Philippe Collin.
16.55 Documentaire : Animaux de toutes les Russies. La terre des volcans, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli.

— En clair jusqu'à 20.30 —

17.25 *Dessin animé* **: Léa et Gaspard.**
17.30 Décode pas Bunny.
18.30 Dessin animé : Les Simpson.
18.50 Flash d'informations.
19.00 Magazine : L'Hebdo. Présenté par Michel Field. Invités Françoise Sagan, Renaud Muselier, Alain Souchon.
20.00 ▶ Série : *Absolument fabuleux.* De Bob Spiers.
20.30 Téléfilm : Un scoop sanglant. De Ross Devenish.
22.30 Documentaire : Timothy Dalton, un acteur chez les loups. De Jeremy Bradshaw.
23.20 Flash d'informations.
23.30 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle. L'Etrangleur de Boston.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Couple échangiste recherche... Film américain, classé X, de Michael Craig (1992).
1.30 Cinéma : Un, deux, trois, soleil. ■■■ Film français de Bertrand Blier (1993). Avec Anouk Grinberg, Marcello Mastroianni, Myriam Boyer. *Fable sur l'utopie de l'amour.*
3.10 Cinéma : Le Carrosse d'or. ■■ Film français de Jean Renoir *(1953). Avec Anna Magnani,* Duncan Lamont, Odoardo Spadaro (v.o.). *Un des grands Renoir de l'après-guerre.*
5.15 Cinéma : Les Veufs. □ Film franco-canadien de Max Fischer (1992). Avec Judd Nelson, Pierce Brosnan, Laurence Treil.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Le MITI, politique et recherche au Japon. De Walter Sucher (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix. Rock et fascisme (rediff.).
19.00 Série : Belphégor.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Quelle politique étrangère américaine ?
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités françaises et allemandes de la semaine du 3 septembre 1944, commentées par Marc Ferro et Stanley Hoffmann.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Table rase. De Christian Zarifian.
21.55 Téléfilm : Un homme à la mer. De Jacques Doillon.
23.40 Magazine : Snark. Glove Story, de British Volcanic ; Opus V, d'Eddie D. ; Une vidéo masochiste, de Josef Robakowski ; Attention à la marche !, d'Istvan Orosz ; La Divine Providence, d'Antonio Rezza.
0.10 Série : Le Canapé rouge. (4e partie, 35 min.).

M 6

13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
14.05 Série : V.
15.10 Série : Joëlle Mazart.
16.15 Série : Thunderbirds.
16.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 3.00). Les routiers.
19.15 Magazine : Turbo. Valley of Fire.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 0.20).
20.45 Téléfilm : Au péril de ma vie. De Desmond Davis.
0.10 Six minutes première heure.
0.25 Série : L'Heure du crime.

FRANCE-CULTURE

19.32 Poésie sur parole.
20.00 Musique : Le Temps de la danse. Présentation des programmes de l'année et diffusion des plus beaux slows de la Terre.
20.30 Photo-portrait. Gilles Leroy, écrivain.
20.45 Fiction. La Radio sur un plateau, par Michel Simonot ; Un banc dans le parc, de Claude Labrue.
22.10 Personnages en quête de biographie.
22.35 Musique : Opus Giovanna Marini.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 France-Musique l'été. A 20.00, Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : Concerto pour violon et orchestre nº 3 en sol majeur K 216, de Mozart ; Eclairs sur l'au-delà, de Messiaen, par l'Orchestre symphonique allemand, dir. Vladimir Ashkenazy.
22.15 Concert (donné le 2 octobre 1993 en l'église de Mormant) : Lieder, de C. P. E. Bach, de Haydn ; Fantaisie pour piano, Lieder, de Mozart ; Sonate pour piano nº 15 en ré majeur op. 28, de Beethoven ; Lieder, de Reichardt, par Isabelle Poulenard, soprano, Patrick Cohen, pianoforte.
0.05 Musique pluriel. Par Jean-Pierre Derrien. Sonate pour piano, de Griffes ; El salon Mexico, de Copland ; Quatuor à cordes nº 2, de Ives.

IMAGES

Télérision

BRUNO MASURE a raté, vendredi soir, l'occasion d'entrer dans l'Histoire de France. Très sûr de son jugement, le présentateur du journal de France 2 essayait de faire dire à M. Emmanuelli que le Parti socialiste n'avait pas d'autre candidat que M. Delors pour briguer sérieusement l'Elysée. Le premier secrétaire du PS lui a alors posé la question de confiance : « *Pourquoi pas vous ?* ». Bruno Masure, que la pratique du calembour a visiblement rendu un peu balourd, n'a pas saisi la balle au bond. Dommage pour sa chaîne et pour la vie politique nationale.

On imagine aisément quel aurait été le retentissement d'une réponse positive de sa part. Le marché audimatique en eût été enfin chamboulé au profit du service public. En outre, sa déclaration de candidature à la présidence de la République aurait eu le mérite civique de parachever l'évolution des mœurs contemporaines qui a fait des hommes-écrans les juges-arbitres de notre télécratie.

Claire Chazal, qui officiait au même instant sur TF 1, aurait *inévitablement été priée de faire* sur-le-champ, à son tour, acte de candidature. Car les commanditaires de la télévision privée n'auraient évidemment pas laissé France 2 en position de monopole sur le marché électoral. Claire Chazal n'attendait d'ailleurs qu'un signal pour s'afficher en faveur de M. Balladur, dont elle brossa naguère un portrait flatteur. Elle a employé des mots très révélateurs de son impatience pour informer ses télésupporteurs de la prise de position de M. Juppé qui venait d'avouer en public son penchant pour M. Chirac. Elle a parlé de *« coup de tonnerre »*, de *« clarté stupéfiante »*. Donnant ainsi à comprendre qu'il y avait quelque chose d'intempestif, d'inconvenant, voire de toxique, dans l'attitude du ministre des affaires étrangères vis-à-vis du premier ministre.

On comprend que le secrétaire général du RPR, soumis à pareille pression, ait eu quelque difficulté à se défendre d'avoir, en la circonstance, trahi M. Balladur. Obligé d'expliquer, sur France 2, où l'on était ravi de porter ce fer dans la concurrence, que sa fidélité à M. Chirac n'avait d'égale que sa loyauté à l'endroit de M. Balladur, que le respect de ses engagements personnels à l'égard du premier ne pouvait en rien affecter le respect de ses engagements politiques à l'égard du second, bref, qu'il ne se sentait nullement tiraillé par ce phénoménal grand écart, M. Juppé faisait peine à voir.

Il est toutefois regrettable que ces grands moments de télévision aient occulté la sensationnelle nouvelle diffusée par TF 1 *en cette fin de semaine*. L'annonce du prochain débarquement à Ajaccio d'un certain M. Jacquot, un volontaire mandaté par Bruxelles pour vérifier si l'argent de l'Union européenne est employé à bon escient par les éleveurs du maquis corse, méritait d'être portée au pinacle de la rubrique politique. *De tous les candidats* en piste, ce kamikaze est, en effet, le seul authentique puisqu'il est le seul candide.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag. Caliméro ; Alfred J. Kwak.
7.10 Club Dorothée. 66, Chump Avenue ; T-Rex.
7.55 Le Disney Club. Super Baloo ; Myster Mask ; La Bande à Dingo ; Bonkers ; Dessin animé ; Déchaînez vos passions ; Reportages ; Infos enfants ; Caméra Reportage ; Variétés : la Famille.
10.25 Magazine : Auto Moto. L'actualité de la formule 1 : l'affaire Benetton ; ; Grand Prix moto de vitesse à Brno (Tchécoslovaquie) ; Rallye des Mille Lacs ; Formule 3000 à Spa ; Concours supertourisme.
11.03 Météo (et à 12.18).
11.05 Magazine : Téléfoot. Championnat de France ; Top but ; Le jeune du mois : portrait de Florian Maurice ; Résumé du match de 2e division Marseille-Amiens ; Présentation du match éliminatoire Euro 96 : Slovaquie-France ; Portrait de Didier Deschamps.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Arabesque.
15.10 Série : Le Rebelle.
16.00 Série : Les Dessous de Palm-Beach.
16.55 Disney Parade. Chasseur d'élan ; Super-flic.
18.05 Des millions de copains. Avec la série : Alerte à Malibu.
19.00 Série : Agence tous risques.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Le Flingueur. □ Film américain de Michael Winner (1972). Avec Charles Bronson, Jan Michael Vincent, Keenan Wynn.
22.30 Magazine : Ciné dimanche.
22.40 Cinéma : Cent jours à Palerme. □ Film franco-italien de Giuseppe Ferrara (1983). Avec Lino Ventura, Giuliana De Sio, Lino Troisi.
0.20 Journal et Météo.
0.30 Série : Peter Ströhm.
2.15 TF 1 nuit (et à 3.15, 4.15).
2.20 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). Survivances : modes de chasse et de pêche traditionnels ; Les enfants du Bon Dieu et les canards sauvages.
3.20 Documentaire : Histoire des inventions. Inventer le monde.
4.25 Série : Intrigues.
4.50 Musique.

FRANCE 2

6.00 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde. (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin. Le Prince et la Sirène ; Capitaine Planète ; Terry Toons ; Robert dans la bouteille ; James Bond Junior ; Les Aventures de Saturnin.
8.45 Connaître l'Islam.
9.15 Emission israélite. Invité : Joseph Sitruk, grand rabbin de France.
9.30 Chrétiens orientaux. Le Matenadaran, bibliothèque d'Erevan (Arménie).
10.00 Agapè. Débat : L'amour humain éloigne-t-il de Dieu ?
11.00 Messe. Célébrée à l'église *Saint-Martin* à Nieppe (Nord).
11.50 Magazine : Le Jour du Seigneur. Rencontre avec Hubert Damon, peintre.
12.00 Cérémonie du souvenir. En hommage aux martyrs de la déportation à la grande synagogue de la rue de la Victoire à Paris.
12.50 Météo (et à 13.15).
12.55 Loto, Journal et Point route.
13.25 Dimanche Martin (et à 15.45). Le monde est à vous avec Patrick Bruel.
15.00 Série : L'Homme à la Rolls.
17.15 Documentaire : Le Feu de la Terre. De Haroun Tazieff et Pierre *Willemin. 1. Du volcan interdit* à la montagne de Dieu.
18.10 Magazine : Stade 2.
19.25 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Sac de nœuds. ■ Film français de Josiane Balasko (1984). Avec Isabelle Huppert, Josiane Balasko, Farid Chopel.
22.30 Magazine : *De quoi j'ai l'air ?* Présenté par Gérard Holtz. Parano ou candide? Invités : Mireille Dumas, Serge Lama, Elie.
23.30 Magazine : Musiques au cœur de l'été. Présenté par Eve Ruggieri. Un orchestre à l'école : l'Orchestre des jeunes de la *Méditerranée.*
1.00 Journal et Météo.
1.20 Série : Euroflics.
2.15 Documentaire : Quinze ans d'aventure.
3.10 Magazine : Savoir plus santé (rediff.).
4.00 Dessin animé (et à 4.50).
4.05 24 heures d'info.
4.20 Documentaire : Portrait d'artiste. Anne et Patrick Poirier.
4.55 Magazine : Stade 2 (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. Capitaine Zed ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : l'Oreille cassée.
7.50 Les Minikeums. Rosie la chipie ; Widget ; Denver ; Huckleberry Finn ; Peter Pan ; Popeye, Olive et Mimosa ; Bravo la famille ; *Félix le chat.*
10.20 Expression directe. RPR.
10.45 Documentaire : Spécial Saint-Exupéry. De Michel Duvernay.
11.30 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Says.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. Au Havre (Seine-Maritime).
12.45 Journal.
13.05 Téléfilm : Paradis perdu. De Richard Compton, avec Brian Bloom, Scott Bloom. *Deux frères rejoignent leur père en Floride. Ce dernier est menacé par un promoteur immobilier.*
14.40 Documentaire animalier.
15.30 Magazine : Sports dimanche. Tiercé, en direct de Longchamp ; Natation : championnats du monde en direct de Rome ; Voile : Trophée Clairefontaine, en direct de La Trinité-sur-Mer ; Triathlon : Tour Iron France, à L'Alpe-d'Huez.
18.00 Châteaux de cartes. De Paul Seed, avec Ian Richardson, Susannah Harker (dernier épisode). *Magouilles et scandales au sein d'un parti politique britannique.*
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.10 Divertissement : Benny Hill. Les meilleurs moments.
20.50 Série : Derrick. Lissy, de Herbert Reinecker, *avec* Horst Tappert, Fritz Wepper. *Une clocharde est retrouvée étranglée dans une gare. Une actrice célèbre est soupçonnée.*
21.55 Série : En garde à vue. Dix ans de ma vie, de Didier Albert, avec Serge Lama, Sophie Carle. *L'enfant d'un commissaire est enlevé...*
22.53 Météo et Journal.
23.15 Cinéma : Casablanca. ■■■ Film américain de Michael Curtiz (1942). Avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman, Paul Henreid (N, v.o.).
0.55 Musique : Cadran lunaire. *Adveig's Song* et *A Swan*, de Grieg, par Elisabeth Norberg-Schulz, soprano, avec l'Orchestre philharmonique de Bergen, dir. : Dimitri Kitajenko.

CANAL +

6.59 Pin-up (et à 12.29, 1.29).
7.00 Cinéma : Les Dragueurs. ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1959). Avec Jacques Charrier, Charles Aznavour, Dany Robin. *Une étude de mœurs sur le thème des nouveaux rapports entre garçons et filles.*
8.20 Documentaire : Les Allumés... Lune de miel à Cuba, d'Alice D'Andrade.
8.40 Surprises (et à 16.55).
8.55 Cinéma : Cible émouvante. ■ Film français de Pierre Salvadori (1993). Avec Jean Rochefort, Marie Trintignant, Guillaume Depardieu. *De l'horreur pour rire.*
10.25 Cinéma : Ma saison préférée. ■ Film français d'André Téchiné (1992). Avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Marthe Villalonga. *Une bourgeoise de province perturbée par l'arrivée de sa mère et de son frère.*

— En clair jusqu'à 14.05 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.
13.35 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.05 Téléfilm : L'Ombre de verité. De Kevin James Dobson, avec Valérie Bertinelli, George Dzundza.
15.40 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert (rediff.).
16.35 Dessin animé : Les Simpson.
17.05 Documentaire : J. Edgar Hoover, la double vie du chef du FBI. De Bill Cann.
18.00 Cinéma : Les Aventures de Zak et Crysta dans la forêt de Fernguily. ■ Film australo-américain de Bill Kroyer (1992). Avec les voix de Véronique Leblanc, Remy Kirch, Daniel Russo. *Simplet et plutôt sympathique.*

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.10 Flash d'informations.
19.20 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
20.35 Cinéma : Si loin, si proche ! ■■ Film allemand de Wim Wenders (1992). Avec Otto Sander, Nastassja Kinski, Willem Dafoe.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled.
1.30 Cinéma : Metropolitan. ■■ Film américain de Whit Stillman (1989). Avec Carolyn Farina, Edward Clements, Christopher Higeman (v.o.).
Un premier film très abouti, littéraire, finement dialogué.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Téléfilm : Un homme à la mer. De Jacques Doillon (rediff.).
18.45 Court métrage : Nos vacances. D'Anne Villaceque (rediff.).
19.00 Série : Slapstick. Le thème : l'athlétisme au collège. Le film : Une fille dans la course, avec Carole Lombard, Daphné Pollard.
19.30 Documentaire : Le Cadre de fer. 1. L'art russe du XXe siècle, d'Olga Bruweleit. *L'évolution de l'art russe du XXe siècle est largement conditionnée par ses rapports avec la société et la politique. Olga Bruweleit, historienne, présente de nombreuses œuvres et les commente.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Le foot en pleine lucarne. Soirée proposée par Claus Josten.
20.41 Documentaire : Tango et grandes manœuvres. De Michael Braun et Helmut Böttiger. Avec Michel Platini, Günter Netzer, George Best, Luis Cesar Menotti.
21.15 Documentaire : Les Reporters. De Jürgen Rollmann et Michael Groote.
21.55 Court métrage : Barbosa. De Jorge Furtado.
22.10 Documentaire : Final Kick. Sur une idée d'Andreas Regenhagen.
23.10 Court métrage : Pinthinho. De Jom Tob Azulay.
23.25 Cinéma : Deux mi-temps en enfer. ■ Film hongrois de Zoltan Fabri (1961, 95 min.).

M 6

7.00 Musique : Boulevard des clips (et à 1.15, 6.00).
7.55 Magazine : Mes années clip.
8.20 Téléfilm : Cœur de voyou. De Steven H. Stern, avec Frank Stallone, Jason Bateman.
10.00 Magazine : Ciné 6. Depuis le XXe Festival du film *américain de Deauville.*
10.30 Magazine : E = M 6 (et à 2.30). Un récif artificiel ; Les bourdes d'Aristote ; Sida, les pistes du vaccin ; Le goût et l'odorat ; Les chirurgiens de la pierre.
11.00 Magazine : Turbo.
11.40 Série : Loin de ce monde.
12.05 Série : Mariés, deux enfants.
12.45 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.40 Série : Le Fugitif.
14.40 Magazine : Culture rock. *La saga de 1972.*
15.20 Fréquenstar. MC Solaar.
16.20 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.20 Série : Schimanski.
18.55 Série : Aux frontières du réel.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 *Série : Classe mannequin.*
20.35 Sport 6 (et à 1.10).
20.40 Téléfilm : Le Choix du cœur. De Michael Pressman, avec Melissa Gilbert-Brinkman, Tim Matheson. *Un petit garçon souhaite vivre avec une ex-fiancée de son père.*
22.35 Culture pub (et à 5.35). Spécial tendances.
23.05 Cinéma : Carole et ses démons. □ Film français de Max Pécas (1970). Avec Sandra Julien, Jeanine Raynaud, Yves Vincent.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Métal express. Primal Scream ; Posies ; Lemonheads.
2.55 Rediffusions. Salzbourg, festival et contrepoint ; Nature et civilisation (5) ; Les Enquêtes de Capital ; Fax'O.

FRANCE-CULTURE

19.40 Fiction. Nouvelles d'Islande. 1. Battre la campagne.
20.30 Atelier de création *radiophonique.* Les dits de Nobuyo, de Pierre Mariélan.
22.35 Concert (enregistré le 3 août, lors du 14e festival international de piano de la Roque-d'Anthéron) : Frankenstein ! Avec Heinz Karl Gruber, comédien, et l'Orchestre de chambre du théâtre Lliure de Barcelone.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Overture to a Picaresque Comedy, de Bax ; Symphonie nº 2, d'Arnold ; Carmina Burana, d'Orff, par le Highcliffe Junior Choir, les Waynflete Singers, le Chœur et l'Orchestre symphonique de Bournemouth, dir. Richard Hickox ; sol. : Janice Watson, soprano ; James Bowman, contreténor ; Donald Maxwell, baryton.
22.30 Concert (donné le 19 mai en l'église Saint-Pierre de Saumur) : Œuvres de Bach, Widor, Vierne, Brahms, Robilliard, par Louis Robilliard, orgue.
0.05 La Guitare dans tous ses états. Par Robert J. Vidal.

Un entretien avec Michel Beaud

« Remettons l'économie à sa place de servante des sociétés »

« L'important ce n'est pas de vivre, moins encore de « réussir », c'est de rester humain. » *Cette phrase inspirée de George Orwell figure en exergue du livre de Michel Beaud,* la Politique économique de la gauche, *publié en deux volumes* – le Mirage de la croissance et le Grand Ecart *(Syros, 1983 et 1985). Né en 1935 à Chambéry, cet agrégé de sciences économiques a toujours été soucieux de mettre sa discipline au service de la société.*
Après avoir enseigné à Lille, il a notamment participé à l'expérience du Centre universitaire de Vincennes, créé au lendemain de mai 1968 et qui deviendra l'université Paris-VIII-Saint-Denis. Rapporteur général sur l'emploi pour le IXe Plan, il a aussi présidé le groupement d'intérêt scientifique « Economie mondiale, tiers-monde, développement » de 1983 à 1990, tout en animant le groupe de Vézelay, qui réfléchissait à la protection de l'environnement et à la maîtrise des technologies.
Actuellement professeur d'économie à l'université Paris-VII-Jussieu, Michel Beaud a écrit de nombreux ouvrages, notamment une Histoire du capitalisme *(Seuil, 1981),* le Socialisme à l'épreuve de l'histoire *(Seuil, 1982) et* le Système national mondial hiérarchisé, une nouvelle lecture du capitalisme mondial *(La Découverte, 1987). Auteur également de* l'Art de la thèse *(La Découverte, 1985), cet homme qui en appelle à « l'humanité de l'Humanité » vient de publier, en collaboration,* la Pensée économique depuis Keynes *(Seuil, 1993).*

« L'économie est en désarroi. La croissance repart, les marchés financiers dépriment. Pourquoi ce décalage qui paraît absurde ?

– Cette situation s'est manifestée d'une manière presque caricaturale au printemps et au début de l'été : l'économie des Etats-Unis connaissait une croissance soutenue, mais la hausse des taux d'intérêt à long terme entraînait la morosité de la Bourse : et le dollar baissait. Ces mouvements sont apparemment contradictoires. Ils peuvent d'ailleurs s'inverser brusquement : le dollar a connu une hausse importante de 1979 à fin 1984 et une forte chute ensuite.

» Pour mieux comprendre, il faut d'abord admettre qu'en économie, on est loin de la mécanique : quand on veut construire un pont, on évalue les charges qu'il aura à supporter, puis on multiplie par un fort coefficient et, si le socle est solide et la construction correcte, le pont tient. En économie, on est plus près de la médecine : une substance (une mesure de politique économique) peut avoir des effets différents selon la dose, être bénéfique dans un domaine et dangereuse dans un autre ; et il y a aussi des interactions entre le « physique » et le « psychique ».

» En outre, l'économie contemporaine ne peut plus se comprendre comme un simple ensemble d'économies nationales ; ce n'est pas non plus une réalité entièrement mondialisée. C'est un système complexe, national et mondial, tissé en plusieurs trames (internationales, transnationales, plurinationales, continentales) et hiérarchisé.

» Dans ce système, l'économie américaine a une double nature : c'est à la fois une puissante économie nationale et le pôle prédominant des dimensions internationales, transnationales et mondiales. Or, comme économie nationale, elle souffre de profonds déséquilibres : insuffisance de l'épargne, déficits publics, triple endettement (des ménages, des entreprises, des administrations), déficit courant extérieur, endettement extérieur... Déséquilibres que les marchés sanctionneraient rapidement pour tout autre pays capitaliste et que le FMI obligerait de combattre drastiquement dans un pays du Sud ou de l'Est.

– Mais ces déséquilibres n'empêchent pas la croissance, le dynamisme économique des Etats-Unis...

– On peut même dire qu'ils y contribuent. En même temps, ils contribuent à la prospérité d'autres pays, car les importations des Etats-Unis sont, pour beaucoup, des exportations d'Asie. Le déficit commercial américain est, en grande partie, l'excédent commercial japonais. Et finalement, ils contribuent au fonctionnement de l'économie mondiale, puisque le déficit extérieur des Etats-Unis l'alimente en liquidités internationales.

» Ainsi, paradoxalement, ces déséquilibres, porteurs de périls, ont une utilité. Leur importance inquiète, mais on redouterait, si elle se réalisait, les effets de leur réduction. D'où les mouvements contradictoires, les basculements, les incertitudes et les foucades des marchés...

– ... Et notamment des marchés financiers : la sphère financière mondiale ne constitue-t-elle pas, désormais, une force autonome déterminante pour les gouvernants et les économies des différents pays ?

– D'une certaine manière, oui. Un ordre de grandeur en témoigne : le montant des transactions sur les marchés monétaires et financiers internationaux représente aujourd'hui environ cinquante fois la valeur des échanges commerciaux internationaux, contre deux fois il y a une soixantaine d'années. Les capitaux susceptibles de se déplacer avec une très grande mobilité en cas de grande spéculation ou de poussée de fièvre représentent des masses impressionnantes au regard des moyens d'intervention des banques centrales. Et le gouvernement américain lui-même est obligé, quand il définit sa politique économique, de tenir compte des réactions des marchés.

» Mais il faut bien voir que, dans cette « sphère financière » aussi, il y a imbrication, et donc interférence, du national et du mondial. On connaît le poids des multinationales, grandes firmes industrielles, banques, établissements financiers, groupes dominant la production des marchandises complexes du nouveau capitalisme généralisé ; eh bien, l'informatique et les télécommunications leur permettent, en temps réel, de se procurer – ou de placer – des ressources en tout point du globe. Mondialisation donc ; mais en même temps, les marchés sur lesquels ils interviennent sont nationaux.

» Ces opérateurs, très soucieux d'assurer aux ressources qu'ils gèrent les soins les plus sophistiqués, jouent sur une gamme de plus en plus diversifiée d'instruments financiers, et cela conduit à démultiplier d'une manière extraordinaire le nombre et le montant des transactions. Le gonflement de la sphère financière tient aussi à l'importance des déséquilibres dont nous parlions tout à l'heure, avec, d'un côté, des besoins de financement nationaux – et d'abord des Etats-Unis – et, de l'autre, des offres de financement nationales – au premier rang japonaises.

» Cette sphère financière est donc pleinement « nationale/mondiale ». Le problème est que, dans la période récente, les marchés nationaux ont été largement déréglementés ; et l'ensemble des opérations réalisées à l'échelle du monde n'est soumis ni à une autorité, ni à des règles mondiales. Là, nous sommes sur le fil du rasoir.

> ***« On consacre à l'argent plus d'intelligence et de ressources qu'à secourir les hommes »***

– Que peut-on craindre ?

– Comme en beaucoup de domaines, le pire est possible. Le dire n'implique pas qu'il se réalisera ; au contraire, la vertu d'une telle observation devrait être de susciter des efforts de prévention. Le krach boursier de 1987, les secousses monétaires de 1992 ont montré la faiblesse et, pour certaines, l'impuissance des autorités nationales quand s'enclenchent les spirales des paniques et des spéculations.

» Pour les marchés boursiers, il y a une certaine morale à ce qu'on puisse y perdre, puisqu'on y peut gagner. Après d'autres, une nouvelle génération de petits épargnants risque fort, dans les prochaines années, d'en faire à ses frais l'expérience. Le plus préoccupant me paraît être le « non-système monétaire international » – que Robert Triffin nommait aussi *« scandale monétaire international »*.

» Le dollar en est la clé de voûte ; aucune autre monnaie n'est prête à le remplacer ; or, l'importance des engagements extérieurs des Etats-Unis constitue une épée de Damoclès. Un scénario catastrophe ne peut être exclu : un choc initial (vive poussée inflationniste, crise grave de la société ou brutale vacance au niveau présidentiel), une vague de défiance à l'égard du dollar et des actifs en dollars, la chute brutale de cette monnaie, le chaos sur les marchés financiers, avec la possibilité de conséquences profondes et durables sur les échanges internationaux, les économies, l'emploi...

– Peut-on alors parler d'une impuissance, d'une irresponsabilité des gouvernements ?

– Certainement. L'inquiétude, d'ailleurs, perce dans des rapports de la Banque des règlements internationaux (BRI) ou dans certaines déclarations de responsables du FMI ou de la Réserve fédérale américaine. Mais toute notre époque n'est-elle pas placée sous le signe de l'impuissance et de l'irresponsabilité ? En témoigne, entre autres, la déclaration finale de la réunion du G7 à Naples, en juin 1994. Les sept plus puissants dirigeants du monde, tout comme des intellectuels pétitionnaires, *« condamnent... regrettent..., en appellent à... »*.

» Déjà, et je crois que ce fut une première, à La Haye en 1989, des chefs d'État et de gouvernement avaient lancé un « appel » contre l'effet de serre. Et à Rio, en 1992, ce fut un feu d'artifice de bonnes intentions et de résolutions sans véritables engagements.

» Or, d'immenses problèmes submergent nos pays et notre monde : fragilité du système monétaire certes, mais aussi surpopulation, atteintes aux équilibres de la planète, risque de léguer aux générations futures une terre dégradée. La pauvreté, l'analphabétisme, les maladies progressent ; l'inégalité devient insupportable : le cinquième le plus riche de la population mondiale dispose de 80 % des ressources du monde ; le cinquième le plus pauvre, de 0,5 %. Plusieurs décennies vouées au développement ont débouché sur des désastres en Afrique, des blocages tragiques dans le monde arabo-musulman, de graves échecs en Amérique latine.

» Jamais l'humanité n'a disposé d'autant de moyens techniques et financiers. Jamais elle n'a été confrontée à de tels périls, qui sont autant de défis. Mais jamais l'impuissance des puissants n'a été aussi manifeste. Nos dirigeants font des discours ; ils arguent souvent de la montée des problèmes mondiaux pour justifier leur « non-agir » national ; mais il ne travaillent sérieusement ni à élaborer des stratégies (qu'il faudrait concevoir, du local au mondial, à multiples niveaux), ni à constituer les instances (probablement par grandes aires géopolitiques) susceptibles d'élaborer et de porter de telles stratégies.

» L'argent prime ; on consacre à son soin plus d'intelligence et de ressources qu'à secourir les hommes en difficulté dans le monde. Plus que jamais il devient dans nos sociétés le critère, le guide, la valeur suprême ; il fascine et aveugle.

» Le marché est présenté comme l'ultime panacée. Il est à l'évidence irremplaçable ; mais il ignore par essence les besoins non solvables ; on ne peut s'en remettre à lui pour la détermination de tous les revenus, ni pour celle de l'éventail des revenus ; et, vice redoutable dans une période où tout s'accélère, il néglige gravement le futur.

» Le couple qui a eu la plus grande efficacité historique est, chacun en convient, le couple « Etat/marché », et, à mes yeux, pour les meilleures performances économiques et sociales, le couple « social-démocratie/marché ». Mais le socialisme est au creux de la vague. Les démocraties sont malades. L'humanisme se love dans l'humanitaire. Nous vivons dans un monde à irresponsabilité illimitée. A l'évidence, c'est un monde à hauts risques.

– Votre pessimisme n'est-il pas excessif ? Que préconisez-vous face à un tel constat ? Une aggravation des crises peut-elle être salutaire, en obligeant à réagir ?

– Pessimiste... Je ne pense pas. N'est-ce pas une forme d'optimisme, aujourd'hui, que d'en appeler encore à l'humanité de l'Humanité et de plaider pour l'avenir du monde ? En fait, je suis surtout inquiet : cela m'ennuierait que la belle histoire de la Terre, du vivant et des hommes se termine mal parce qu'une ou deux générations n'auraient pas su prendre la mesure de leurs responsabilités, et les assumer.

» Mais je ne crois pas à la crise salutaire. Regardez les catastrophes humanitaires : pour l'essentiel, elles signalent qu'un milliard d'humains vivent à la limite de la survie ; mais une fois passée la réaction de compassion, engage-t-on une stratégie concertée pour faire reculer la misère du monde ?

» Regardez le chômage de masse, la marginalisation, l'exclusion : seuls quelques pays de culture sociale-démocrate essaient encore d'endiguer et de combattre ces fléaux. Mais entre riches et démunis est en train de se mettre en place, en silence, une sorte d'apartheid mondial. Regardez les risques écologiques.

> ***« Le capitalisme d'aujourd'hui tend à dominer toutes les formes d'activité »***

» Pour arrêter cette descente aux enfers, il faudrait que nos sociétés débattent de leurs devenirs possibles, des choix qui s'offrent et donc des priorités. Cela implique que nous réfléchissions au sens plus qu'aux moyens et que les valeurs – autres que marchandes – morales, éthiques, humaines, retrouvent une place première.

– Que peut alors nous apprendre l'économie ? Que nous enseignent les économistes ?

– C'est une question qui me taraude depuis quarante ans. Vous savez, beaucoup, parmi les économistes, le sont devenus avec l'ambition de lutter contre les grands maux de leur temps : au XIXe siècle, la misère urbaine et la question ouvrière ; dans les années 30, la crise et le chômage ; après la guerre, l'injustice de nos sociétés et le sous-développement de ce qui était alors le tiers-monde.

» Aujourd'hui, la profession d'économiste semble avoir perdu cette foi que, parmi bien d'autres, ont incarnée, chacun à sa manière, Marshall, Keynes et Perroux. Il y a des économistes praticiens, dont le travail est nettement borné entre la modélisation à réaliser et les analyses à fournir. Il y a des économistes universitaires, subjugués aujourd'hui par la production de leurs confrères américains.

» Quelques lignes de force ressortent : la puissante vague de mathématisation, l'éclatement entre les écoles, le foisonnement de la formalisation sans analyses ni données concrètes, le découpage sans cesse plus accentué en spécialités de plus en plus pointues. Le travail sur le réel recule, sauf dans certains champs de spécialisation.

» La pensée large, historique, sociale, celle qui s'enracine dans la grande tradition de l'économie politique, paraît étouffée, comme bannie de la discipline. Quant à prendre en charge, dans leur ensemble, les grands problèmes de notre temps, disons que l'ambition n'y est plus.

– Mais vous, comme économiste, que diriez-vous ?

– Il y aurait beaucoup de choses à dire, mais allons à l'essentiel. Pour la première fois de l'histoire, nos sociétés tendent à être soumises à l'économie ou, pour parler comme Polanyi, *« encastrées dans le système économique »*. Elles deviennent dépendantes d'un nouveau capitalisme généralisé qui se déploie à l'échelle mondiale...

– En quoi ce capitalisme est-il nouveau ?

– Du capitalisme marchand et manufacturier était né le capitalisme industriel, avec ses marchandises matérielles et ses usines ; de ce capitalisme industriel, naît aujourd'hui un capitalisme qui tend à dominer, directement ou indirectement, toutes les formes d'activité : industrielles et agricoles bien sûr, mais aussi ce qu'on nomme le tertiaire, le monde de la connaissance, la science, la création... Ses nouvelles marchandises sont des produits complexes de recherche scientifique et technique, d'investissements matériels et immatériels, de productions et de compétences ; comme pour la production de l'eau, les greffes d'organes, la médecine génétique, le stockage et la diffusion des informations.

» A la limite, les promoteurs de ce capitalisme généralisé visent la prise en charge de trois sphères infinies : la reproduction de l'homme, la gestion des sociétés (information, conflits, décisions...), la reproduction de la Terre (eau, air... jusqu'au vivant et aux climats). Or, le capitalisme marche à la croissance, et nos croissances – celles de nos économies et celles de nos populations – ont commencé à mettre en péril la planète.

» Confiant dans l'efficacité de ce capitalisme généralisé, un puissant lobby – scientifique, industriel et financier – affirme : laissez-nous faire, vous aurez les richesses, le bien-être et le bonheur en plus. Je dis, nous sommes quelques-uns à dire : regardez l'histoire. Avec les richesses, ce système produit les pauvretés ; avec le bien-être de quelques-uns, le déracinement et la perte de sens pour beaucoup d'autres. Reprenons la maîtrise de l'économie, comme a su le faire, en son temps, la sociale-démocratie.

» Mais allons plus loin : remettons l'économie à sa place, celle de servante des sociétés. Refusons le totalitarisme de l'Argent comme celui du « Progrès ». Elisons quelques finalités et réorientons les immenses ressources disponibles vers leur réalisation. Ménageons des espaces de gratuité. Reconstruisons des espaces de service public – du local au mondial – et des lieux de convivialité.

» Ne laissons pas la logique de l'argent détruire paysages, ressources essentielles et richesses de vie. Ne la laissons pas nous enfermer dans un monde de nouvelles raretés. Retrouvons d'autres mobiles que le pouvoir d'achat et la consommation. Redonnons d'autres dimensions à *nos* vies.

» Respect du vivant, souci de la dignité humaine, équité, solidarité, partage – tant à l'égard des plus démunis de notre monde qu'à l'égard des générations à venir : attachons-nous à quelques valeurs pour assumer d'une manière responsable ce moment critique de l'histoire. »

Propos recueillis par
MICHEL BOYER

